Google

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse http://books.google.com

LE COSTUME

AU MOYEN AGE

D'APRÈS LES SCEAUX

TYPOGRAPHIE DE A. PILLET ET D. DUMOULIN

RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 5, A PARIS

LE COSTUME

AU MOYEN AGE

D'APRÈS LES SCEAUX

PAR

G. DEMAY

ARCHIVISTE AUX ARCHIVES NATIONALES

PARIS

LIBRAIRIE DE D. DUMOULIN ET Cie

5, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 5

—

1880

Tous droits réservés.

A
T5347

709727

INTRODUCTION

Ornement tiré du manuscrit latin n° 8846, à la Bibliothèque nationale, XIIe siècle.
Le sujet central est la traduction de cette parole : « Dieu a tout fait avec ordre, poids et mesure. »

INTRODUCTION

VANT d'aborder, dans ses détails, l'étude du costume d'après les sceaux, il nous paraît indispensable de faire connaître la nature spéciale des monuments qui nous ont fourni les matériaux de ce travail.

Il faut donc commencer par expliquer ce que l'on entend par ɛtrême importance que le moyen âge emploi, c'est-à-dire à son apposition. ıs pas la prétention de faire ici un ɜtique et encore moins celle d'écrire un traité complet. Certains côtés de cette science intéresseraient médiocrement nos lecteurs. D'ailleurs ceux qui seraient tentés d'approfondir la matière trouveront dans les livres de Mabillon, Heineccius, Muratori,

dom Toustain et Tassin, etc., aux siècles derniers ; de MM. Natalis de Wailly, Douët d'Arcq, etc., nos contemporains, tout ce qu'on peut dire sur les sceaux au point de vue de la diplomatique. Ce premier chapitre contiendra forcément quelques détails techniques. Ils ont été abrégés autant qu'il était possible. Mais le sujet est si peu connu, qu'il a semblé difficile d'exposer plus sommairement, sous peine d'obscurité, ces notions préliminaires.

Les sceaux une fois présentés, nous examinerons leur imagerie dans ses rapports avec le costume royal, le costume féminin, le costume de guerre et d'apparat, civil et religieux. Quelques pages seront consacrées à l'étude du blason. Les armoiries sont tellement liées à l'habillement des dames, et surtout des chevaliers, qu'on ne saurait omettre de parler d'une science qui se rattache en outre à l'histoire des grandes familles anciennes.

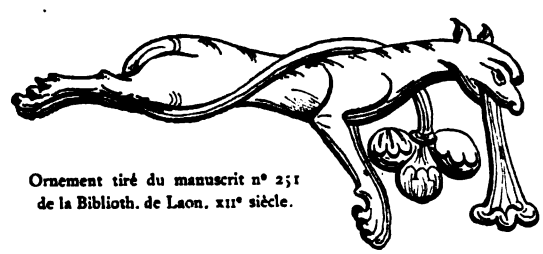

Ornement tiré du manuscrit n° 251 de la Biblioth. de Laon. XIIe siècle.

DÉFINITION DU SCEAU

SA RAISON D'ÊTRE — SES DIFFÉRENTS NOMS

L'ORIGINE du sceau remonte à la plus haute antiquité. Les textes bibliques en constatent déjà l'usage. L'Égypte des Pharaons nous a transmis des papyrus portant des traces évidentes de sceau. Les Grecs et, après eux, les Romains donnèrent aux contrats la double consécration de leur signature et de leur anneau, et nous retrouvons ce double usage encore observé par les Carolingiens.

De ces deux éléments d'authenticité, le moyen âge n'a conservé généralement que le sceau. Bien peu de personnes, en effet, en dehors des gens d'église ou de robe, savaient alors écrire, et le soin de signer laissé à la main du rédacteur de l'acte n'offrait plus qu'une garantie tout à fait illusoire. Aussi dut-on de bonne heure attribuer complètement au sceau l'autorité qu'il avait jusque-là partagée avec la signature. Voulait-on attester la véracité d'un acte écrit, assurer sa validité, on le scellait, on le munissait d'un sceau.

La reproduction en cire ou en métal d'un objet propre et spécial à celui qui s'en sert, fixée à un acte pour l'authentiquer, est ce qu'on appelle un sceau. La personnalité et la permanence, c'est-à-dire l'usage répété, voilà ses caractères essentiels.

Cet objet qui doit donner l'empreinte, ce type générateur du sceau consiste d'ordinaire en une matrice fabriquée pour cette unique fonction; quelquefois on a pris une pierre gravée, plus rarement une pierre précieuse. La matrice comporte presque toujours une inscription, une légende expliquant dès le premier mot sa raison d'être, son but; le nom et les qualités de son possesseur viennent ensuite.

Les premières matrices ont été des anneaux; de là, le plus ancien nom des sceaux, *annulus*. On les a ensuite successivement appelés : *bulle, signum, sigillum, seel, scel, seiel, saiau, sceau.*

MATIÈRE DES SCEAUX

Il y a des sceaux de métal et des sceaux de cire. Pour les sceaux de métal, auxquels est réservée la dénomination particulière de bulles, on a employé l'or, l'argent et le plomb.

Sceaux d'or. — Les sceaux d'or qui, suivant la tradition, figurèrent dans des occasions solennelles au bas des actes des empereurs d'Orient et d'Occident, des papes et des doges, sont devenus fort rares de nos jours. Les Archives nationales à Paris n'en possèdent que dix. Sur ce nombre, quatre proviennent de l'empereur Frédéric II; deux de Charles IV, de Bohême; le

Fig. 1. — Sceau d'or de l'empereur Frédéric II, roi des Romains, 1219. Frédéric, en costume d'apparat, est assis sur un trône de riche architecture à dossier fleuronné. Il tient le sceptre et un globe crucifère. La légende signifie : « Frédéric, par la grâce de Dieu roi des Romains, toujours auguste, et roi de Sicile. »

Fig. 2. — Contre-sceau de l'empereur Frédéric II, roi des Romains. La légende signifie : « Rome, tête du monde, tient les rênes de l'univers. » Le monument est un type d'architecture du douzième siècle.

septième est de Baudouin II, empereur de Constantinople; le huitième, du doge Gradenigo; le neuvième, de l'empereur Ferdinand; le dixième, de Henri VIII, roi d'Angleterre, ratifiant le traité de Boulogne.

Les Archives du département du Nord en comptent seulement quatre : deux, du même empereur Frédéric, ont un module plus grand que ceux des Archives nationales, avec la même représentation; le troisième figure au bas du diplôme par lequel Henri, son fils, abolit la commune de Cambrai; le quatrième reproduit l'effigie de l'empereur Charles IV, de Bohême.

Il ne faudrait pas que ce mot de sceau d'or éveillât des idées de splendeur, de magnificence exagérées. Le métal est bien d'or, mais le sceau consiste presque toujours en deux feuilles très minces dont le relief peu saillant s'obtenait par le procédé de l'estampage. Ces feuilles ont ensuite été rapprochées et soudées de façon à former une boîte légère à l'intérieur de laquelle on a introduit un gâteau de cire destiné à la soutenir, à la protéger contre de faciles déformations.

Le sceau de Henri VIII, en or massif, se fait remarquer par une fabrication toute différente. Il n'a pas été frappé, il a été fondu et ciselé. Aussi est-ce plutôt une œuvre de fantaisie qu'un véritable sceau. Les divers genres de travail qu'il a subis ont altéré sa forme primitive, l'identité de type n'existe plus; créé pour une occasion exceptionnelle, il n'a pas la permanence; les qualités constitutives du sceau lui manquent.

Sceaux d'argent. — Nous ne connaissons qu'un

Fig. 3. — Sceau d'argent de Rodrigo Diaz de Los Canberos. Treizième siècle.

Fig. 4. — Contre-sceau de Rodrigo Diaz.

seul sceau d'argent. Ce type, d'une facture barbare, formé de deux lames de métal estampées et soudées

par le bord, appartient au seigneur navarrais Rodrigo Diaz de Los Canberos. La charte qui le porte constitue une curiosité historique digne d'être citée. Le seigneur Rodrigo y atteste avoir entendu Alphonse VIII, roi de Castille, déclarer à son lit de mort que si son fils Henri décédait sans postérité, la Castille revenait de droit au descendant du roi de France. Il invite en conséquence Louis VIII à envoyer aussitôt son fils prendre possession du royaume, lui promettant le secours de son épée et l'assistance d'autres seigneurs.

Sceaux de plomb. — L'or et l'argent n'ont jamais été utilisés que bien rarement et par exception ; il n'en est pas de même du plomb. Le prix modique de la matière, sa nature malléable, la certitude de sa durée, ont contribué à en répandre l'usage. C'est surtout dans les pays méridionaux, où l'existence des sceaux de cire pouvait être compromise par la chaleur du climat, que l'on rencontre les bulles de plomb.

Fig. 5. — Bulle de Sixte-Quint à l'effigie de S. Pierre et de S. Paul.

Tous les papes, depuis Deusdedit, en 614, ont fait usage de ce métal. Les empereurs d'Orient, les rois de Chypre, d'Espagne, de Portugal, de Sicile, les doges, les princes d'Orange, les comtes de Toulouse, les Hospitaliers, s'en sont servis. Il accompagne égale-

ment des chartes émanées de seigneurs, d'évêques ou d'abbés d'Italie et de Provence.

Sceaux de bronze. — Quant aux bulles de bronze citées par les auteurs, rien ne prouve qu'elles aient jamais scellé des pièces. On n'en a jamais vu de fixées à des actes ; leur existence nous paraît donc tout au moins problématique.

Sceaux de cire. *Cire vierge.* — La cire vierge, plus ou moins jaunie par le temps ou par la cuisson, a été la première employée. C'est avec cette cire que nos rois des deux premières races ont plaqué leurs diplômes. On rencontre toutefois pendant cette période quelques sceaux d'une couleur rougeâtre ; la charte d'Offa, roi des Merciens, en offre un exemple.

Cire blanche. — En 1030, le sceau de Robert, roi de France, nous présente le premier type de cire colorée avec une substance blanche.

Cire rouge. — Les cires rouges commencent avec Louis le Gros, à la fondation de l'abbaye de Saint-Victor, en 1113, avec Étienne de Senlis, évêque de Paris.

Cire verte. — Les cires vertes apparaissent aux chartes de Galeran II, comte de Meulan, de Maurice de Sully, vers 1165.

Cire de la chancellerie. — Tandis qu'au treizième siècle on se sert indistinctement des couleurs précé-

dentes en y ajoutant les teintes jaunes, brunes, roses, noires et quelquefois, mais fort rarement, les bleues, la chancellerie de France sous le roi Jean règle l'emploi de ses cires sur l'importance des affaires expédiées. Les ordonnances, les édits, les actes à effet perpétuel seront dorénavant scellés de cire verte sur lacs de soie rouge et verte; les actes à effet transitoire, en cire blanche sur queue de parchemin. Sans être établi aussi régulièrement, l'usage des couleurs de la chancellerie date de plus loin. Philippe-Auguste, en 1202, 1209, 1216, saint Louis et Philippe le Hardi ont usé fréquemment de cire verte sur lacs de soie rouge et verte.

Ajoutons que si des grands feudataires suivent dans certaines circonstances les errements de la chancellerie, la couleur de la cire, pas plus pour eux que pour les particuliers, n'a jamais aucune signification.

Cire vermeille et rose. — Au quatorzième siècle et aux siècles suivants, on voit se répandre l'usage de la cire vermeille. La chancellerie l'applique aux affaires du Dauphiné et à celles d'Italie.

Certains établissements religieux semblent s'être adonnés à des teintes spéciales. L'abbaye de Cysoing scelle en cire blanche, l'abbaye de Vaucelles montre une préférence pour la cire rosée.

Cire noire. — La cire noire est une rareté que l'on rencontre dans les sceaux des ordres militaires religieux.

Cire bleue. — Beaucoup de sigillographes parlent de cire bleue sur la foi les uns des autres et sans en avoir jamais vu. Les Archives nationales n'en possèdent qu'un seul exemple. Il est fourni par une charte de Enrique Perez de Ferana, seigneur espagnol, en 1276. Le sceau qui l'authentique est rond, en cire bleue, et porte un loup passant à gauche en cire noire, dans une cuvette de cire rouge.

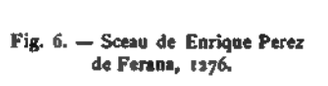

Fig. 6. — Sceau de Enrique Perez de Ferana, 1276.

Composition des cires. — L'on n'est pas encore bien fixé sur la composition des cires. Si nous en jugeons par leur état actuel, les recettes ont dû être très variées et souvent défectueuses; mais l'on sent qu'il devait entrer, dans toutes, deux substances indispensables : l'une destinée à colorer, l'autre à donner la solidité. Les comptes de l'archevêché de Rouen jettent un peu de lumière sur cette question en nous donnant la proportion des matières employées pour le sceau de l'officialité : 50 livres de cire mélangées de 2 livres de vert-de-gris et de 16 livres de poix blanche.

CONSERVATION DES SCEAUX DE CIRE

Il a fallu que l'on fût bien séduit par la facilité d'opérer avec la cire, par l'économie qu'elle procure, pour se décider à confier la validité d'un écrit souvent important à une matière offrant si peu de résistance. Aussi, malgré l'addition des parties résineuses propres à la durcir, s'est-on ingénié à multiplier les précautions pour assurer sa conservation.

Sceaux a collet. — L'on a d'abord essayé de protéger le sceau par un épais rebord ou collet que l'on formait en relevant autour de la légende l'excès de cire qui débordait sous la pression de la matrice.

Sceaux vernis. — La surface de l'empreinte s'enduisait quelquefois d'un vernis qui devenait très dur en se desséchant. On le trouve appliqué sur les sceaux des premiers Capétiens dès l'an 1060. Plus la cire était friable, à couches mal liées, plus l'enduit offre d'épaisseur. C'est pour cette raison qu'une forte couche de peinture recouvre les sceaux de l'abbaye de Saint-Vaast, à Arras, de l'abbaye de Marquette, à Lille. On a consolidé par le même procédé la cire feuilletée de l'abbaye de Notre-Dame-des-Prés, à Douai. La mauvaise cire blanche du prieuré de Longueville, dans la

Seine-Inférieure, présente des empâtements de couleur rouge ou verte sous lesquels la légende et l'image disparaissent.

Cire pétrie avec des poils, de la ficelle. — Pour obvier, en cas d'accident, à la séparation et à la perte des fragments, la cire a été quelquefois pétrie avec des poils, avec de la ficelle. Un sceau de Guillaume de Tancarville, préparé avec de la ficelle, se trouve dans le fonds de l'abbaye de Boscherville, à Rouen.

Cuvettes. — Lorsque la mode des cires vermeilles est venue, on les a placées au fond de solides cuvettes en cire ordinairement vierge, quelquefois rouge ou verte, ainsi que cela se voit dans la plupart des sceaux des cardinaux, des dignitaires et officiers du Saint-Siège, chez les empereurs d'Allemagne, etc.

Chemises. — L'on a songé aussi à habiller les sceaux de chemises en étoffe ouvertes par le bas, et ce moyen de conservation a donné les meilleurs résultats. Dans l'abbaye de Froidmont, à Beauvais, ils sont revêtus d'une chemise feutrée ; à l'abbaye du Gard, à Amiens, la chemise est en toile. Les religieux de Vaucelles avaient introduit un certain luxe dans l'emploi de ces chemises : ils enveloppaient leurs sceaux dans des sachets en étoffe de prix, sur laquelle sont reproduits par le tissage ou la peinture des

figures héraldiques ou des ornements empruntés à l'industrie du Levant.

Sceaux cousus dans du parchemin. — Un autre usage assez répandu était de coudre les sceaux dans une bourse de parchemin, après les avoir entourés d'étoupe ou de papier. Ce mode de conservation, des plus défectueux, ne nous a guère transmis que des débris.

Cire plaquée étalée en croix. — Les sceaux plaqués du quatorzième et du quinzième siècle sont loin de posséder la solidité des types plus anciens. Leur cire de couleur vermeille est cassante et sans épaisseur ; pour mieux la fixer au parchemin, on l'étalait au loin en forme de croix afin d'obtenir une plus grande surface d'adhérence. Un mandement de Charles V sur les aides, en 1378, présente ce mode de scellé.

Tresses de parchemin, de paille, de jonc, de cordelette. — D'autres fois ces mêmes sceaux plaqués ont été cerclés de torsades de parchemin cousues à la pièce ou de tresses en paille, en jonc, en cordelette. Une lettre de Charles VI, relative à une concession d'eau aux Célestins de Paris, possède un sceau muni d'une torsade en parchemin ; la réception d'un aveu par la Chambre des comptes, en 1411, est

TISSUS DU TREIZIÈME ET DU QUATORZIÈME SIÈCLE

SERVANT A ENVELOPPER LES SCEAUX

Ces bourses faites d'étoffes précieuses reproduisent, par le tissage ou la peinture, des figures héraldiques ou des ornements empruntés à l'industrie du Levant.

plaquée de trois signets protégés par des tresses de paille.

Boites de fer-blanc. — Vers le quinzième siècle, certains établissements religieux, des cardinaux, quelques évêques et abbés, des universités, ont imaginé d'encastrer leurs sceaux dans des boîtes de fer-blanc. Ce procédé a détruit beaucoup de types et n'en a pas conservé un seul. Les sceaux de l'abbaye du Câteau, qui en avait adopté l'usage, ne présentent plus que des ruines. Cependant ce mode a persisté jusqu'à nos jours. Les sceaux apposés sur les actes de nos derniers rois sont tous enchâssés dans des boîtes de fer-blanc.

Boites en bois. — Plus tard sont venues les boîtes en bois, employées avec succès en Allemagne, sur les bords du Rhin, à Montbéliard.

Boites en ivoire, en argent, en vermeil. — Enfin, dans des temps plus modernes, des souverains étrangers ont scellé dans des boîtes en ivoire, en argent, en vermeil. Maximilien, électeur de Bavière, donne son adhésion au traité de Westphalie par un sceau contenu dans une boîte en ivoire. Une boîte en métal doré renferme, en 1770, le sceau de l'empereur Joseph II.

FORME DES SCEAUX

Les sceaux affectent deux formes principales bien tranchées : la forme ronde et celle dite en ogive. Disons tout de suite, pour bien déterminer cette seconde manière d'être, que la figure géométrique du sceau dit en ogive est obtenue par l'intersection de deux circonférences égales.

A la forme ronde et à l'ogive il faut ajouter les suivantes, en observant que les premières sont les plus fréquemment employées :

L'ovale, la forme en écu, la polygonale, la forme en losange ; il existe aussi des sceaux en étoile, en trèfle, festonnés, carrés, rectangulaires, en poire.

Sceaux ronds. — Les plus anciens types conservés aux Archives nationales, les sceaux des Mérovingiens, sont ronds. Cette forme, abandonnée par les Carolingiens, a été reprise et conservée par les rois de la troisième race, à l'exception pourtant du roi Robert. Les papes, les rois étrangers, les grands feudataires, dauphins, ducs, comtes et marquis, les chevaliers, les villes, l'ont adoptée. Les premiers sceaux ecclésiastiques étaient de forme circulaire, les sceaux des dames assises ou à cheval le sont également.

Sceaux en ogive. — Dès le douzième siècle, les cardinaux, les évêques, les monastères, les abbés et abbesses, tous les religieux en un mot, choisissent la forme ogivale. C'est aussi la forme des sceaux des dames représentées debout. Tout en persistant jusqu'à la décadence du sceau, l'ogive n'a pas toujours conservé les mêmes proportions. Il ne sera donc pas inutile de faire remarquer ici que plus l'ogive est ample, surbaissée, plus sa date est ancienne; elle tend à s'allonger, à s'amaigrir, à devenir plus effilée à mesure qu'elle devient plus moderne.

Sceaux ovales. — La forme ovale s'applique spécialement aux sceaux dont l'empreinte est fournie par une pierre gravée. Les sceaux de cire des rois carolingiens et de beaucoup d'autres personnages le démontrent. Mais ce que nous venons de dire ne reste exact que jusqu'au quinzième siècle, car, à partir du seizième, les sceaux ecclésiastiques abandonnent souvent l'ogive pour prendre la forme ovale.

Fig. 7. — Sceau de Jean III et de Jean IV, comtes de Vendôme. Encastrée dans une légende, une pierre gravée chrétienne représente deux anges tenant une croix latine.

Fig. 8. — Roy Diaz de Oyon (Navarre).

Sceaux en écu. — La forme en écu paraît assez fréquente dans le midi de la France, en Artois, en Flandre. Le type de

Mathilde, comtesse de Flandre, en 1189, fournit un exemple de sceau en écu triangulaire. La figure d'écu arrondi par le bas (fig. 8) appartient plus particulièrement aux pays méridionaux.

Fig. 9. — Sceau en losange de la ville de Dunwich (Angleterre), treizième siècle. Nef à trois châteaux, manœuvrée par des matelots en chaperon. La légende latine signifie : « Sceau de la ville de Donewi. »

Sceaux polygonaux. — Les sceaux à cinq, à six, à huit côtés se rencontrent un peu partout. C'est ainsi que le sceau de la commune de Rieux, en 1308, présente la figure d'un hexagone.

Sceaux en losange. — Les sceaux en losange ne sont pas non plus très rares. La France, l'Angleterre,

l'Espagne et la Navarre ont fait usage de cette disposition. Le sceau de la ville de Dunwich, au treizième siècle, affecte la forme d'un losange (fig. 9).

Fig. 10. — Ferrand Juanez de Valverde.

Sceaux festonnés, en étoile, tréflés, carrés ou losangés, a appendices. — Des dignitaires espagnols,

Fig. 11. — Diego Arela, alcade de Tolède.

des seigneurs navarrais, emploient des sceaux orbiculaires bordés de quatre, six ou huit festons; des sceaux en étoile ou tréflés, ou participant de ces deux dispo-

sitions; des sceaux carrés ou losangés présentant sur

Fig. 12. — Don Johan Nunez, seigneur navarrais.

chacun de leurs côtés un appendice demi-circulaire, c'est-à-dire quadrilobés.

Fig. 13. — Abbaye de Tournus.

Sceaux rectangulaires. — Le sceau de Baudouin, comte de Mons, est en cuvette rectangulaire; celui de

l'abbaye de Tournus dessine un rectangle cintré par le haut.

Sceaux piriformes. — Liébert, évêque de Cambrai

Fig. 14. — Chapitre de Notre-Dame de Noyon. 1174.

en 1057, le chapitre de Notre-Dame de Noyon, en 1174, se servent de sceaux en forme de poire.

Les règles qui déterminent les formes principales des types n'échappent pas à la loi commune; elles se compliquent de nombreuses exceptions. Le sceau du roi Robert est en ogive; un des sceaux du comte de Flandre Thierri d'Alsace est également ogival; ceux de plusieurs seigneurs présentent la même anomalie. La première femme de Philippe de Valois, Jeanne de Bourgogne, la comtesse de Bar Yolande de Flandre,

d'autres dames debout, usent de types circulaires. Certains sceaux ecclésiastiques sont ronds. On rencontre des pierres gravées rectangulaires, polygonales, etc. Dans quelques provinces, comme en Normandie, on ne reconnaît plus de règle fixe, surtout dans les sceaux des classes inférieures.

DIMENSIONS DES SCEAUX

La dimension des sceaux a varié d'âge en âge, elle s'est augmentée avec le temps. Le diamètre des plus grands sceaux mérovingiens dépasse à peine trente millimètres. Les sceaux des Carolingiens mesurent en moyenne jusqu'à quarante-cinq millimètres ; chez les rois de la troisième race, le diamètre commence par soixante-dix millimètres et continue progressivement : le type de saint Louis compte quatre-vingts millimètres; celui de Charles VI, quatre-vingt-dix-sept; de Henri II, cent quinze. Les sceaux des souverains étrangers, des grands personnages, suivent la même progression. Ceux des rois d'Angleterre ont même atteint des proportions beaucoup plus vastes : le sceau d'Édouard IV porte cent quinze millimètres de diamètre ; celui d'Élisabeth, cent quarante-cinq ; celui de la reine Anne, cent soixante-dix-sept. Les bulles des papes depuis le douzième siècle ont, au contraire, gardé la même taille.

ont d'abord été plaqués; ils occupent ordinairement la droite au bas de l'acte où ils étaient fixés de la manière suivante : on pratiquait au parchemin une incision cruciale dont on rabattait les angles afin que la cire chaude pressée par la matrice pût passer au dos de la pièce, où on la rivait en l'aplatissant. Quelquefois l'incision en croix était bridée par de petites bandes de parchemin entre-croisées pour mieux retenir la cire. Ce mode de scellé est resté en vigueur jusque sous Louis le Gros.

Les sceaux plaqués que l'on rencontre aux treizième et quatorzième siècles n'ont eu que des destinations spéciales. Ils servaient à clore des lettres missives, à des mandements royaux sur les Aides, à certaines lettres patentes, à certifier des actes émanant des gens des Comptes ou de commissaires extraordinaires, etc. La capitulation de Vitry et des forteresses voisines, en 1424, présente vingt-six sceaux plaqués, alignés sur deux rangées avec le sceau de la prévôté de Vitry posé au-dessous.

Le sceau plaqué apparaît encore aux seizième et dix-septième siècles ; c'est sa décadence. La matrice a été appliquée sur u
lablement glissé un g
preinte et la rendre
en papier; le papier
cire est devenue l'acc

Sceaux pendants. — Le premier sceau pendant de nos rois se rencontre en 1118, sous Louis le Gros. Ce n'est pas que ce nouveau système d'attache n'ait été employé avant cette époque. Richard, archevêque de Bourges, se sert d'un sceau pendant en 1067; les rois d'Angleterre en ont de plus anciens encore; mais l'usage des sceaux pendants ne se généralise en France qu'à partir de Louis le Gros et de Louis VII, son successeur.

Les sceaux pendants étaient ordinairement retenus à la charte par un lien passé dans une légère incision horizontale ou une petite ouverture pratiquée au bas du parchemin et sur son repli.

Lanières de cuir. — Pour les premières attaches, on s'est servi de doubles lanières de cuir blanc, plates ou tressées.

Fils de soie, de chanvre, de laine; tissus. — Bientôt après l'on rencontre des fils de soie, de chanvre, de laine, en nature ou tissés. Un diplôme d'Étienne de Senlis, évêque de Paris, semble établir vers 1138 la transition entre les lanières de cuir et ces nouvelles attaches; le sceau qui l'authentique est suspendu par des lanières de cuir blanc entremêlées de fils de chanvre rouge et vert. Le sceau de Louis le Jeune, en 1139, 1145, est porté par des flocs de soie verte. Vers 1154, 1157, apparaissent les cordelettes tressées, les ganses bariolées.

Doubles queues de parchemin. — C'est dans les

chartes des sires de Fougères, en 1163, de Raoul, comte de Clermont, en 1183, que se présentent les premières doubles queues de parchemin.

Simples queues. — Les simples queues commencent à se montrer aux chartes d'Eudes, duc de Bourgogne, en 1205, de Philippe-Auguste, en 1216. Ces simples queues ne consistent plus, comme les attaches précédentes, en un lien de cuir, de fil ou de parchemin traversant l'acte et dont les deux bouts viennent se rejoindre dans le corps du sceau; elles font partie intégrante de l'acte. Pour sceller sur simple queue, on fendait le bas de la pièce horizontalement et dans une certaine longueur, de façon à détacher du parchemin une petite patte pendante, à l'extrémité libre de laquelle on apposait le sceau.

On a souvent profité des queues de parchemin pour y transcrire, en signe d'approbation, les ratures ou les surcharges contenues dans les chartes. On y répète aussi quelquefois la somme spécifiée dans un acte de vente. C'est ainsi que dans une cession d'une portion de rente, faite en 1304 par le sire de Ghistelles, la double queue porte trois fois de suite la somme de 75 livres restant à la disposition du vendeur (fig. 17).

Au commencement du treizième siècle, les lanières de cuir, tout à fait abandonnées, ont cédé la place à d'autres attaches plus légères et plus élégantes, queues de parchemin, flocs, lacs, tresses ou cordons. A partir

Fig. 16. — Type de sceau attaché au parchemin par des lanières de cuir blanc, tressées. Douzième siècle. — Louis VII couronné, en manteau royal, tient d'une main le sceptre et de l'autre un fleuron ; il est assis sur un pliant à têtes de lion. L'inscription qui se lit sur le parchemin signifie : « Donné par la main d'Algrin, chancelier. » Celle qui entoure la figure de Louis VII se traduit : « Louis, par la grâce de Dieu, roi des Francs. »

de cette époque le chanvre, la soie surtout, prennent les couleurs les plus brillantes et sont tissés des plus ingénieuses façons. Il nous vient d'Orient des rouges éclatants, des bleus célestes au ton chaud. Les pays du Midi traduisent sur les ganses leurs blasons d'or et de gueules. Ce sont des rubans échiquetés de bleu, de jaune, de blanc et de brun; des cordelettes blan-

Fig. 17. — Cession d'une portion de rente par le sire de Ghistelles, scellée du sceau du Châtelet.

ches, chinées, mouchetées ou componées. Des lacs de soie rose attachent, en 1219, le sceau de Simon, archevêque de Bourges; la ville de Pontoise a des torsades de soie violette; l'empereur Frédéric, le chapitre de Saint-Aignan, en 1244, emploient des flocs de soie bleue; les comtes de Flandre préfèrent les tresses de soie verte, tandis que les comtes de Toulouse recherchent les cordons de soie rouge étranglés de distance en distance par des fils d'or.

Un ruban de fil liséré de brun, componé de blanc

et de bleu, retient, en 1309, le sceau de la ville de Cahors. En 1374, le Châtelet scelle avec de longs flocs de soie rouge, jaune et bleue; Pierre, comte d'Alençon, se sert des mêmes couleurs en torsade.

L'abbaye de Cercamp suspend les sceaux à des ganses plates de couleurs variées, tressées de fils d'or. Le duc de Saxe emploie le jaune et le noir; le marquis de Brandebourg, la soie noire tissée d'argent; Maximilien, électeur de Bavière, en 1648, la soie bleue mêlée du même métal; l'empereur Joseph II, en 1770, des cordelettes de fil d'or.

Mais l'attache la plus curieuse, découverte par M. Léopold Delisle et conservée aux Archives du Calvados, se voit au bas d'un acte de Richard Cœur-de-Lion. Sur un lacs de soie verte, et tissée dans le corps même de l'étoffe, est écrite cette devise d'amour : « Jo suis druerie — ne me dunez mie — ki nostre amur deseivre — la mort p..... » (Je suis un gage d'amour, ne me donnez pas; qui notre amour sépare, la mort p.....).

Pourquoi cette devise amoureuse se trouve-t-elle au bas d'une donation en faveur du connétable de Normandie et de Gile, sa femme? C'est un fait qui, selon nous, attend encore son explication.

Sceau attaché au milieu de l'acte. — L'usage était de fixer les sceaux pendants aux bords des actes et habituellement au bord inférieur. Nous n'avons rencontré qu'une seule exception à cette pratique. Dans

une charte de 1105, conservée aux Archives de la Somme, fonds de Saint-Fuscien, le sceau de Godefroi, évêque d'Amiens, avait été suspendu au milieu du corps de la pièce.

Entre autres particularités, on pourrait encore citer celles où une double queue de parchemin porte un sceau à chacune de ses extrémités, où plusieurs sceaux ont leurs attaches passées dans la même ouverture. Il suffira de les avoir mentionnées.

DU SOUS-SCEAU

Il n'est pas rare de rencontrer dans les juridictions laïques ou religieuses de Flandre ou de Normandie deux sceaux fixés à la suite l'un de l'autre sur la même queue. Ainsi tel acte qui est muni du sceau de l'officialité de Cambrai ou de Tournay, porte immédiatement au-dessous de celui-ci et sur la continuation de son attache le signet de l'official. Tel autre, revêtu du scel d'une prévôté, porte en sous-sceau le signet du garde du scel de cette même prévôté.

Si les types avec un sous-sceau sont assez communs, il est plus exceptionnel d'en rencontrer avec deux sous-sceaux. Ce cas se présente dans plusieurs actes des Guillemins de Walincourt. Le sceau du provincial de l'ordre, celui du prieur et celui des Guillemins figu-

rent échelonnés à la suite l'un de l'autre sur le même ruban de soie verte.

CHARTES A PLUSIEURS SCEAUX

Le nombre des sceaux appendus à une charte pouvait être considérable. Si le bord inférieur de l'acte ne suffisait pas pour les recevoir en une seule ligne, on les y attachait sur plusieurs rangées, ou bien on envahissait les deux bords adjacents et quelquefois les quatre côtés. C'est à partir des premières années du treizième siècle qu'apparaissent ces pièces à sceaux multiples, sceaux dont le nombre va en grandissant dans les deux siècles qui suivent. L'acte renfermant les garanties qui furent fournies, en 1214, à Philippe-Auguste par Jeanne, comtesse de Flandre, après la bataille de Bouvines, est muni de quinze sceaux sur simple queue ; l'arrêt portant la déchéance de Pierre, duc de Bretagne, en 1230, comprend trente sceaux garnissant le bas et les deux côtés de la sentence ; l'ordonnance de saint Louis sur les juifs, de la même date, compte trente-neuf sceaux attachés sur ses trois côtés. Cinquante-neuf sceaux répartis sur les quatre bords du parchemin sanctionnent, en 1425, la coutume de Lorraine.

La soumission des gens de Grammont qui, en 1380,

avaient suivi le parti des Gantois contre le comte de Flandre, porte soixante-huit sceaux. Les six expéditions du traité d'acquisition de la seigneurie de Malines, conservées aux Archives du département du Nord, contiennent chacune cent sceaux, tous placés au bas de l'acte sur quatre rangées parallèles. Lorsque Jacqueline de Bavière quitta son deuxième mari pour épouser le duc de Glocester, Philippe le Bon provoqua sa déchéance et se fit déclarer gouverneur et héritier du Hainaut par deux chartes solennelles, l'une scellée de cent soixante-douze sceaux suspendus au bas du titre sur onze rangées horizontales, l'autre scellée seulement de cent dix.

Il est fort difficile, comme on peut le comprendre, de se reconnaître dans une pareille multiplicité d'attaches. Aussi certains scribes prennent-ils quelquefois la précaution d'écrire à côté des rubans ou sur les queues des parchemins les noms des possesseurs des sceaux ; ils les ont d'autres fois représentés par un signe ou par un dessin. Dans une charte de l'abbaye d'Ourscamps, appartenant aux Archives de l'Oise, le sceau de Suger, abbé de Saint-Denis, est indiqué par une tête de moine figurée à côté de son attache.

DE LA PRÉSÉANCE DU SCEAU

DANS les chartes scellées de plusieurs sceaux, la place occupée par chacun d'eux ne lui était pas assignée au hasard. Elle était subordonnée à des lois de préséance, à des règles de cérémonial que nous allons faire connaître.

La place d'honneur se trouvait à l'extrême gauche, ou bien au milieu.

Place d'honneur à gauche. — Si le personnage le plus marquant prenait la première place de gauche, celui qui l'approchait le plus en dignité scellait immédiatement à sa droite; le plus considérable après celui-ci venait ensuite, et ainsi en continuant jusqu'à la fin, de sorte que le plus humble occupait l'extrême droite.

La charte de la capitulation de Lille, en 1304, donne un remarquable exemple de cette disposition :

1 — 2 — 3 — 4 — 5 — 6 — 7 — 8 — 9 — 10

1er Charles, fils du roi de France, comte de Valois et d'Anjou, occupe l'extrême gauche.
2e Louis, fils du roi de France, comte d'Évreux, se range à sa droite.
3e Jean, duc de Bourgogne, prend la droite du comte d'Évreux; puis successivement :
4e Robert, duc de Bretagne, chambrier de France;
5e Amédée, comte de Savoie;
6e Jean, comte de Dreux;
7e Gaucher de Châtillon, comte de Porcien, connétable de France;

8e Jean de Chalon, sire d'Arlay ;
9e Ithier de Nanteuil, prieur de Saint-Jean-de-Jérusalem en France ;
10e Jacques, sire de Béon.

Place d'honneur au milieu. — Lorsque le plus grand personnage tenait la place du milieu, le plus grand après lui se rangeait à sa gauche et le plus considérable après celui-ci prenait sa droite ; le suivant en dignité retournait à la gauche, celui qui venait ensuite allait à droite, et ainsi jusqu'aux deux extrémités de gauche et de droite, où se trouvaient les personnes les moins élevées.

L'ordonnance de saint Louis sur les juifs, en 1230, scellée de vingt sceaux, nous aidera à faire comprendre cette autre disposition.

20—18—16—14—12—10—8—6—4—2—1—3—5—7—9—11—13—15—17—19

GAUCHE	AU MILIEU	DROITE
	1er Le roi saint Louis.	
2e Philippe de France, comte de Boulogne.		3e Thibaud IV, comte de Champagne et de Brie.
4e Hugues X de Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême.		5e Hugues IV, duc de Bourgogne.
6e Robert de Courtenay, bouteiller de France.		7e Amauri VI, comte de Montfort et connétable de France.
8e Henri II, comte de Bar-le-Duc.		9e Raoul d'Issoudun, fils du comte d'Eu.
10e Enguerrand III, sire de Coucy.		11e Hugues de Châtillon, comte de Saint-Pol.
12e Jean, comte de Chalon.		13e Guillaume de Linières.
14e Érard de Brienne, sire de Ramerupt.		15e Archambaud IX, sire de Bourbon.
16e Guillaume, seigneur de Dampierre.		17e Jean de Braine, comte de Vienne et de Mâcon.
18e Jean de Nesle.		19e Gui de Dampierre, seigneur de Saint-Just.
20e Guillaume de Vergy.		

Que les actes émanent de juridictions laïques ou d'autorités religieuses, qu'ils aient un caractère privé ou représentent seulement des intérêts de famille, ces deux règles de la préséance sont généralement observées.

Ainsi le bailli d'Amiens scelle au milieu, les deux auditeurs du roi se rangent l'un à gauche et l'autre à droite.

Dans une charte de 1290, Gui de Dampierre, comte de Flandre, se place à l'extrême gauche; Isabelle, sa femme, se range à son côté; et en suivant vers la droite, Robert de Nevers, son fils aîné, et après lui Guillaume, fils puîné.

Les trois fils du premier mariage de la comtesse de Flandre Marguerite suspendent leurs sceaux dans l'ordre de leur naissance : l'aîné, Guillaume de Dampierre, à gauche; Gui, son frère, au milieu, et Jean, le plus jeune, à droite.

DU CONTRE-SCEAU

De même que les monnaies et les médailles sont frappées des deux côtés et présentent ainsi un avers et un revers, de même beaucoup de sceaux portent deux empreintes : l'une à la face, et l'autre au dos.

Cette deuxième représentation imprimée au dos d'un sceau est ce que l'on appelle un contre-sceau. En un mot, le contre-sceau est le revers d'un sceau. On a même conservé, par analogie, le nom de revers à tous les contre-sceaux des sceaux de métal. Quelques

au sceau du duc de Normandie le type du nouveau roi d'Angleterre. Mais Guillaume n'inaugura pas le contre-sceau royal dans ce pays. Son prédécesseur, Édouard le Confesseur, l'avait employé avant lui.

Les contre-sceaux des évêques commencent avec le

Fig. 18. — Louis VII, roi de France, en duc d'Aquitaine.
Il est vêtu du grand haubert, habillement de mailles qui le couvre de la tête aux pieds, et coiffé d'un casque conique à nasal.

douzième siècle, ceux des seigneurs vers la fin de ce même siècle. Hugues, archevêque de Rouen, possède un contre-sceau dès 1129; Henri, évêque de Bayeux, en 1165; Hugues, abbé de Corbie, en 1173.

Causes de l'adoption du contre-sceau. — Les causes les plus rationnelles de l'adoption des contre-

sceaux pour les sceaux de cire paraissent être les suivantes : l'imitation des monnaies, des médailles ou des bulles ; le besoin d'annoncer une dignité nouvelle,

comte de Savoie, en cire verte, portant un contre-sceau de cire rouge.

Dimension du contre-sceau. — La dimension du contre-sceau égale quelquefois la grandeur du sceau, comme dans l'exemple de Louis VII, duc d'Aquitaine, et dans celui de Guillaume de Normandie, déjà cités. Mais généralement le contre-sceau est plus petit que le sceau.

Rapports du contre-sceau avec le sceau. — Tantôt le contre-sceau par sa représentation ou sa légende forme un type isolé, capable par lui seul d'authentiquer un acte, tantôt il est uni au sceau par des liens indissolubles, comme, par exemple, lorsqu'il en continue la légende. Ainsi l'inscription latine du sceau de Philippe d'Alsace dit : *Sceau de Philippe, comte de Flandre;* le contre-sceau ajoute : *et de Vermandois.* Celle de la ville de Lille : *Sceau des échevins de Lille;* le contre-sceau poursuit : *et des jurés.*

Nous pourrions citer des sceaux de femmes posés au revers du sceau de leur mari, comme celui d'Éléonore, femme de Mathieu, comte de Beaumont, ou celui de la femme de Raoul de Fougères, en 1162; mais, bien que l'acte et même la légende du second leur appliquent le nom de *contra-sigillum*, il semble difficile de regarder ces types exceptionnels comme des contre-sceaux.

Sceaux plaqués avec contre-sceaux. — D. Érasme Gastola a publié un certain nombre de sceaux de princes lombards plaqués et portant des contre-sceaux. Mabillon, dans son voyage en Italie, déclare en avoir rencontré deux. Nous ajouterons à ces témoignages celui du sceau de Robert le Frison, consul de Flandre en 1076, conservé aux Archives du département du Nord. Il est plaqué et porte en contre-sceau une tête d'homme de profil, tournée à droite, avec une chevelure frisée, tenant à la bouche un appendice à trois branches terminées chacune par une perle.

Noms du contre-sceau. — Les principaux noms du contre-sceau ont été : *sigillum secretum, sigillum secreti, contra sigillum, sigillum minus, contre-scel, sceau du secret, secret;* on l'a aussi appelé par extension *clavis* ou *custos secreti, clipeus, scutum, écu, consilium, custodia veritatis, testis, fides, nuntius.* Aux Archives de la Manche, sur un contre-sceau de Gui de Laval, au douzième siècle, on lit : *anti sigillum*, et sur le contre-sceau d'Arnoul VI, comte de Looz, en 1293, on rencontre *subsigillum.*

DE L'AUTHENTICITÉ DU SCEAU

LORSQUE nous avons, en commençant, essayé de faire ressortir le véritable caractère du sceau, nous avons dit que son but était de donner l'authenticité. Ce but se trouvait en effet si bien atteint, que la seule présence du sceau au bas d'un acte tenait lieu de l'intervention des témoins, comme le prouvent les formules consacrées : *Teste sigillo, — Tesmoing mon scel ci mis.*

Le sceau était même plus qu'un témoin. Le mot *sigillum*, appliqué maintes fois, au douzième siècle et aux siècles précédents, à l'acte lui-même et au sceau dont on le munissait, établit sans conteste que le sceau devenait le représentant de la personne qui s'en servait.

Mais un acte muni d'un sceau unique offrait trop de prise à l'habileté des faussaires. D'autre part, le contractant pouvait n'être connu que dans une circonscription de peu d'étendue. C'est pourquoi l'on jugea nécessaire d'ajouter au sceau de certaines garanties, de l'entourer pour ainsi dire de témoins. Les diplômes royaux importants, les privilèges, devaient être scellés dans les cours plénières ou dans l'assemblée des grands officiers de la couronne. Pour les chartes

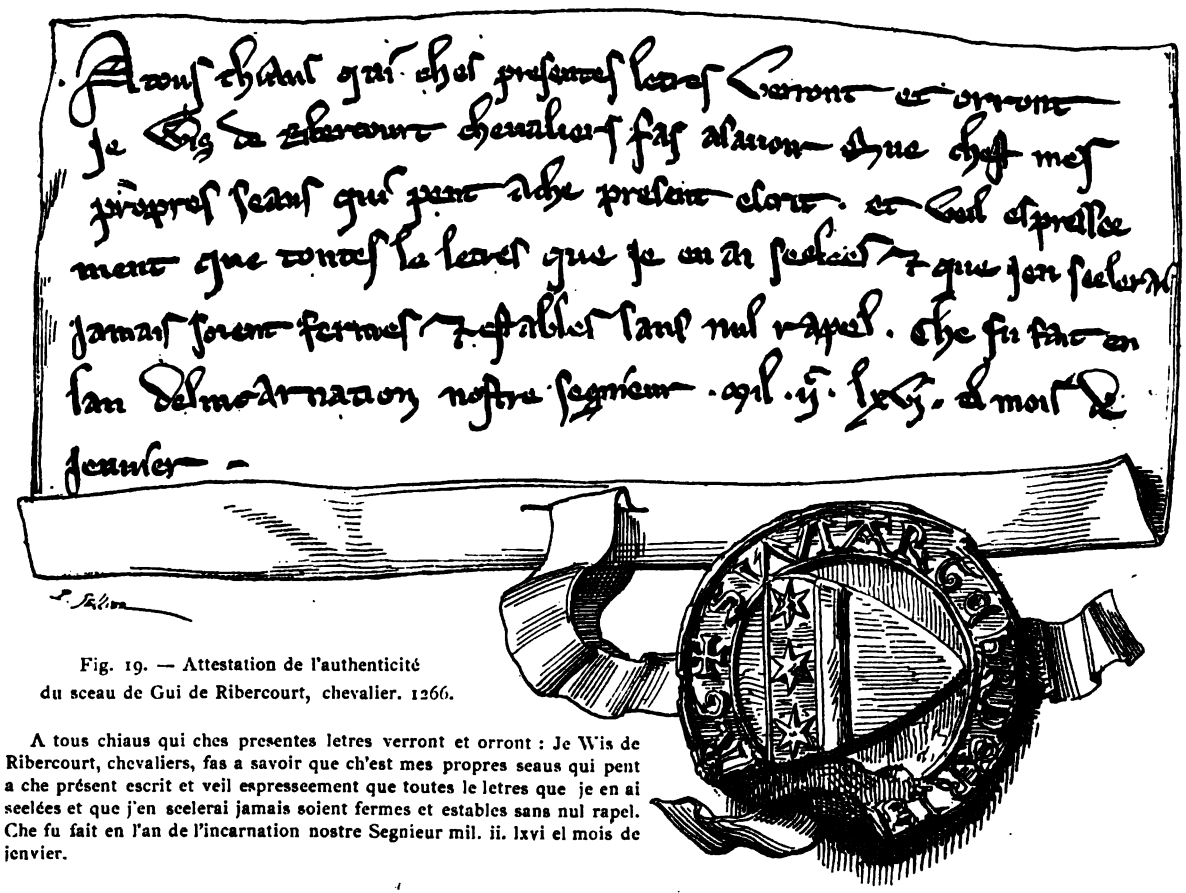

Fig. 19. — Attestation de l'authenticité du sceau de Gui de Ribercourt, chevalier. 1266.

A tous chiaus qui ches presentes letres verront et orront : Je Wis de Ribercourt, chevaliers, fas a savoir que ch'est mes propres seaus qui pent a che présent escrit et veil espresseement que toutes le letres que je en ai seelées et que j'en scelerai jamais soient fermes et estables sans nul rapel. Che fu fait en l'an de l'incarnation nostre Segnieur mil. ii. lxvi el mois de jenvier.

particulières, cette formalité s'accomplissait en public, devant des ecclésiastiques, des seigneurs.

ATTESTATION D'AUTHENTICITÉ. — D'ordinaire, le personnage qui scelle atteste lui-même son sceau. Dans les cas où l'authenticité, tout en restant la même en principe, perdait de sa valeur par le peu de notoriété du contractant, celui-ci avait recours au sceau du grand feudataire dont il relevait, à celui de sa commune, de l'évêque, d'une abbaye voisine, d'une juridiction civile ou ecclésiastique, et en faisait accompagner le sien. En 1363, la cour du comte de Clermont atteste l'authenticité du sceau d'un écuyer nommé Guillaume de Cramoisy. La ville de Douai confirme, au mois de janvier 1381, les sceaux du bailli et des hommes du château de Douai.

SCEAUX DÉPOSÉS DANS LES ABBAYES. — Quelquefois on déposait dans les abbayes un acte scellé pour servir à la confrontation d'actes scellés du même sceau. L'abbaye de Saint-Sauveur, dans la Manche, fournit des exemples de pareils dépôts.

CONCESSION DES SCEAUX PUBLICS. — Au commencement du quatorzième siècle, nous assistons à la réglementation de l'authenticité; nous voyons concéder des sceaux publics destinés à donner cette authenticité et

à devenir en même temps une source de revenus sous le nom de droits et émoluments du sceau.

Degrés d'authenticité des sceaux du même personnage. — Si le même personnage possédait plusieurs sceaux, l'authenticité réservée au sceau principal était contestable pour les autres types. Les rois de France qui, depuis Philippe de Valois, indépendamment du grand sceau et du « sceau en l'absence du grand », se servaient de cachets et de sceaux secrets, furent eux-mêmes soumis à cette restriction. Nous pourrions même citer des lettres de rémission de 1349, frappées de nullité quoique scellées du grand sceau ; seulement le sceau royal était de cire blanche quand il aurait dû être de cire verte. Une ordonnance de 1358, datée de Compiègne, tranche la question d'authenticité en faveur du grand sceau royal et déclare nulles les lettres patentes scellées du sceau secret, si ce n'est dans les cas de nécessité ou pour les affaires concernant l'hôtel du roi. Voilà bien l'authenticité attribuée au grand sceau ; mais les termes de cette ordonnance, en réservant les cas de nécessité ou d'absence, démontrent que sa présence n'a jamais été rigoureusement indispensable.

Authenticité provisoire du contre-sceau. — Un contre-sceau n'avait pas le degré d'authenticité du sceau ; son efficacité n'était, pour ainsi dire, que pro-

visoire. Henri de Vergy, sénéchal de Bourgogne, appliquant seulement son contre-sceau à une charte de 1246, promet de le remplacer par son type authentique aussitôt qu'il l'aura à sa disposition.

Insuffisance de certains sceaux. — Enfin il est des sceaux tout à fait insuffisants par eux seuls à sanctionner des actes ; tels sont ceux de beaucoup de femmes en Normandie, principalement dans le pays correspondant à notre département de l'Eure. Le texte de la légende, ainsi conçue : *Seel de sa femme,* ou *sigillum uxoris ejus,* établit surabondamment que de tels sceaux ne pouvaient avoir de valeur qu'accompagnés de celui du mari.

Sceaux perdus ou détruits. — Après cet aperçu sur la vertu donnée à un acte par l'apposition du sceau, il sera facile de deviner le sort réservé à cet acte lorsque le sceau venait à être perdu ou brisé. Il était déclaré nul et sans valeur. Aussi Joinville vante-t-il très haut la générosité de saint Louis laissant à Renaud de Trie le comté de Dammartin, lorsque ses conseillers et le sénéchal lui-même, appliquant la loi à la charte de donation qui ne possédait plus qu'un fragment du sceau, engageaient le roi à reprendre le comté.

Dès qu'un accident avait détruit un sceau, on recourait à une juridiction pour le faire constater et

en obtenir que l'acte fût maintenu valable. Le samedi 3 octobre 1433, la prévôté de Senlis fut appelée à certifier l'authenticité d'une pièce dont le sceau venait d'être détruit.

ATTACHES N'AYANT JAMAIS PORTÉ DE SCEAUX. — On a rencontré cependant des actes anciens avec des attaches qui n'avaient jamais porté de sceaux, et dont la valeur était néanmoins incontestable. Mais alors quelques nœuds particuliers, une inscription spéciale sur ces liens, une mention dans le corps de l'acte, leur redonnaient d'une autre manière l'authenticité que l'absence du sceau semblait leur refuser.

MARQUE DES DOIGTS REMPLAÇANT UNE IMAGE GRAVÉE. — Quelquefois l'empreinte seule des doigts remplaçait l'image gravée d'un sceau. Nous lisons dans le registre du Trésor des chartes coté JJ 170, n° 108 : « Et scellées en cire vermeille *où la jointe de l'un de ses dois fut emprainte* sans autre signet »; tandis que dans certaines circonstances on accompagnait le sceau d'un symbole particulier, de poils de barbe, d'un fêtu.

Nous ajouterons encore que l'authenticité donnée aux actes par le sceau les suivait jusque dans leur transcription. Les copies où l'on rencontre la reproduction exacte du texte des légendes suivie de la description détaillée des types ne sont pas rares. Il est

fille de Louis XII, et Charles de Luxembourg; Laurent de Blioul, un des trois plénipotentiaires, emprunte le sceau d'un de ses collègues, Charles de Ranchicourt, qui se trouve ainsi deux fois au bas de l'acte. Dans une ratification du traité de Guérande, un des cinq procureurs du duc de Bretagne scelle quatre fois, une fois pour lui et trois autres fois pour trois écuyers.

L'emprunt du sceau était toujours mentionné dans les titres importants; dans les actes de petite valeur on négligeait souvent cette formalité. Le fonds des comtes d'Artois, aux Archives du Pas-de-Calais, contient un bon nombre de quittances scellées de sceaux dont l'emprunt n'est pas spécifié.

DU CHANGEMENT DE SCEAU

Le changement d'état amenait le changement de sceau. Un écuyer, un damoiseau devenu chevalier prenait un nouveau type. Un évêque changeant de siége changeait également de sceau.

En 1247, le vicomte de Béziers Trencavel, forcé d'abandonner au roi saint Louis sa vicomté de Béziers et tout ce qu'il possédait dans le diocèse et les environs, est contraint en même temps de renoncer à son premier sceau, où il était qualifié de vicomte de Béziers et de seigneur de Carcassonne.

En attendant la fabrication d'un type approprié à une nouvelle situation, on employait l'ancien sceau; mais il n'offrait pour les titres importants qu'une garantie passagère. On rencontre sous Louis le Hutin des ordonnances royales scellées du sceau qu'il employait avant son avènement, transcrites et munies du nouveau sceau du roi.

Les sceaux des écuyers, des damoiseaux qui aspiraient à devenir chevaliers, perdaient par cette seule idée de changement futur une partie de leur force, et l'on exigeait d'eux dans les actes l'engagement de les sceller à nouveau lorsqu'ils seraient chevaliers.

D'autres causes que le changement d'état pouvaient amener le renouvellement du sceau. Elles seront exposées à l'article du renouvellement des matrices.

MATRICES DE SCEAUX — LEUR MATIÈRE

Les matrices des sceaux étaient d'or, d'argent, de bronze, de fer, d'étain, d'acier, d'ivoire; il y en avait aussi en pierres précieuses.

Le prieuré de la Saussaie, près Villejuif, qui jouissait du privilège d'hériter des matrices des sceaux royaux à la mort du souverain, va nous donner les premiers renseignements sur leur matière. On lit dans une quittance fournie à la Chambre des comptes par

la prieure de la Saussaie « pour les sceaux[1] d'or et d'argent, avec les chaisnes tous cassés, demourés du trespassement du roy Charles, nostre sire, derrenièrement trespassé. Ce est assavoir : les deux sceaux du secret, l'un d'or et l'autre d'argent avec les chaisnes. *Item* le grand scel de la chancellerie avecques le contre-scel, les chaisnes et le coffre en quoy on le mettoit. *Item* le scel et le contre-scel des grands jours de Troyes avecques la chaisne. *Item* le scel, contre-scel à tout la chaisne de l'échiquier de Rouen, tous d'argent. Lesquelles choses nous appartiennent, à cause des droits que nous avons acoustumé de prendre en la cour du roy, nostre sire, à cause de nostre fondation royale. »

Le riche inventaire des meubles de Charles V, à la Bibliothèque nationale, contient l'énumération de trente-huit matrices de sceaux. On y remarque plus particulièrement : « le signet du roy, qui est de la teste d'un roy sans barbe et est d'un fin rubis d'Orient, et est celui de quoy le roy scelle les lestres qu'il escript de sa main; — un signet d'or où a ung ruby taillé à une teste de roy, et est le signet dont le roy Charles signait les lettres des généraulx. — *Item* deux signets pendant à une chaisne d'or dont il y a en l'ung ung saphir entaillé à un K environné de fleurs de lys, et

1. Nous croyons devoir avertir le lecteur que, dans les citations, le mot *sceau* est employé pour *matrice de sceau*. Au moyen âge, le même terme s'appliquait à l'objet produit, le sceau, et à celui qui servait à le produire, la matrice. On dit encore de nos jours « le Garde des sceaux ».

Matrice en argent du sceau et du contre-sceau de l'abbaye de Saint-Denis, en usage dès le douzième siècle.
Le sceau représente l'abbé de Saint-Denis en costume épiscopal. Sur le contre-sceau figurent les deux compagnons de saint Denis : saint Rustique et saint Eleuthère. — Collection des Archives nationales.

l'autre a un saphir auquel est entaillé ung roy à cheval armoyé de France. »

Un inventaire des joyaux du duc de Berri, de l'an 1412, mentionne un signet d'or sur lequel était *le visaige de monseigneur contrefait au vif.*

On conserve au musée de Berne les matrices d'or de Charles le Téméraire et du grand bâtard Antoine, ramassées sur le champ de bataille de Granson. Les matrices des signets et sceaux secrets des ducs de Bourgogne de la deuxième race sont presque toujours d'or ; tandis que pour leurs grands types, pour ceux de leurs États de Flandre, le métal est d'argent. Les matrices des grands sceaux de la ville de Saint-Omer, du conseil d'Artois, de la prévôté de Mons, sont également en argent. On peut voir dans la collection des Archives nationales les matrices en argent dont usait l'abbaye de Saint-Denis dès le douzième siècle.

Liévin van Lathem grava deux sceaux en étain destinés à Marguerite d'Autriche, sœur de l'archiduc Philippe, en 1500. Il exécuta aussi un sceau d'étain pour l'archiduc Charles, reconnu majeur en 1515, en attendant que le grand sceau fût fabriqué.

Les deux grands sceaux de l'archiduc d'Autriche pour les actes, commissions et dépêches, étaient fournis en 1519 par des matrices en étain.

François Caluwart tailla, vers 1621, 1622, un grand et un petit cachet d'acier aux armes de l'infante Isabelle.

Le bronze et le cuivre constituent les matières ordinairement mises en œuvre pour la fabrication des matrices. L'ivoire, au contraire, se rencontre fort rarement. L'échantillon le plus curieux peut-être de cette variété a été trouvé dans la Somme, à Amiens. L'artiste a fouillé les deux faces de l'ivoire, et chacune d'elles représente le même personnage avec une qualité différente. Il a figuré d'un côté, Foulques, archidiacre d'Amiens ; de l'autre, le même Foulques lorsqu'il fut élevé à l'épiscopat de ce diocèse. Le texte de la légende, la forme des lettres qui la composent, le style de la gravure, le nom de l'évêque, tout concourt à fixer la date de cette matrice au commencement du onzième siècle.

FORME DES MATRICES

Tout ce que nous avons dit sur les différentes formes des sceaux s'applique nécessairement aux instruments qui les ont engendrés.

Ceux-ci offraient de plus une poignée qui a varié avec les temps et avec leur destination particulière.

Les premières matrices, les plus anciennes, étaient enchâssées dans un anneau. On disposait comme les coins des monnaies celles qui devaient supporter le choc du marteau pour frapper des sceaux métalliques.

Quelques-unes sont munies d'une anse; d'autres présentent simplement à leur bord un appendice percé d'un trou où l'on passait une chaîne ou un lien pour les suspendre; chez certaines, la poignée consiste en une lame soudée perpendiculairement à leur surface libre. Dans les types plus petits, tels que les contre-sceaux, elles se terminent en une poignée conique ou en pyramide, percée à son sommet d'une ouverture circulaire ou tréflée. Les matrices les plus modernes portent une douille destinée à recevoir un manche.

Les matrices doubles, c'est-à-dire les matrices accompagnées d'un type à contre-sceller, si elles étaient d'or ou d'argent, comportaient une chaîne de même métal qui les tenait réunies. Celles de bronze se couplaient avec une lanière de cuir ou des rubans pareils à ceux dont il a été parlé à l'occasion des attaches des sceaux.

DE LA GARDE DES MATRICES

La garde et l'emploi des matrices des sceaux publics étaient confiés à des personnes d'une probité et d'une loyauté reconnues.

C'était un grand dignitaire de la couronne, le chancelier, qui avait la garde du grand sceau royal. Le roi conservait près de lui ses cachets et signets privés.

L'inventaire des meubles de Charles V dit : « Signets estans ou coffre de cypraes dont le roy porte la clef. » En Angleterre, le chancelier ne se dessaisissait jamais du sceau royal : maître Roger, vice-chancelier de Richard Ier, ayant péri dans un naufrage proche l'île de Rhodes, on trouva le sceau royal suspendu à son cou. Le sceau privé de Henri VIII était gardé par Jean Russell, chevalier de la Jarretière.

Le garde des chartes de la grande église de Constantinople portait sur sa poitrine le sceau du patriarche.

Dans les chapitres, dans les abbayes, c'était également au chancelier qu'était attribuée la conservation du sceau. Chaque juridiction, bailliage, prévôté ou vicomté, avait son gardien du scel; dans certains tribunaux ecclésiastiques, on l'appelait *sigillifer*.

Les chevaliers, les bourgeois conservaient toujours leurs matrices avec eux : le châtelain de Coucy, atteint à la croisade d'une blessure mortelle, jette son signet à la mer.

Le maire de la ville d'Amiens portait à la ceinture les sceaux de sa ville : « A Euvrarde, ouvrière de broudure, pour son salaire et labeur d'avoir fait et ouvré de broudure une bourse pour les sceaulx de la ville que porte à son chaint le majeur d'Amiens... » (Comptes de la ville, 1384-1385.) C'était en effet dans des bourses qu'on enfermait d'ordinaire les matrices de sceaux.

Dans un registre de l'argenterie de la reine, en

1403, nous trouvons que Jaquette d'Espinay, boursière, fournit deux bourses à mettre les sceaux du dauphin et de madame de Bretagne.

Les comptes de l'argenterie du roi Jean, 1352-1355, mentionnent des achats de soie, d'or de Chypre, de velours bleu et de camocas livrés à Pierre des Barres, orfèvre, pour confectionner deux *tasses*, c'est-à-dire deux bourses : l'une pour le chancelier de France, et l'autre où l'on enfermait le scel secret. A celle-ci brillait une perle vermeille. Un peu plus loin, une aune de fin velours azuré, une demi-livre d'or de Chypre et une demi-livre de soie de couleur ardente sont employées à fabriquer quatre bourses à mettre les sceaux du secret du roi, du dauphin, du duc d'Orléans et du comte d'Anjou, cette dernière suspendue à une chaîne d'argent.

La perte ou le vol d'une matrice pouvait exposer son propriétaire à de terribles conséquences. Ayant tout à redouter d'actes scellés sans sa participation, il s'empressait de révoquer le sceau perdu par un acte dressé à la chancellerie, au Châtelet ou devant une autre juridiction. Il avait aussi recours à une déclaration publique dans laquelle il annonçait la perte de la matrice, en donnait la description, recommandant de ne pas ajouter foi aux lettres qui en seraient désormais scellées. La première déclaration était suivie d'une seconde relative au nouveau type remplaçant la matrice perdue.

Voici la dénonciation de la perte des sceaux de la ville de Paris : « Vendredi 10 décembre 1417, maître Jehan le Bugle, ou nom et comme procureur de la ville de Paris, vint en la chambre de Parlement dénuncier et signifier que le jour précédent les seaulx de ladicte ville de Paris avoient esté perduz par larrecin, et que ce n'estoit pas l'intention de la ville de adjouter foy désormais à ce qui seroit fait soubz le scellé des ditz seaulx depuis le dit larrecin, et perte dessuz diz. Mais feroit faire autres seaulx nouveaux differens à ceulx qui ont esté perduz. »

DU RENOUVELLEMENT DE LA MATRICE

Lorsqu'une matrice avait été brisée par accident, usée par le service ou contrefaite, lors même qu'elle avait subi un changement par suite d'un simple caprice, son renouvellement exigeait à la fois de la publicité et des précautions. De la publicité, afin qu'on sût bien quel était le nouveau type auquel on devait désormais se fier; des précautions, qui consistaient à mettre l'ancienne matrice hors d'état d'être employée.

Des avertissements de sceau renouvelé se rencontrent dans les chartes de seigneurs dès le douzième siècle. Plus tard ces déclarations eurent lieu devant des juridictions, et la cérémonie du brisement de l'an-

cienne matrice, de sa *cancellation,* se passait en public ou devant des témoins : « Le 21 juillet 1329, fut apporté en jugement pardevant nous, bailli d'Amiens,

On peut voir dans les archives de la ville de Douai plusieurs types de matrices de la ville, cancellées.

De nos jours encore, lorsqu'un pape meurt, on brise solennellement l'anneau du pêcheur.

DES MATRICES

APRÈS LA MORT DE LEUR POSSESSEUR

Pour éviter la fraude après la mort, l'usage commandait de briser les matrices de sceaux ou de les enfermer dans les tombeaux.

Les bulles des papes étaient rompues publiquement; les types des abbés, cassés en plein chapitre ou devant le maître-autel après la grand'messe. Le sceau de Guillaume de Toucy, évêque d'Auxerre, en 1182, fut enterré avec lui après avoir été brisé à coups de hache.

Nous avons déjà dit qu'avant d'être remis au prieuré de la Saussaie les types des rois de France devaient être déformés ou rompus. Cette précaution ou plutôt ce devoir n'a pas toujours été bien accompli. Sully raconte dans ses *Mémoires* qu'à la mort de Henri IV le chancelier conserva le sceau et scella pendant plus de cinq ans de fausses lettres patentes.

DES MATRICES FAUSSES

Les mobiles qui guidaient les faussaires d'autrefois étaient assez puissants pour que rien ne fût négligé dans l'exécution des matrices fausses. Gravées avec autant de soin et de talent que les vraies, elles auraient peut-être encore plus de prix pour nous si nous savions les reconnaître. Nous ne le pouvons pas. Seulement les registres criminels du parlement de Paris nous apprennent que la falsification du sceau était l'objet d'une répression sévère. On infligeait au coupable une amende énorme et le bannissement perpétuel. Un chevalier nommé Bouchard de Poissy est condamné, en 1356, pour avoir fait fabriquer un faux sceau, au bannissement de la ville et prévôté de Paris et à une amende de 4,000 livres, somme considérable pour le temps.

De nos jours, les musées et les collections particulières sont tributaires des faussaires modernes. Les matrices fausses ne sont plus gravées, elles sont tout simplement fondues sur des cires originales ou surmoulées. Aussi, pour quiconque a l'habitude des procédés de la fonte, la fraude est-elle grossière et facile à reconnaître. Le grain du sable qui a servi à la confection du moule reste très apparent sur le bronze; les fonds sont arrondis, ils ont perdu leur fermeté

primitive, on n'y distingue pas la netteté du coup de burin; de plus, le métal, en se refroidissant, subit un retrait, de sorte que, si l'on a la faculté de comparer la matrice fondue avec un sceau original en cire, on constate que la prétendue matrice se trouve plus petite que l'épreuve qu'elle a la prétention d'avoir produite. C'est le contraire qui devrait avoir lieu.

Nos lois n'ont pas de peines pour ces nouveaux contrefacteurs. Les acheteurs sont trompés, et des fondeurs qui se sont livrés à la reproduction non avouée de bronzes anciens ont pu arriver à la fortune par une industrie qui mériterait une répression sévère.

DES GRAVEURS

ET DE LA FABRICATION DES MATRICES

Les orfèvres du moyen âge présentent en germe dans leurs œuvres les qualités que nous admirerons quelques siècles plus tard chez les orfèvres italiens. Travailleurs consciencieux, ils s'étudiaient à acquérir les connaissances applicables aux diverses branches de leur industrie, traçant ainsi la voie à leurs successeurs de la Renaissance. Ils dessinaient, composaient, étaient fondeurs, ciseleurs, repousseurs; ils gravaient aussi les sceaux. Dédaigneux de s'affubler de la qualité d'artistes, négligeant même

de nous transmettre les signes de leur individualité, ils se sont contentés, sous le nom modeste de *tailleurs de sceaux*, de nous léguer une foule d'objets d'art pleins de goût et de finesse, et dont quelques-uns peuvent passer pour de petits chefs-d'œuvre. Ils ne possédaient pas cependant les ressources dont nos graveurs modernes disposent. Le balancier n'était pas à leur service, et tandis que les artistes de nos jours taillent leur modèle en relief d'après une maquette sculptée, les anciens tailleurs de sceaux se trouvaient réduits à graver en creux d'après un dessin de leur invention ou fourni par quelque enlumineur en renom.

C'est ainsi que Jean van Nymmegen gravait, en 1499, le sceau de Brabant sur le patron dessiné par Liévin van Lathem; que Jean van der Perre tailla les sceaux renouvelés à l'occasion de la majorité de l'archiduc, d'après les patrons de Jean van den Wyck, dit van Battel, peintre d'armoiries en renom à Malines. A la même époque, Jean de Bruxelles, peintre, fournissait des patrons pour le sceau de Charles-Quint. On lit également dans la relation du voyage d'Albert Durer à Bruxelles que ce maître fit le patron du sceau de van den Perre.

L'excellent ouvrage de M. Pinchart, *Recherches sur les graveurs des Pays-Bas,* auquel nous empruntons ces détails, nous donne d'autres noms de tailleurs de sceaux.

Le plus ancien de cette série, Jean de Vaux,

demeurant à Paris, exécutait, en 1361, le nouveau sceau secret de Louis de Male.

Jean Heylen grava, de 1425 à 1436, les sceaux de Brabant, celui de la Toison d'or. C'est à Corneille de Bont que l'on doit, en 1477-1478, les sceaux de Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire : seule ou avec son mari. Les œuvres de cet artiste sont marquées d'une moucheture d'hermine, par allusion à son nom qui en flamand signifie *hermine*.

Gaspar de Backère est l'auteur du sceau de Philippe le Beau, en 1483.

De 1500 à 1515, on confiait à Liévin van Lathem la gravure en étain des types de Marguerite d'Autriche, de l'archiduc Charles. En 1519, Pierre Huzuweel taillait aussi dans l'étain deux sceaux pour l'archiduc Ferdinand d'Autriche.

Adrien Reyniers, enlumineur, fit en 1555 le patron du sceau de Philippe II pour le Brabant; Sébastien Poyelle dessina un autre patron pour le contre-sceau, et Thomas van Gheer les grava. A la même date, l'orfèvre Gilles Horrion était en réputation à Bruxelles.

En 1582, Jacques Yonghelinck exécuta le sceau du Brabant sur le dessin de Floris Borel, orfèvre et graveur de sceaux à Anvers.

Vers 1621-1622, François Caluwart fut chargé de tailler deux cachets d'acier aux armes de l'infante Isabelle.

D'autre part, M. le marquis de Laborde, dans sa

Notice des émaux du Louvre, mentionne un extrait des Comptes royaux où Jean de Tournay figure en 1326 comme graveur de sceaux. Les comptes des ducs de Bourgogne du même auteur nous donnent les noms de Jean Mainfroy, qui fabriqua, en 1416, le signet d'or du duc; de Robert de Gouy, qui tailla, en 1419-1420, le grand sceau et son contre-sceau; d'Ernoul Clotin, orfèvre et valet de chambre de Philippe le Bon, qui exécuta le signet d'or du duc, ainsi que la chaîne armoriée qui le retenait; de Jean de Lombèque, demeurant à Bruxelles, à qui furent commandés, en 1467-1468, la nouvelle légende du sceau de la Toison d'or, ainsi que les sceaux, pour le Brabant, de la fille de Charles le Téméraire, Marie de Bourgogne.

Divers registres de comptes conservés aux Archives nationales nous font connaître encore d'autres noms : Jean de Saint-Mor, scelleur, grava en 1349, pour le duc de Normandie, un sceau et contre-sceau à sceller les sentences de l'Échiquier; Pasquier Bonivon ou Bouvion, de Paris, exécuta en 1398, par le commandement de la reine, deux sceaux d'argent pour le bailliage de Montargis; le registre qui renferme cette mention nous apprend de plus qu'un autre orfèvre de Paris, Mathelin Neveu, avait forgé et fourni la masse de ces deux sceaux; Pierre Huré, orfèvre de Paris, forgea et tailla lui-même, en 1404, deux paires de sceaux d'argent aux armes de la reine, pendant chacun à une grande chaîne du même métal, pour les bail-

liages de Melun et de Crécy; Arnoul de Bremel, graveur de sceaux à Paris, livra au duc d'Orléans, en 1404-1405, trois sceaux d'argent avec les chaînes et les contre-sceaux, l'un pour les Grands-Jours, l'autre pour le bailliage de Coucy, le troisième pour le bailliage de Soissons. Le même graveur fournit, à la même date, deux sceaux et contre-sceaux de laiton pour les tabellionages de Soissons et de Ham. Les registres du Parlement mentionnent, en 1413, J. de Dieppe, graveur de sceaux au Palais. On voit enfin par les comptes de l'Hôtel que J. l'Essayeur, orfèvre de Charles, duc d'Orléans, confectionne, en 1455-1456, un signet d'argent taillé aux armes du duc.

Nous avons pensé qu'il était convenable, avant de terminer cette introduction, de rappeler les noms trop peu connus de ces artistes modestes et tout récemment tirés de l'oubli, auxquels nous devons une des branches les plus florissantes de l'art du moyen âge.

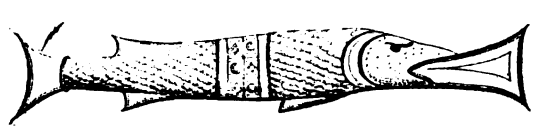

Ornement tiré du ms. n° 70 de la Biblioth. de Laon.
XIIIe siècle.

LE COSTUME

AU MOYEN AGE

D'APRÈS LES SCEAUX

Ornement tiré du manuscrit latin n° 8846, à la Bibliothèque nationale, XIIe siècle.

ANS les pages qui précèdent, nous avons étudié les sceaux au point de vue de la matière, de la forme, de la dimension, de la couleur. Nous les avons considérés dans leurs rapports avec les actes. Le moment est venu d'examiner les sujets que l'on y voit figurés.

des sceaux affecte la plus grande
ins représentent des rois, des sei-
ral en costume de guerre ou de chasse, des dames, des ecclésiastiques de tout rang, séculiers ou réguliers; d'autres nous offrent des emblèmes héraldiques, des monuments, des attributs de métier, des objets mobiliers. Certains mettent sous nos yeux des légendes pieuses, des martyres; quelques-uns portent l'empreinte de pierres gravées, anti-

ques, de la décadence ou appartenant au moyen âge. Enfin, on rencontre encore, à côté d'ornements de pure fantaisie, des dessins d'animaux et de plantes, empruntés à la faune ou à la flore de ces temps éloignés.

Nous ne devons nous occuper ici que des sceaux fournissant des éléments à l'étude du costume, que des types à personnages. En les passant avec soin en revue, en mettant en lumière ce qu'ils enseignent, nous espérons montrer combien les sceaux méritent de fixer l'attention, et faire sentir qu'il n'est pas possible de donner une histoire complète du costume sans les avoir consultés. Où pourrait-on du reste trouver, ailleurs que sur les sceaux, une si grande quantité d'exemples joignant à l'exécution la plus précise et la plus délicate l'inappréciable avantage de porter avec eux une date certaine?

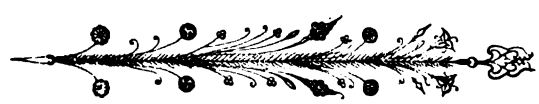

Ornement tiré du ms. n° 230 de la Biblioth. de Laon, XIIe siècle.

Ornement tiré du manuscrit latin n° 8846, à la Bibliothèque nationale, XIIe siècle.

COSTUME ROYAL

OU

DE MAJESTÉ

ÉROVINGIENS. — La représentation barbare des souverains de la première race consiste en une tête ordinairement vue de face, à longs cheveux partagés sur le milieu du front, avec peu ou point de barbe ; une croix l'accompagne de chaque côté (fig. 21).

Initiale du XIIe s., ms. n° 108, à la Bibl. de Laon.

CAROLINGIENS. — Les Carolingiens ont imité dans leurs intailles un type très antérieur à leur époque, ou se sont servis de pierres antiques. Le type qui leur est propre nous les montre en buste de profil,

les cheveux courts, le manteau agrafé sur l'épaule, la tête laurée. Zuentebold, roi de Lorraine, est le seul qui ait ceint le diadème.

Lorsque les Carolingiens ont confié à des pierres anciennes le soin de confirmer leurs diplômes, leur choix ne s'est pas égaré. Ils se sont adressés aux divinités de l'Olympe, aux empereurs romains. Charlemagne emploie la figure de Marc-Aurèle et, après son couronnement, l'empreinte d'un Jupiter Sérapis; Pépin Ier, roi d'Aquitaine, emprunte la tête d'Auguste; Louis le Débonnaire scelle avec un buste de Commode; Lothaire Ier se sert de l'effigie d'Alexandre Sévère.

Fig. 21.— Childebert III, 695-711.

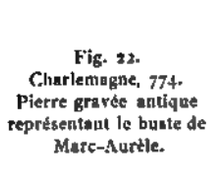

Fig. 22. Charlemagne, 774. Pierre gravée antique représentant le buste de Marc-Aurèle.

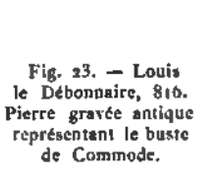

Fig. 23. — Louis le Débonnaire, 816. Pierre gravée antique représentant le buste de Commode.

Capétiens. — Avec les Capétiens va paraître le type dit *de majesté*. A l'exception de Robert, vu seulement à mi-corps, les sceaux représentent ces rois en entier, assis de face sur un trône, revêtus de deux tuniques, le manteau royal attaché sur l'épaule, couronnés, tenant le sceptre.

La Chevelure. — Les cheveux, courts chez Robert,

Henri Ier, Philippe Ier et Louis le Gros, deviennent longs et flottants sur les épaules dans les types de Louis VII, de Philippe-Auguste, de Louis VIII. Ils diminuent ensuite de façon à ne pas dépasser la naissance du cou chez saint Louis, Philippe le Hardi, jusqu'à Henri II et ses successeurs, qui reprennent l'usage des cheveux courts.

La Barbe. — Les premiers Capétiens, Robert, Henri Ier, Philippe Ier, portent toute la barbe. Raccourcie chez Louis VI, elle paraît rasée chez Louis VII, l'est complètement chez Philippe-Auguste et tous les autres souverains, jusqu'à l'avènement de Henri II qui la remet en faveur.

L'Habillement. — L'habillement apparent des rois de la troisième race se compose d'une tunique ou robe de dessous, d'une autre tunique ou dalmatique posée sur la précédente, et d'un manteau.

Henri Ier, Philippe Ier, Louis VI portent une dalmatique à manches étroites allant jusqu'au poignet, à jupe descendant à mi-jambes et retenue par une ceinture. Elle cache entièrement la robe de dessous. Le manteau court, le *sagum*, est attaché sur l'épaule droite par une agrafe de perles ou de pierreries disposées quelquefois en fleuron.

Chez Louis VII, Philippe-Auguste (fig. 24) et Louis VIII, la dalmatique reste la même, seulement sa jupe est fendue sur les côtés et laisse voir la tunique de dessous qui, plus longue, descend sur les pieds.

Le manteau, devenu plus ample et bordé d'un large galon d'or qu'on appelait *orfroi*, est retenu sur l'épaule par un nœud de l'étoffe.

Sur les sceaux de saint Louis, de Philippe le Hardi, la dalmatique prend des manches larges, qui ne dépassent pas la moitié de l'avant-bras. La jupe, ornée d'une riche bordure, s'arrête à mi-jambes et laisse voir la robe de dessous, dont les manches étroites atteignent le poignet, et dont le bas tombe jusqu'aux pieds. Le manteau devient la chlamyde antique. Bordé d'un large galon fleurdelysé, il est attaché sur l'épaule droite par un fermail en fleur de lys, ou par une agrafe ornée d'une grosse perle ou d'une pierre fine.

Fig. 24. — Philippe-Auguste, 1180.

Sous les règnes suivants, la dalmatique s'allonge de telle sorte que, descendant presque aussi bas que la robe chez Philippe le Bel, elle la cache entièrement chez les successeurs de ce roi, et ne laisse voir que le bout des manches. De plus, la ceinture disparaît ; le vêtement devient ample et flottant. Voici comment est inventoriée une dalmatique du roi Charles V : « Ung dalmatique de satin azuré à fleurs de lys d'or, orfroisié à perles tout autour, et doublé

SCEAU DE CHARLES V, DIT LE SAGE (1337-1380)

TYPE DE MAJESTÉ

Sous un dais d'architecture, le roi, assis sur un pliant orné de têtes de dauphins et recouvert d'une draperie, tient le sceptre et le bâton de justice. Charles V est représenté couronné, revêtu d'une dalmatique d'apparat et du manteau royal. Ses pieds reposent sur deux lions couchés.

La légende signifie : Charles, par la grâce de Dieu, roi des Français.

(Collection des Archives nationales.)

Imp Lemercier & Cie Paris

comme dessus (de satin vermeil), fermant sur les deux espaulles à quatre gros boutons de grossettes perles, et en chascun d'iceulx, a ung chaston d'un ballay d'Orient ou mylieu. »

A partir de Charles VIII, le costume royal s'enrichit d'un camail d'hermine posé sur le manteau.

Enfin, sous Louis XII, François Ier et Henri II, les manches de la dalmatique se raccourcissent et ne dépassent pas le milieu du bras.

Malgré l'usage si fréquent au moyen âge de porter des agrafes, des fermaux précieux, des bijoux artistement travaillés, le costume de nos rois a gardé, sur les sceaux, une grande sévérité. Le type de majesté de Charles VII présente seul un ornement particulier. On distingue sur la poitrine du souverain un joyau en forme de quintefeuille ou d'étoile à pointes arrondies.

Fig. 25. — Saint Louis, 1240.

La couronne. — La couronne royale est ouverte et rehaussée de quatre fleurons ou fleurs de lys. Très simple chez Robert, Henri Ier, elle s'enrichit ensuite de perles, de pierreries ou d'un travail plus précieux chez Philippe Ier, Louis VI, Louis VII, Philippe-Auguste, saint Louis, etc. Dans la couronne de

Philippe le Long, les fleurons sont séparés chacun par un appendice muni d'une perle; quatre fleurons plus petits, au lieu de perles, accompagnent les quatre grands fleurons de la couronne de Charles V.

En l'absence du grand sceau, les souverains ont employé un sceau plus petit, où la couronne royale se trouve reproduite dans des proportions plus grandes et avec des détails d'ornementation que l'on ne rencontre pas dans les types *de majesté*. C'est sur le sceau de régence qui servait pendant la deuxième croisade de saint Louis qu'est figurée la couronne dont nous donnons ici le croquis.

Fig. 26. — Sceau de régence. Deuxième croisade de saint Louis, 1270.

Le sceau de régence de Philippe le Hardi représente également en plus grand la couronne de France. Dans un type de Louis XI, pour servir en l'absence du type *de majesté,* la couronne est rehaussée de huit fleurs de lys, séparées chacune par un élégant appendice trifolié, tandis que sur les autres sceaux du roi la couronne comporte seulement quatre fleurons, accompagnés chacun d'un fleuron plus petit.

Sous Henri II la couronne royale est fermée.

Les images fournies par les sceaux ne peuvent nous donner que des idées d'ensemble. La petite dimension de ces monuments n'a pas permis aux graveurs de reproduire en détail l'orfèvrerie et les bijoux

qui décoraient la couronne de nos souverains. Heureusement, les comptes sont plus explicites; quelquefois même ils réussissent à satisfaire entièrement notre curiosité. Tel est l'Inventaire des meubles de Charles V, de l'an 1380, dont nous extrayons ce qui suit :

« La très grant, très belle et la meilleure couronne du Roy, laquelle il a fait faire. En laquelle a quatre grans florons et quatre petiz, garniz de pierrerie. Et en chacun des grans florons, c'est assavoir : au maistre floron, endroit le chappel, a ung très grant ballay carré, acosté de deux grans saphirs, et aux quatre coings du dit ballay carré a, en chascun, une très grosse perle; et au dessus du dit ballay, a ung autre ballay carré au dessus duquel a deux perles et ung dyamant ou mylieu, et au dessus, ung autre ballay long sur le ront, où au dessus a pareillement deux perles et ung dyamant. Et ou mylieu du dit floron, a un grant saphir à huit costés, au dessus duquel a ung dyamant. Et ou chef du dit floron, a ung gros ballay cabouchon et, aux deux costez, deux balays carrez à l'environ desquels a quatre grosses perles. Et aux costez du dit saphir, a en chascun costé, troys balays à ung dyamant et troys perles entre deux. Et en chacune pointe de dessoubz, la dicte fleur de lys a une troche de troys perles et ung dyamant ou mylieu. Et ou chef du dit floron, a une troche de cinq très grosses perles et ung dyamant ou mylieu. Et ou petit floron de la dicte couronne, a au

sous Charles VII, rejoindre le dais et former ainsi un pavillon qui, sous Louis XII (fig. 29) et Henri II, sera soutenu par deux anges.

A partir de Louis XI, le pliant à têtes d'animaux disparaît. Les bras du trône présentent l'aspect de deux bornes recouvertes d'une draperie. C'est par exception que l'on trouve quelquefois un banc en forme de stalle couronnée d'un dais, fermé de trois côtés par une boiserie délicatement sculptée, tantôt pleine, tantôt à colonnettes à jour. Ces trônes figurent particulièrement sur les sceaux ordonnés en l'absence du grand sceau *de majesté*. On pourra les étudier dans les types de Charles VII (fig. 30), de Louis XI et de Charles VIII.

Ornement tiré du ms. n° 64 de la Bibl. de Soissons, XIIIe siècle.

Ornement tiré du Psautier de saint Louis, manuscrit du XIIIe siècle, à la Bibliothèque nationale.

VÊTEMENT FÉMININ

Les sceaux des dames appartenant à la noblesse fournissent seuls des notions sur le vêtement féminin. Le type qu'ils représentent, le même pour tous les rangs, depuis la souveraine jusqu'à la femme du simple gentilhomme, se rapporte à la tenue de cérémonie. Ce chapitre aura donc pour objet le costume d'apparat et ses modifications.

Initiale du Psautier de saint Louis, manuscrit du XIIIe siècle, à la Bibliothèque nationale.

Les dames sont figurées ordinairement debout, quelquefois à cheval, très rarement assises, vêtues de deux robes ou, pour parler plus exactement, de deux tuniques et d'un manteau, coiffées à la mode du temps, gantées, tenant une fleur à la main ou un oiseau de vol sur le poing. Les reines, toujours debout, portent

la couronne et le sceptre; c'est leur seul caractère distinctif.

Les deux Tuniques. — Les deux tuniques se passaient l'une sur l'autre; la tunique de dessous, par conséquent, ne paraît que lorsque la façon de la tunique de dessus le permet.

Dans les plus anciens types, de 1140 à 1230, la tunique de dessus est un *bliaud* très étroit, ajusté à la forme de la poitrine, des hanches et des bras. Une ceinture le retient quelquefois à la taille; sa jupe retombe jusqu'à terre. Les manches, à partir du poignet, se continuent en une longue pièce d'étoffe descendant presque aussi bas que la jupe. La tunique de dessous, le *chainse*, est complètement cachée. Ainsi est habillée Mahaut, comtesse d'Évreux, en 1140-1180, — Élisabeth, comtesse de Flandre, en 1170, — Éléonore de Vermandois, comtesse de Beaumont, en 1177, — Adèle de Champagne, troisième femme de Louis le Jeune, en 1190, — Marie de France, veuve de Henri Ier, comte de Champagne, en 1193, — Héla, vicomtesse de Châtellerault, en 1220. — On remarquera les manches de la comtesse d'Évreux,

Fig. 31.
Adèle de Champagne, troisième femme de Louis le Jeune, 1190.

— Laurette de Dampierre, fille du duc de Lorraine, en 1256, — Marie de Brabant, deuxième femme de Philippe le Hardi, en 1278, — et disparaît en 1290.

A cette dernière date, un autre changement s'opère. Les dames revêtent deux surcots, et celui de dessus, tout en restant ajusté des épaules, devient ample et flottant du bas. La jupe tombe librement sans ceinture et traîne jusqu'à terre. Ses manches larges ne dépassent pas le coude, tandis que les manches étroites du surcot de dessous viennent aboutir au poignet. C'est la *cotardie,* que l'on voit sur les sceaux de Jeanne de Châtillon, veuve de Pierre d'Alençon, en 1290, — d'Isabelle de Pacy, en 1313, — d'Alix de Nesle, femme de Jean de Chalon, en 1314, — de Blanche de Navarre, deuxième femme de Philippe de Valois, en 1368.

Fig. 34. Alix de Nesle, femme de Jean de Chalon, 1314.

Au milieu du quatorzième siècle, les manches de la cotardie deviennent pendantes à partir du coude, tantôt très longues, tantôt finissant au-dessus du genou (fig. 36). Dans certains modèles, la jupe prenant encore plus d'ampleur, les dames relèvent ses plis d'une main ou les portent sous leur bras, et ce geste communique à leur maintien une noblesse élégante. Le costume de Jeanne de France, duchesse de Bourgogne, en 1340, — de Jeanne de Bourgogne, première femme de Philippe de

L'ouverture de la tunique autour du cou, l'encolure, est d'ordinaire taillée en rond, quelquefois ouverte en cœur comme sur les sceaux de Blanche de Navarre, en 1210, — d'Yolande de Bretagne, en 1259, — de Jeanne de Thocy, femme de Thibaud II, comte de Bar, en 1267, — ou coupée en carré comme dans le type de Jeanne de France, reine de Navarre et comtesse d'Évreux, en 1336. C'était sur le devant de l'encolure et pour fermer la fente du corsage que les dames plaçaient le bijou appelé *fermail* ou *afiche*, sorte de broche incrustée de pierreries dont les types de Marguerite, vicomtesse de Thouars, en 1227, — de Mathilde, femme d'Alfonse, comte de Boulogne, en 1239, — de la reine Blanche, mère de saint Louis, en 1248, — de Jeanne de Châtillon, comtesse d'Alençon, en 1271, offrent des exemples variés.

Fig. 37. Marguerite, vicomtesse de Thouars, 1227.

Les sceaux ne comportent pas les détails qui nous indiqueraient la nature des tissus, leur qualité et leur ornementation. Mais ils nous montrent certains surcots d'apparat brodés d'armoiries. En 1233, Marguerite de Quincy, comtesse de Winchester, revêt un surcot armorié de *mâcles;* Marie de Crécy,

Fig. 38. Marguerite de Quincy, comtesse de Winchester, 1233.

femme de Milon de Noyers, s'habille, en 1284, d'un surcot chargé d'une *cigle* : Isabelle de Beaumont

teauvillain, en 1261, — et de Jeanne de Thocy, comtesse de Bar (fig. 48), en 1267.

Le chapeau est porté pendant tout le treizième siècle, soit seul, soit combiné avec un voile qu'on

donnera une idée de ce riche et délicat travail de gravure.

Le type des dames assises n'offre rien de particulier; on ne le rencontre plus passé le douzième

époque. Le lecteur jugera d'après ce dernier croquis si l'auteur anonyme du sceau de Jeanne de Sainte-Croix, en 1286, appartient à ce groupe d'artistes pri-

Ornement tiré du Psautier de saint Louis, manuscrit du XIIIe siècle, à la Bibliothèque nationale.

proposé. Quelque variés et nombreux que soient les

poignet, précaution qui indique le peu de souplesse du vêtement. La garniture de fer consiste en plaques rondes, clouées à côté les unes des autres. — A la

jupes flottantes comme en témoignent les sceaux de Gui de Garlande, en 1170, — de Robert Ier, comte de

— de Jean de Beaumont, en 1217, — de Bernard V, comte de Comminges, en 1226, — de Robert de Pissy, en 1230.

lion; — celle de Gui de Châtillon, en 1327, *trois pals de vair sous un chef;* — celle de Charles, dauphin de Viennois, en 1352, *de France, écartelé de Dauphiné.*

POURPOINT. — A la cotte d'armes légère, flottante, succède le *pourpoint* collant, sans manches, à plastron rembourré, plus court que le haubergeon. Les membres sont enveloppés dans des boîtes de fer se fermant par des charnières ou des courroies. Les extrémités sont défendues par des plaques articulées à recouvrement : gantelets à doigts séparés pour les mains, solerets de fer pour les pieds. A partir de ce moment, la *ceinture de chevalerie,* dont la présence sur les sceaux n'avait encore pu être affirmée, figure dans toute sa richesse au-dessus de la bordure du pourpoint, au niveau des hanches. Louis de Châtillon, comte de Blois, — Philippe de Rouvre, duc de Bourgogne, — et Louis II, comte d'Étampes, inaugurent, en 1361, ce nouveau costume, que l'on retrouve encore en 1485, chez Louis, duc d'Orléans, et même sur des sceaux du seizième siècle.

Fig. 73. Tabellionage de Pont-à-Mousson, XVe siècle.

Le pourpoint, d'abord uni, ne tarde pas à s'armorier. Il est uni chez les seigneurs qui viennent d'être cités, tandis que le pourpoint de Jean Ier, duc de Lorraine (fig. 75),

Fig. 74. — Philippe de Rouvre, duc de Bourgogne. 1361.

en 1367, — d'un autre duc de Lorraine, Charles le Hardi (fig. 79), en 1390, porte la *bande aux trois alérions*. Les ducs de Bourgogne de la maison de France ont leur pourpoint écartelé de *Bourgogne ancien et de Bourgogne moderne*. Mais la forme ordinaire de ce vètement ne suffit pas à leur magnificence. Philippe le Hardi, Jean-sans-Peur, Philippe le Bon y ajoutent

Fig. 75. — Jean Ier, duc de Lorraine, 1367.

Fig. 76. — Philippe le Bon, duc de Bourgogne, 1424.

de grandes manches, fendues, à bords quelquefois découpés ; ils le compliquent de longues jupes qui flottent, bordées comme les manches.

Le lecteur pourra juger, par le beau sceau de Jean de Ligne (fig. 77), du luxe déployé dans le nouvel habillement de guerre. Il remarquera le pourpoint agrémenté de longues manches découpées à dents de scie et les grelots suspendus au bord de la jupe. Au côté droit du personnage paraît la poignée d'une dague passée dans la ceinture de chevalerie, tandis

que l'épée est accrochée à gauche. Le sceau du sei-

De même que la cotte d'armes, le pourpoint est percé d'une ouverture pour la chaîne de l'épée, jusque vers 1367, époque où ce système d'attache fut abandonné.

Armure des membres. — L'armure en fer plat paraît avoir été appliquée d'abord aux membres inférieurs; bientôt après, le bras, puis l'épaule, ont profité de cette innovation, en sorte que dès 1390 Charles le Hardi, duc de Lorraine, nous apparaît avec l'armure complète des membres : défense d'épaule, brassarts, coudières, canons, gantelets; cuissots, genouillères, grèves et solerets à longue pointe dite à *la poulaine*. On retrouve les mêmes pièces de défense, mais dans de plus grandes proportions pour l'épaule, le coude et le genou, chez Antoine, duc de Lorraine (fig. 80), en 1501; seulement les solerets, au lieu de finir en pointe, sont coupés carrément et se terminent ainsi en *bec de cane*.

Fig. 79. — Charles le Hardi, duc de Lorraine, 1390.

L'Armure entière. — En nous occupant du seul vêtement extérieur apparent, nous avons dépassé le moment où l'armure exécute sa dernière évolution.

Dès 1390, les membres et la tête sont abrités dans des boîtes de fer. Pour arriver à l'armure entière, il ne restait plus qu'à enfermer le buste comme on venait d'enfermer les membres. L'usage d'alors comportant des habits civils par-dessus la cuirasse, les sceaux ne nous permettent pas de préciser la date

Fig. 80. — Antoine, duc de Lorraine, 1501.

où l'armure se complète. Des monuments figurés d'un autre ordre témoignent que ce résultat se produisit dans les premières années du quinzième siècle. Mais l'armure complète, que Jeanne d'Arc portait en 1428, ne se montre sur les sceaux que vers 1483. A cette date, le type de l'archiduc Philippe le Beau (fig. 81) présente une cuirasse enveloppant en deux pièces la poitrine et le dos. Le fer a remplacé le pourpoint. La chemise de mailles est conservée; ses manches, larges,

recouvrent l'armure du bras jusqu'au coude ; sa jupe dépasse le bord de la cuirasse

L'AILETTE

toujours sur chacune de ses deux faces la représentation des armoiries du chevalier qui en est revêtu.

L'ailette paraît pour la première fois sur le sceau de Pierre de Chambly (fig. 83), en 1294, — continue sur ceux d'Othon, comte d'Artois, en 1302, — de Gaucher de Châtillon, en 1308, — de Guillaume de Coucy, en 1319, — de Philippe, comte de Valois, en 1327. — Elle finit, en 1348, avec le type d'Eudes IV, duc de Bourgogne (fig. 84).

LE CASQUE

Le casque chevaleresque du moyen âge a trois époques bien caractérisées :

Au onzième et au douzième siècle, il est à nasal, c'est-à-dire muni d'un appendice fixe destiné à protéger le nez;

Au treizième et au quatorzième, la défense du visage est complète et fixe;

A partir du quinzième siècle, la défense du visage, la visière, est mobile.

Ces changements ne se sont pas opérés aussi brusquement que cette division le pourrait faire supposer; il y a eu dans les modifications du casque, dans ses améliorations successives, des transitions plus ménagées. Nous allons indiquer les principales.

un peu par derrière de façon à protéger l'occiput. Mais, au lieu de couvre-nuque, la plupart des heaumes de cette époque portent un long appendice flottant, frangé ou orné de boules à son extrémité, d'apparence résistante, destiné sans doute à contribuer à la défense de la partie postérieure de la tête. Cette espèce de volet est figuré très distinctement dans les types de Garin de Souvigné, vers 1100, — de Gui de Chevreuse, en 1151, — de Galeran, comte de Meulan, en 1165, — de Gui de Garlande, en 1170, — de l'abbaye de Saint-Victor, au douzième siècle.

Fig. 88.
Abbaye de Saint-Victor, XIIe siècle.

Fig. 89.
Bouchard de Montmorency, 1177.

Tel est le casque appelé *normand* par les collectionneurs, bien qu'on le rencontre dans le Parisis, le Blaisois, le Nivernais, à Béziers, à Comminges, en Flandre, en Autriche, en Espagne. Il persiste pendant tout le douzième siècle, ou pour parler plus exactement, il paraît pour la dernière fois en 1196, sur le sceau de Jean de Corbeil.

Fig. 90.
Philippe d'Alsace, comte de Flandre, 1170.

Avant d'atteindre cette date extrême, le heaume conique à nasal avait déjà subi deux modifications.

Dans la première, sa forme, au lieu de rester

conique, devient cylindrique, à timbre arrondi. Cette mode, commencée avec Philippe d'Alsace (fig. 90),

Après avoir protégé la face et mieux enveloppé le menton et le devant du cou, on porta ses soins vers la nuque. En effet, vers 1211, la partie postérieure du casque est prolongée jusqu'au niveau de l'angle de la

la respiration s'alignèrent, symétriques, sur deux rangées parallèles aux fentes des œillères; une petite ouverture destinée à l'ouïe fut pratiquée vis-à-vis de chaque oreille; et alors se trouva établi le casque carré dit *casque de saint Louis*, appelé aussi *grand heaume, casque des croisades*. Entre les nombreux exemples de cette coiffure, on doit signaler les sceaux de Henri, comte de Grandpré, en 1217, — de Thierri de Maldeghem, en 1226, — de Henri d'Avaugour, en 1231, — de Trencavel, en 1247, — d'Alfonse, comte de Poitiers, en 1254, — de Mathieu de Beauvoir, en 1260, — de Gautier de Nemours, en 1265, — de Gui de Châtillon, en 1270, — de Jean de Brienne, en 1288.

Fig. 100. D'après le sceau de Thierri de Maldeghem, 1226.

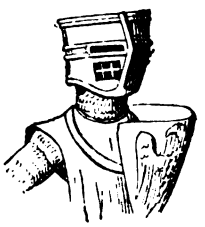

Fig. 101. Jean de Brienne, 1288.

Vers la fin du règne de saint Louis, un nouveau changement s'était déjà opéré. Le timbre du heaume, plat depuis les dernières années du douzième siècle et trop facile à entamer, commence à se rétrécir dès 1267, perfectionnement très sensible sur les sceaux du fils aîné de saint Louis, — de Robert, comte de Dreux, en 1268, — de Pierre, comte d'Alençon, en 1271, — de Robert, comte de Nevers, en 1273. — En 1289, le heaume finit par devenir tout à fait ovoïde.

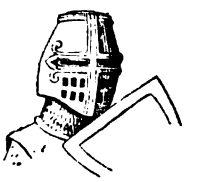

Fig. 102. — Pierre, comte d'Alençon, 1271.

L'usage du casque *ovoïde* dura cent ans, comme

raire, en 1467, l'attestent. Toutefois les seigneurs

figure dans le costume de guerre des maires et des échevins. C'était aussi une coiffure de soudoyers. Les chevaliers que les sceaux équestres représentent avec le chapeau de Montauban offrent tous cette particularité qu'ils combattent avec la lance ou la masse d'armes, jamais avec l'épée.

Fig. 109. — Jean Payebien, 1256

Les principaux et presque les seuls exemples du chapeau de fer sont fournis par les sceaux de Nevelon, maréchal de France, en 1122, — du maire de Pomponne, en 1228, — d'Arnoul, comte de Guines, en 1248, — de Jean Payebien, en 1256, — du maire et des jurés de Fismes, au treizième siècle.

Le capuchon du haubert était, ainsi qu'il a été dit, quelquefois recouvert d'une calotte de fer. Cette calotte, devenue au quinzième siècle une enveloppe de forme ovoïde, plus agrandie, embrassant plus complètement la tête, est ce qu'on nomme le petit bassinet.

Fig. 110. Un juré de Fismes, XIIIe siècle.

Les casques décrits ci-dessus étaient surtout des armes de bataille. Singulièrement alourdis par les perfectionnements mêmes qu'ils avaient subis, ils étaient devenus d'un usage impossible dans un combat à pied. Le chevalier restait donc ordinairement

coiffé du petit bassinet : il ne laçait le grand heaume que pour monter à cheval et au moment de l'action ; encore le laissait-il quelquefois accroché à l'arçon de la selle, préférant combattre à visage découvert.

De rares spécimens du petit bassinet figurent sur le sceau d'Itier de Péruce, commandeur des Hospitaliers, en 1369, et dans deux représentations de saint Victor, l'une en 1390, l'autre en 1396.

Fig. 111. Itier de Péruce, commandeur des Hospitaliers, 1369.

Pendant tout le quatorzième siècle, des appendices symboliques servant à distinguer les seigneuries, *des cimiers,* surmontent les casques. Ce sont de grandes aigrettes en éventail, des touffes, des ailes par paires appelées vols, des cornes, des animaux naturels ou fantastiques, des figures humaines, des emblèmes héraldiques. La grande vogue des cimiers dura cent ans ; elle commença avec le casque ovoïde pour ne se modérer, tout en continuant, qu'à l'apparition des visières mobiles.

Fig. 112. D'après le sceau de l'abbaye de Saint-Victor, 1390.

La forme ovoïde était, au reste, la plus propre à supporter cet attirail tout d'apparat, d'un équilibre quelquefois difficile, et dont le chevalier ne se chargeait pas quand il s'agissait de bataille.

Le cimier était fixé sur une calotte de cuir dans laquelle entrait la partie supérieure du heaume, ajustage masqué par une sorte de drap roulé, le *tortil*,

où était suspendue, par derrière, une pièce d'étoffe

pointu par le bas. Il couvre un homme debout de la tête jusqu'aux pieds. Le guerrier le

disposition (l'umbo et ses rayons) sur les plus anciens sceaux : car, figuré de façon à ne laisser

Fig. 119.
Thibaud, comte de Champagne, 1198.

Fig. 120.
Raimond, vicomte de Turenne, 1211.

Fig. 121.
Thibaud, comte de Blois, 1213.

Fig. 122.
Robert d'Artois, 1237.

Fig. 123.
Eudes de Bourgogne,
comte de Nevers, 1259.

munie d'un renflement, d'une traverse, origine de la tige à trois branches que l'on rencontre de 1223 à 1271.

A cette variété succède la pointe simple, courte.

déjà petite. Cependant on en voit en forme de pyra-

z Raoul de Fougères, en

en 1170, — Eudes III,

— Bernard V, comte de

de ces divisions répond seulement à l'intervalle pendant lequel l'usage d'un modèle a été général, ce qui n'empêche pas le même modèle de s'être montré avant ou après les limites indiquées. Ainsi un des sceaux de

à mesure que
plus de soli-
t de l'armure
ion d'une épée
odifications de
me et les deux
oix et le pom-

meau; la main du cavalier cache la troisième, qui est la fusée.

A la fin du onzième siècle et pendant le douzième, l'épée apparaît sur les sceaux avec une lame courte, large du talon, à pointe formée par la diminution insensible de la lame, allégée par une gorge d'évidement qui, partant du talon, la parcourt dans presque toute sa longueur. La croix de la poignée, *les quillons* sont droits, quelquefois recourbés vers la pointe, ou enroulés à leur extrémité; le pommeau est plat et circulaire.

Telle est l'épée dite normande; à quillons droits chez Thierri d'Alsace, en 1128, et Gui de Chevreuse,

Fig. 142.
D'après le sceau de Gui de Chevreuse, 1159.

Fig. 143.
Gui de Châtillon, 1168.

Fig. 144.
Raoul de Fougères, 1163.

en 1159; — recourbés sur les sceaux de Garin de Souvigné, vers 1120, de Gui de Châtillon, en 1168; — enroulés du bout sur ceux de Raoul de Fougères, en 1163 et 1165.

Indépendamment de l'arme que je viens de décrire, arme la plus fréquente au douzième siècle, caractéris-

figurent sur les sceaux de Richard Cœur-de-Lion, en 1195 et 1198, — de Jean de Beaumont, en 1217, — de Philippe Hurepel, comte de Boulogne, en 1225,

en palmette chez Philippe Hurepel ; trilobé sur le

peu de traces écrites qu'il serait impossible, sans le secours des chroniqueurs, d'assigner une date à son origine.

traces que vers 1195, sur le sceau d'Ansel de Garlande [1].

lieu d'une seule traverse il en existe quelquefois deux; alors les rênes se fixent à la plus basse.

La différence de ce mors avec celui du quatorzième siècle et des sui- vants consiste en

cuir. Quelques-unes, ce qui est fort rare, paraissent entièrement confectionnées en chaînette. A partir de la fin du quatorzième siècle, avec les représentations d'apparat, les rênes, simples jusque-là, s'élargissent pour mieux se couvrir de broderies, elles se bordent

Fig. 199. D'après le sceau de Charles-Quint, 1514.

Fig. 200. D'après le sceau de Philippe le Beau, archiduc d'Autriche, 1483.

Fig. 201. D'après le sceau de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, 1468.

de franges, se découpent, se festonnent, et alors elles aboutissent au mors par l'intermédiaire d'une chaîne ; ou si les rênes ordinaires sont conservées, elles se compliquent de doubles rênes de parade, artificielles, sans action, qu'on attache d'habitude à l'extrémité supérieure de la branche.

déborde dans tous les sens, souvent découpée, à son

l'on rencontre sur les sceaux, dès 1223, 1224, 1235,

Jean Ier, duc de Lorraine, de Jean-sans-Peur, de Philippe le Bon sont bardées de cette façon. Chez les

du dieu d'amours, à l'un un bergier et à l'autre une bergière, vestus de drap de soye, les testes et les mains d'yvuire, et sur la dicte terrasse, moutons d'yvuire qui paissent, et de lez la bergière, un chien

LA HOUSSE

pierreries, le cimaient de plumes d'autruche, parure des plus recherchées. Le cheval d'armes du comte de Saint-Pol portait au siège de Harfleur, en 1449, un chanfrein estimé 30,000 écus.

Dans les représentations d'apparat, sous les der-

Fig. 231. — Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, 1405.

niers ducs de Bourgogne, l'étoffe de la housse devient souple, légère, flottant au vent en longs plis soyeux; mais le tissu léger recouvre une seconde housse de fines mailles, enveloppant entièrement le cheval. On pourra comparer ces derniers types à celui de Philippe, comte de Valois (fig. 232), en 1327.

armoiries, à la figure chronologique de l'écu. Nous étudierons également les supports, les cimiers, le volet et les lambrequins, les diverses formes d'écu, les premières brisures.

L'imagerie des sceaux nous a transmis un nombre considérable d'armoiries, et ces armoiries se recommandent non seulement par une authenticité incontestable, mais encore par leur grande ancienneté. De tous les monuments qui pourraient nous éclairer sur l'origine du blason, il ne reste, ou du moins l'on ne connaît que les sceaux. Il était donc tout naturel et indispensable à la fois de les prendre pour base de ce travail. Nous ajouterons que les sceaux dont nous allons invoquer le témoignage appartiennent la plupart aux grands feudataires ou aux seigneurs les plus marquants de notre pays. La question des blasons étrangers se trouve ainsi réservée.

TYPE HÉRALDIQUE

d'un fleuron ornant le sceptre et la couronne; un

en 1195, porte dans le champ un lion passant; en 1197, ce lion, devenu rampant, figure dans l'écu

de nos souverains remonte à la date des plus anciens manuscrits illustrés, 842-869, et que la Vierge, jusqu'au onzième siècle, ne portant pas de fleuron, ne

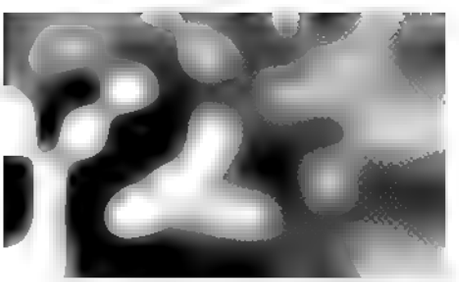

les vraies armoiries, les armoiries héréditaires prenant naissance au dernier quart du douzième siècle dans plusieurs familles et plusieurs États à la fois. Nous indiquerons à présent comment elles sont figurées sur

peu concave, à angles adjacents franchement accusés. Quelquefois ses bords latéraux sont presque droits comme sur le sceau de Nicolas de Pomponne, en

le lobe supérieur, un homme d'armes, l'épée à la main et tenant un bouclier, est assis sur un lion couché. Le lobe inférieur contient un masque humain

unique, de supports doubles et de supports plus compliqués, en commençant par le support unique, plus ancien de quelques années que le composé.

— Les aigles sont mantelées sur le sceau de Jean VII d'Harcourt, en 1410.

Deux *anges* supportent les armes de France dès Charles VII; — l'écu de Jeanne, dame de Plasnes et de la Mouche, en 1376.

Deux *béliers*. Charles d'Artois, en 1413.

Fig. 263. — Sceau de Jean d'Orléans, comte d'Angoulême, 1445.

Deux *biches*. Arnoul d'Ordingen, en 1431.

Deux *centaures* ailés tenant des instruments de musique. Monseigneur de Saint-Dizier, queux de France, en 1360.

Deux *chevaux*. Jean II, comte de Tancarville, en 1366.

Deux *chiens*. Jean de La Ferté, en 1391. — Charles d'Artois, comte d'Eu, en 1468, emploie deux dogues; — Guillaume, vicomte de Melun, en 1397, et

Deux *léopards* mantelés. Perrennelle, vicomtesse de Thouars, en 1378.

Deux *licornes*. Bertrand II, comte de Boulogne et d'Auvergne, en 1473.

Deux *lions*. Jean, comte de Dreux et de Braine, en 1287; — Charles, comte de la Marche, qui fut Charles le Bel, en 1317; — Jean de Boulogne, comte de Montfort, en 1351; — Charles, duc de Normandie, plus tard Charles V, en 1360; — Guillaume de Penhoët, en 1381; — Jean-sans-Peur, en 1403; — Bureau de Dicy, échanson du roi, en 1404; — Louis de Chalon, prince d'Orange, en 1432; — Louis de Laval, chambellan du roi, en 1465; — François II, duc de Bretagne, en 1475. — Deux lions au manteau armorié et chargé d'une devise : Hugues de Gramont, en 1341. — Deux lions assis, coiffés d'un heaume cimé d'une tête humaine à oreilles d'âne : Arnaud-Amanieu d'Albret, en 1368.

Fig. 265. D'après le sceau d'Amanieu de Pommiers, 1374.

Deux *loups*. Amanieu de Pommiers, en 1374.

Deux *oiseaux* (deux colombes?). Jean Bétas, chambellan du roi, en 1401.

Deux *ours*. Louis de Bourbon, comte de Montpensier, dauphin d'Auvergne, en 1450.

Deux *rats*. Renaud de Velort, en 1449.

Deux *sangliers* couronnés. Arthur de Bretagne, connétable de France, en 1435.

Deux *sirènes.* Pierre, duc de Bourbon, en 1352 ; — Bernard VII, comte d'Armagnac, connétable de France, vers 1408 ; — Philippe de Lévis, en 1415 ; — Bernard d'Armagnac, comte de la Marche,

Un *lion* et un *homme sauvage*. Hugues de Hames, chambellan du duc de Bourgogne, en 1451.

Un *ours* et un *cygne*. Jean, duc de Berri, en 1379.

Un *phénix* et un *lion*. Denis de Chailly, chambellan du roi, en 1436.

Une *sirène* et un *dauphin*. Henri, comte de Lützelstein, en 1381.

Une *sirène* et un *triton*. Guillaume Bodin, en 1381.

Exemples de supports multiples :

Trois *anges*. Isabelle de Ghistelles, vicomtesse de Meaux, en 1418.

Fig. 267. — D'après le sceau de Jean, duc de Berri, vers 1408.

Quatre *anges*. Jacqueline de Béthune, vidamesse d'Amiens, en 1422.

Trois *damoiselles*. Marie de Berri, femme de Jean Ier, duc de Bourbon, vers 1412.

Six *ours*. Jean, duc de Berri, vers 1408.

issants; on s'est servi des têtes, des cornes, des pieds.

De plus, l'on a eu recours à des pièces artificielles représentant des objets fabriqués par la main de l'homme : des annelets, des boules, des buires, des chapeaux, des couteaux, des croissants, des globes, des haches d'armes, des lettres de l'alphabet, des plumails de diverses formes et de diverses matières : plumails en aigrette, en crête, en éventail, en houppe, en touffe de plumes de paon ou de feuillage; des roues, des tonneaux, etc.

Voici quelques exemples de cimiers tirés de la collection des Archives nationales.

Aigle. — Philippe d'Artois, comte d'Eu, en 1392, cime d'une aigle dans un vol. — Olivier de Mauny, en 1368, Georges de la Trémouille, en 1435, ciment d'une tête d'aigle. — Bertrand du Guesclin, en 1365, d'une tête d'aigle dans un vol. — Les seigneurs de Sars, de Ville, au quinzième siècle, ciment de deux serres.

Fig. 269. D'après le sceau de Bureau de la Rivière, chambellan du roi, 1367

Fig. 268. D'après le sceau de Bertrand du Guesclin. 1365.

Ane. — Henri de Bautersem, en 1404, a pour cimier une tête d'âne. — Bureau de la Rivière, chambellan du roi, en 1367, cime de deux oreilles d'âne reliées par une bande aux armes de l'écu. — Les Penhoët ciment également de deux oreilles d'âne.

Cerf. — Robert de Fiennes, connétable de France, en 1358, Jean d'Acigné, en 1380, Guillaume de Soulages, en 1393, Pierre de Mornay, en 1383, ciment d'une tête de cerf.

Chameau. — Jean du Mez, en 1404, porte en cimier une tête de chameau.

Château. — Hervé du Châtel, en 1387, Olivier du Châtel, en 1427, ciment d'un château.

Cheval. — Gaucher de Monteil, en 1335, cime d'une tête de cheval entre deux damoiselles. — Jean de Saint-Omer, en 1359, les Wattripont, au quinzième siècle, ciment d'une tête de cheval.

Chèvre. — Adam de Hellebecq, en 1336, emploie une tête de chèvre. — Geoffroi Ruffier, en 1380, en porte deux.

Chien. — Erard de Villers, en 1346, cime d'un chien assis dans un vol. — Les Hangest, les Montmorency, en 1408, d'une tête de chien. — Hector de Bailleul, en 1566, de deux têtes.

Fig. 271. D'après le sceau de Jacques de Montmorency, 1408.

Chouette. — Hugues de Bouville, en 1330, Philippe de Bourgogne, en 1483, portent une chouette.

Coq. — Sohier de la Vallée, en 1427, cime d'un coq entre deux cornes. — Jean du Sages, en 1375, d'une tête de coq. — Jean de Blumerey, en 1359, de deux têtes.

Cornes. — Bernard, comte de Ventadour, en 1355,

cime de deux cornes. — Jean et Geoffroi de la Motte, en 1380, de deux cornes aux bandes engrêlées de l'écu. — Gautier d'Antoing, en 1391, Guérard du Boulay, en 1405, deux cornes. —

Fleur de lys. — Les ducs de Bourgogne de la maison de France ciment d'une fleur de lys double, fleur de lys qu'on pouvait reconnaître dans tous les sens. — Louis, duc d'Orléans, en 1401, Jean Ier, duc de

Charles de la Rivière, en 1339, cime d'un buste d'homme barbu, les bras élevés. — Gérard de Maurage, en 1427, d'une tête de roi. — Charles de Poitiers, en 1378, d'une tête de vieillard. —

Lion, en 1198, a pour cimier un lion dans une aigrette en éventail. — Louis, vicomte de Thouars, en 1337, cime d'un lion assis entre deux cornes de cerf. — Les comtes de Flandre, les ducs de Bretagne, ciment d'un lion assis. — Geoffroi d'Harcourt, en 1339, cime d'un lion issant dans un vol. — Bouchard VII, comte de Vendôme, en 1368, cime d'un lion issant qui rappelle le lion de l'écu. — Gérard de Tury, en 1357, cime d'une tête de lion dans un vol. — Guillaume de la Hove, en 1428, de deux pattes de lion.

Loup. — Raoul de Raineval, en 1381, Colard de Rambures, en 1412, ciment d'une tête de loup, ainsi que Pierre d'Amboise, vicomte de Thouars, en 1401.

Fig. 275. D'après le sceau de Roland de Trémerrot, sire de Plumoison, 1381.

Oie. — Roland de Trémerrot, sire de Plumoison, en 1381, cime d'une oie.

Ours. — Jean de Craon, en 1378, cime d'une tête d'ours. — Amé d'Esnes, en 1461, d'une tête d'ours muselé.

Paon. — Mathieu II de Montmorency, connétable de France, en 1224, et Gui Pot, comte de Saint-Pol, en 1488, ciment d'une tête de paon.

Pieds fourchus. — Laurent Hauwel, en 1368, Gilles du Loqueron, en 1416, Pierre de Hénin, en 1428, ciment de deux pieds fourchus.

Plumail. — Philippe de Gournaux, en 1352, cime d'une aigrette en éventail aux armes (des tours). — Gérard

de Potte, en 1333, d'une aigrette entre deux têtes de chèvre. — Eustache de la Houssaye, en 1380, d'une crête échiquetée aux armes de

Sagittaire. — Charles, comte de la Marche, qui devint Charles le Bel, cime en 1317 d'un sagittaire.

Sanglier. — Jean d'Aunoy, en 1394, chambellan du roi, cime d'une hure.

Singe. — François de l'Hôpital, en 1408, Baudri de Roisin, en 1427, portent en cimier un singe assis.

Fig. 278. D'après le sceau de Jean d'Aunoy, chambellan du roi, 1394.

Fig. 279. D'après le sceau de Baudri de Roisin. 1427.

Sirène. — Jean Rasoir, en 1463, cime d'une sirène.

Tonneaux. — Guillaume de Vargnies, en 1363, Gilles des Prés, en 1427, ciment de deux tonneaux.

Vol. — Jean le Maingre, dit Boucicaut, en 1366, Jean de Rye, à la même date, Olivier de Clisson, en 1387, Philippe de Lévis, en 1415, ciment d'un vol. — Jean de Créhange, en 1415, d'un vol aux armes : une fasce.

VOLET, LAMBREQUINS

Le cimier était fixé sur le timbre du casque par une calotte en cuir. On masquait la jointure avec une pièce d'étoffe légère roulée, le *tortil,* dont les bouts flottaient par derrière. Ces deux extrémités libres s'appelaient le *volet.* Un des premiers

volets se rencontre, en 1322, sur le sceau de Gaucher de Châtillon, sire du Tour. On peut citer ensuite

en 1526, offrent dans leurs types des exemples variés de lambrequins.

FORMES DIVERSES DE L'ÉCU

Notre étude du type héraldique a porté jusqu'à présent sur l'écu le plus usité, l'écu triangulaire. Il reste à mentionner d'autres formes d'un usage plus restreint.

Fig. 282. D'après le sceau de Sicard Allemand, 1248.

Écu a pointe arrondie. — Dans les contrées méridionales, l'habitude était d'arrondir la pointe de l'écu de façon à lui donner l'aspect d'un U moderne. Tel est l'écu de Sicard Allemand, en 1248, — de Gaston VII, vicomte de Béarn, en 1266, 1276, — des comtes de Comminges, de Foix, de Toulouse, etc.

Écu en losange. — Dès 1262, on rencontre la forme en losange, employée de préférence par les dames, rarement par les hommes. Isabelle de Saint-Vrain (fig. 283) place, en 1262, son aigle éployée dans un écu en losange; Catherine de Bourbon, femme de Jean VI, comte d'Harcourt, en 1376, montre, au centre d'un quadrilobe, son initiale K, entourée de quatre écus

en losange. On pourrait citer encore : Jeanne, femme de Charles de Blois, duc de Bretagne, en 1369 ; —

contre-sceaux d'Amauri VI, comte de Montfort (fig. 285), en 1234, — d'Archambaud X, sire de Bourbon, en 1247, — et de Roger de Mortagne, en 1275; chez ce dernier, un bras, couvert de mailles, tient le fût de la bannière.

Écu rond. — Des écus ronds se voient sur les sceaux de Louis, comte de Clermont-en-Beauvoisis, en 1325, — de Louis Ier et Louis II, ducs de Bourbon, en 1331, 1394, — de Gui de Rochefort, en 1380, — de Jean, duc de Berri, vers 1408, — et chez certaines dames parmi lesquelles : Marie d'Espagne, deuxième femme de Charles de Valois, comte d'Alençon, en 1347, — Jeanne, duchesse de Bretagne, femme de Charles de Blois, en 1369. Dans ce dernier exemple, l'écu de Bretagne en losange est accompagné de quatre écus ronds, séparés par de petits anges jouant de divers instruments.

Fig. 286. Sceau de Jeanne, duchesse de Bretagne, 1369.

Écu en palette. — Sur les sceaux d'Enguerran de Coucy, en 1380, — d'Olivier de Clisson, connétable de France, en 1397, un homme d'armes tient un écu en palette.

Fig. 287. D'après le sceau d'Olivier de Clisson, 1397.

Joinville figurées sur une coquille. Les armes de Pierre de Navarre, comte de Mortain, en 1404, ont été tracées sur une figue. L'écu droit de Jean de Blumerey, en 1359, timbré d'un heaume à volet et cimé de deux têtes de coq, présente tout à fait l'apparence d'un insecte ailé. Les têtes de coq figurent les antennes, le volet de vair simule les deux ailes ; il n'y a pas jusqu'au burelé de l'écu qui, rappelant les bandes de l'abdomen, ne serve à compléter l'illusion.

Fig. 290. — Contre-sceau de Pierre de Navarre, comte de Mortain, 1404.

Fig. 291. D'après le sceau de Jean de Blumerey. 1359.

Il est enfin des cas où les pièces héraldiques ne sont pas renfermées dans un écu et occupent directement le champ du sceau.

DES BRISURES

On entend par brisure certaine marque distinctive que les branches cadettes ou collatérales devaient introduire dans le blason de leur famille. Au chef seul de la maison appartenait le droit de porter des armes pleines. La nature de ce travail ne comporte pas une excursion dans le domaine

miniatures, c'est-à-dire jusqu'à Charlemagne. La Vierge, antérieurement au onzième siècle, ne portant pas cet attribut, ne saurait l'avoir transmis à nos souverains.

Les armoiries figurent à leur début dans le type chevaleresque, se posant d'abord sur l'écu, envahissant bientôt après le harnais du cavalier et le harnachement du cheval.

Il ressort encore de l'étude des sceaux qu'on ne doit pas accepter sans restriction l'opinion qui consiste à faire engendrer les premières pièces héraldiques par l'armature du bouclier, ni oublier que les réductions successives apportées à la dimension de l'écu tenaient surtout au perfectionnement de l'habillement défensif.

Le type héraldique, cette représentation dans laquelle l'écu occupe la principale place dans le champ du sceau, se montre dès 1193.

Les premiers accessoires décoratifs de l'écu datent de 1271.

On voit déjà des sortes de supports au déclin du treizième siècle; les vrais supports héraldiques paraissent seulement vers 1344, au moment où la mode vient de pencher les écus.

On trouve des cimiers sur quelques sceaux de la fin du douzième siècle, toutefois l'usage n'en devient général que cent ans après. Alors, qu'ils soient simples ou composés, ils répètent quelquefois les armoiries héréditaires.

consiste en un *surcot* à jupe fendue devant et derrière et descendant seulement à mi-jambe. Une ceinture la

Fig. 292. — D'après le sceau de Geoffroi de Lusignan, 1225.

retient à la taille. Les manches étroites s'arrêtent au poignet. Sur certains sceaux tels que celui de Robert de Beaumont, en 1242, le personnage revêt la *cotardie*, sorte de pardessus sans manches, souvent muni d'un capuchon. Les chausses sont collantes.

Fig. 293. D'après le sceau de Guillaume de Lignières, 1218.

L'épieu n'est autre chose qu'une lance courte et forte, dont le fer en losange porte à sa douille une traverse destinée à limiter sa pénétration et à maintenir la bête qu'on vient de frapper.

Le cornet de chasse, appelé aussi *huchet* et plus anciennement *oliphant*, à courbure déterminée par celle de l'ivoire ou de la corne employés à sa confection, comprend une embouchure, des viroles, et une courroie qu'on appelait la *guiche ;*

guerre. On rencontre, du reste, des types de chasse où le gentilhomme a conservé son harnais de bataille. Casque, haubert, bouclier, rien n'y manque. Tels sont figurés : Simon de Montfort, en 1195, Guillaume de Lignières, en 1230. Pour ceux-ci comme pour le harnachement du cheval, il suffira de renvoyer le lecteur au chapitre du vêtement chevaleresque.

Ornement du XIVe siècle, tiré du manuscrit n° 82, à la Biblioth. de Soissons.

d'échevins. Enfin, sur certains sceaux de villes, on remarque plus spécialement des bourgeois, en pied ou assis, répond[illegible] la désignatio vins, de juré

L'imageri membres de appelait dan nord *le mag* siècle. L'ét s avec l'élé utilité pour national.

Les ma les cheveu longs sur rière, com portait, co ques les p jours. La offre plus de variété. Les

Fig. 301. D'après le sceau de Doullens, 1321.

verte à la façon mettent un bon certains font u ou bien de la cc attaché sous le fait semblable enfants. Nous donnons ic

Fig. 299. D'après le sceau de Compiegne, XIIe siècle.

remarque un manteau de cette espèce attaché sur l'épaule droite du mayeur de la ville de Roye.

A la fin du treizième siècle, les maires quittent le manteau et passent par-dessus le surcot un second surcot plus court, sans ceinture, à manches tantôt ajustées, tantôt très larges et flottantes à partir du coude, quelquefois même sans manches. C'est la *cotardie,* que l'on rencontre garnie de temps en temps d'un capuchon et que l'on désigne dans ce dernier cas par le nom de *huque.* Le sceau de la ville de Boulogne fournit un exemple des manches larges dont nous venons

une certaine ordonnance. Ils se présentent sur trois rangées : deux sont armées de haches ; la troisième, la supérieure, tient une sorte de fauchard garni, vers la pointe, d'un crochet recourbé en haut, seul exemple que nous connaissions de cette arme curieuse.

Fig. 315. D'après le sceau de Doullens, XIIe siècle

Plusieurs sceaux de maires et d'échevins en costume civil se recommandent à l'attention des archéologues. On doit citer plus particulièrement : le type debout des consuls de Nîmes ; — le mayeur d'Athies, assis et posé en proconsul romain ; les échevins de Saint-Omer, également assis ; — les sceaux équestres de Chauny, de Corbie, de Mantes, de Roye, de Wailly ; — les têtes échevinales de Compiègne, de Doullens, de Meulan et de Soissons.

Si nous gardons le silence sur l'équipement militaire des représentants de l'autorité et de l'administration communale, c'est que le sujet se trouve traité au chapitre du costume de guerre, avec le développement que son importance comporte.

Fig. 316. Le mayeur d'Athies, 1228.

Ornement tiré du Psautier de Jean, duc de Berry, manuscrit français du XIVe siècle, à la Bibliothèque nationale.

TYPE NAVAL

MAGERIE des sceaux a fait à l'élément civil la part la plus petite. Cette rareté de documents s'explique du reste facilement. Il était naturel à des seigneurs, à des roturiers de prendre pour emblème les occupations qui remplissaient leur existence. Pendant tout le moyen âge, la noblesse seule tient à honneur de figurer sur son appareil de guerre ou de chasse, de guerre surtout ; elle veut pour le moins y être représentée par des symboles féodaux, des écus blasonnés.

Les classes inférieures expriment à leur tour leur

sujets de pêche, que l'on rencontre quelques détails sur l'habillement roturier. C'est là que nous irons les chercher. Nous serons ainsi amené à parler des vaisseaux. Si les personnages
offrent pas de renseigneme
eur vêtement, du
nefs du moyen
e l'emporte ici sur
nes villes ont f
mage d'un navi
importantes. D'a
des gros cétacés
es barques de pê
péditions. D'autres
dont la mer aurai
de passer à la d
des embarcations que les s
ne sera. peut-être pas inu
artistes du moyen âge poss
précieuses pour l'archéolog
exactitude les costumes, le
en usage au moment où il
dant l'étude spéciale qui v
ıment sur to
es éloignées
sujets maritir
imagerie et
r où chacun

bourgeois, connaissait parfaitement les vaisseaux et leur gréement, il n'y avait pas un choix à faire. Après un mûr examen, les sujets légendaires ont été éliminés et nous avons réservé notre attention pour les vaisseaux provenant de villes dont la situation ne pouvait qu'affermir notre confiance dans l'exactitude des représentations qu'elles ont adoptées comme emblèmes.

Ajoutons encore que, tout en restant des copistes fidèles, les tailleurs de sceaux ne donnent pas toujours des reproductions complètes. Surtout lorsqu'il s'agit des vaisseaux et de leurs mille détails, l'artiste se contente de nous montrer les dispositions principales, les manœuvres qu'il a jugées indispensables.

I

Les navires gravés sur les sceaux appartiennent tous à la classe des bâtiments de charge et de trans-

proue et de la poupe, munis d'un seul mât soutenu par des haubans garnis d'enfléchures et par deux étais. Ils portent une seule voile carrée, garnie de bandes de

munies de leurs garcettes. Le vaisseau de La Rochelle figure encore très nettement les deux pièces principales de la construction de la proue et de la poupe, l'étambot et l'étrave modernes. Le type de Gravelines, en 1244, permet d'observer comment les planches de la muraille se relevaient pour atteindre chacune des

Fig. 317. — Sceau de La Rochelle, 1308.

extrémités de la nef. Dans ce même type de Grave-

en est dont les caps sont surmontés de têtes de dragon et rappellent ainsi le *caput effigiatum,* le *brant* de certains navires normands. Les Normands tenaient eux-mêmes cet ornement des Danois, qui décoraient

haut du mât, où il existe encore maintenant à demeure sous le nom de *hune.*

Les sceaux des villes de Damme et de Dunwich offrent des modèles de châteaux de proue et de poupe et, dans ces deux exemples, ils dominent toute la construction. Les châteaux du vaisseau de Dunwich, à base carrée, sont élevés sur des supports droits. Sur

Fig. 318. — Sceau de la ville de Nieuport, 1307.

le sceau de la ville de Damme, en 1309 (fig. 321), des épontilles à plusieurs bras soutiennent les deux châteaux, qui, au lieu d'être construits de charpentes frettées, sont soutenus par une suite d'arcatures gothiques; une bannière, aux armes de Damme, sur-

rière. Il est établi sur une voûte et paraît composé d'une chambre percée d'embrasures que surmonte une plate-forme défendue par des créneaux.

en deux lourdes pattes, se termine, comme la supé-

Nieuport, en 1307, porte ses châteaux adossés à ces pièces principales. Les nefs qui leur succèdent dans l'ordre chronologique nous font connaître une disposition différente.

Dans le type de Southampton, en
teaux reposent sur les pointes de la
poupe, et sen
tuer une habit
d'une plate-fo
créneaux. Le
dépasse même
l'extrémité du
plate-forme du château d'arrière, deux personnages transmettent des ordres ou communiquent des signaux au moyen de porte-voix ou de trompettes. Deux

Fig. 322.
Sceau de la ville de Calais, 1308.

se remarquent également au sceau de la vil
en 1308 1341

de la nef. Celle-ci présente de plus, le long de son bordage d'arrière, une série de créneaux que nous n'avions pas rencontrée dans les navires précédents et qui rappelle la *pavesade* ancienne, la bordure de pavois

entraînée avec une rapidité vertigineuse par la bête qui fuit, tantôt au repos pendant une sonde du cétacé, attendant qu'il reparaisse à la surface pour le frapper de nouveau, s'éloignant ou se rapprochant à propos sans jamais le lâcher, si ce n'est dans des circonstances extrêmes. D'après le sceau de Fontarabie, les [illegible], au moyen â[illegible] usaient pas to[illegible] de même. La [illegible] tachée au ha[illegible] droite, au lie[illegible] amarrée au canot, conserve son autre extrémité libre, et cette extrémité se termine par un flotteur, un tonnelet, sorte de bouée qu'on pouvait suivre avec moins de dangers et sans perdre la trace de la baleine.

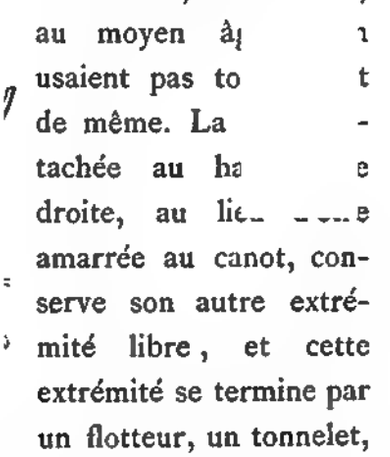

Fig. 326. — Sceau de Fontarabie, 1335.

III

Si maintenant on compare les renseignements fournis par les sceaux avec ce que nous apprennent les documents écrits, on remarquera que les graveurs nous ont donné la nef la plus simple, celle dont l'image rappelle la forme la plus connue. Du temps de saint

Au reste, on constate dans la marine plus que partout ailleurs l'influence de la tradition. Un navire de guerre égyptien, tiré d'un bas-relief sculpté sur les pylones du palais de Rhamsès IV, présente au sommet de son unique mât une gabie en corbeille contenant un personnage armé d'une fronde. C'est la gabie qui couronne le mât de la nef du comte de Rutland en 1395, de la nef d'Amsterdam en 1529. Ce vaisseau égyptien porte un petit château à l'avant et à l'arrière. Il est gouverné, comme les nefs du moyen âge, par un aviron de poupe.

Sur le grand bateau du Nil dessiné par Wilkinson, un personnage assis à l'arrière gouverne la vergue au moyen de deux cordages qu'il tient à la main. Ces cordages sont les bras de la vergue que nous avons signalés dans les types de Dunwich, de Saint-Sébastien et de Santander.

Tout en nous occupant de l'habillement, nous venons de passer rapidement en revue les types qui peuvent apporter quelques éléments à l'étude de l'archéologie navale. Bien qu'Aug. Jal ait connu ces matériaux, il nous a paru nécessaire d'insister, en les présentant dans un cadre séparé, sur des monuments que leur rareté rend encore plus précieux.

on le voit, les éléments propres à l'étude de l'habit sacerdotal au moyen âge. Nous allons, d'après elles,
parties de ce vêtement. Nous
ribution les sceaux des ordres
, la chasuble, laissent apercevoir
e dans leur entier. Enfin les
chapitre nous renseigneront sur
l'apparat adopté par l'Église.

L'AMICT

:r vêtement que le prêt
ıbit de ville, l'amict,
ıe, rectangulaire, brod
son centre et munie de deux cordons
mités d'un des petits côtés. Le prêtre
es où sont attachés les cordons,
sa tête et le place sur ses épaules
:t de sa soutane; puis il croise les
, les passe derrière le dos et les ramène devant la poitrine où il les noue.

dans les types de Guillaume de Brosse (fig. 330), archevêque de Sens, en 1262, — de Re-
ue de Paris, en 1282,
fficialité de Tournay,

simple se rencontre
s 1234. Passé cette
t à collet ; ce qui ne
lire que cette variété
ne remonte pas à une époque bien antéri
en 1144, Hugues, évêque d'Auxerre, porte
garni d'un collet.

L'AUBE

l'amict, l'officiant revêt l'aube,
lin blanc, à manches étroites,
en travers et justes du poignet,
pour laisser passer la main. Un

dépassent pas la moitié de l'avant-bras. La jupe, fendue par le bas et de chaque côté jusqu'à la hauteur des genoux et quelquefois des hanches, s'arrête à mi-jambe; cependant, vers la fin du treizième

ıge et recouvre pre

ıs auteurs, la largeu
respondait à la digni
ıi en était revêtu.
s manches les plus l
s manches étroites.
gillographiques ne f
euves suffisantes à ce sujet.

La dalmatique, l'habit d'apparat du acre, se porte sur l'aube. Sa forme paraît pas avoir varié pendant l'ère s sceaux; il n'en est pas de même s tissus qui la composaient et de sa décoration.

Fig. 335. — Achard, évêque d'Avranches, 1161-1170.

L'étoffe de certaines dalmatiques semble tout à fait unie, comme celle d'Achard, évêque d'Avranches, en 1161-1170, — de Richard, évêque d'Amiens, en 1206, — de Robert, archevêque de

archidiacre de Meaux, en 1315. — Sur le sceau de Raoul, archidiacre de Ponthieu, en 1207, le galon de l'encolure est taillé en cœur.

Quelques types présentent, au bas de la jupe, une bordure des plus riches, indiquée dans les dalmatiques de Roger, évêque de Laon, en 1185, — d'Alexandre, abbé de Jumièges, en 1217, — de Thomas, archidiacre de Pincerais, en 1231 (fig. 333), — de Henri archevêque de Sens, en 1257. — Le paremen de la dalmatique de Renaud, évêque de Paris en 1282, semble fai d'un tissu à lames or nées de croisettes.

Chez Gérard, évêque de Noyon, en 1283, le bas de la dalmatique est garni d'une bordure de

ou simplement droites, c'est-à-dire de la même largeur que le corps de l'étole.

Les sceaux de Samson, archevêque de Reims, en 1145, — de Hugues de Toucy, archevêque de Sens, en 1158, — de l'abbaye de Saint

ainsi qu'il appartenait aux diacres par les prescriptions canoniques, exemples fort rares dans les monuments

archevêque de Bourges, en 1201, — de Richard, abbé du Bec (fig. 349), en 1221, — de Robert, évêque de Beauvais, en 1240.

De même que l'étole, le manipule est décoré près

tait une surface circulaire percée seulement au centre d'un orifice pour passer la tête. Elle emprisonnait complètement le corps; les bras, pour paraître et se mouvoir, étaient obligés de soulever un amas de plis.

D'autres fois, le galon circulaire est placé plus bas que l'encolure. Telle est la chasuble d'Aymon, évêque de Mâcon, en 1208, et celle d'Alain

parties distinctes, rattachées ensemble par un fermail composé d'une croix nimbée.

En principe le pallium appartient exclusivement au métropolitain. Néanmoins les papes ont accordé quelquefois à cert le droit de le revêtir. L pas manqué de relater cet tionnelle. Tels sont ceu d'Autun, qui depuis Syagr jouissaient de ce privilèg cession de Grégoire le G encore les sceaux des é qui avaient été gratifiés l'épiscopat de Pierre de M le pape Léon IX.

LA CHAPE

C'est un autre vêtement représenté sur les

passe sur le cou-de-pied et maintient la chaussure. Le quartier est élevé et muni de deux ailerons d'où partent des cordons de cuir blanc qu'on enroulait autour de la jambe. L'empeigne de certains souliers paraît fendue dans toute sa longueur et fermée par un lacet blanc. Les chaussures ecclésiastiques portaient au moyen âge le nom de sandales

en 1206. Sur ce dernier sceau, les pans sont décorés d'un galon qui part de leur sommet et descend sur

se garnit d'arabesques, les orfrois se sèment de pierres fines. Ce changement se remarque dans les types de Jean, évêque de Langres, en 1296, — de Pierre Ier, archevêque de Reims, en 1297, — de Renaud de la Porte, archevêque de Bourges, en 1317.

Fig. 377. Jean, évêque de Langres, 1296.

Fig. 378. Pierre Ier, archevêque de Reims, 1297.

A partir de cette dernière date, les pans de la mitre, franchement aigus jusque-là, commencent à prendre des contours arrondis et grandissent surtout en hauteur, comme le démontrent les sceaux des évêques de Paris : Guillaume et Foulques de Chanac, en 1340 et 1345, — Jean de Meulan, en 1361. — La dimension dans ce sens ne fait qu'augmenter à la fin du quatorzième siècle et laisse pressentir la mitre de nos jours, mitre d'une exagération à renverser toutes les règles du bon goût.

Les évêques n'ont pas seuls été appelés à porter la mitre. Des concessions papales ont permis quelquefois à des abbés, à des chanoines de la poser sur leur tête.

LA CROSSE

DANS la cérémonie de sa consécration, l'évêque reçoit l'anneau et le bâton pastoral, la crosse. L'anneau le fiance à l'Église; la crosse représente la puissance spirituelle.

Les abbés, d'après certains liturgistes, devaient, lorsqu'ils portaient la crosse, en tourner la volute vers

Des crosses architecturales avec des volutes en S se remarquent sur les sceaux de Frank Oudegherst, abbé de Saint-Winoc de Bergues, et de Martin, abbé de Saint-Vaast d'Arras, en 1529. La crosse de ce dernier présente de plus le voile, le *velum*, le *sudarium* attaché au sommet du petit édifice par un cordon garni d'un gland.

Fig. 395. 1529.

Fig. 396.

Le velum, en toile fine plissée, était coupé de telle façon que développé il formait hab
laire. Il paraît sur
quent les exemple
rencontre dans un
date de 1234. Ici
au-dessous et à ur

Ajoutons en t
portent la croix
Philippe, archevêque de Sens, en 1339, représente le métropolitain tenant une croix fleuronnée montée sur une longue hampe.

Ornement tiré du manuscrit français n° 2643, à la Bibliothèque nationale, XVe siècle

LES

TROIS PERSONNES DIVINES

Initiale du XVe s., tirée du ms. fr. n° 543, à la Biblioth. nationale.

Les documents figurés du moyen âge qui sont parvenus jusqu'à nous n'offrent aux recherches qu'un nombre bien limité d'exemples. Leur étude ne fournirait à l'archéologie que des notions incomplètes, des dates quelquefois peu certaines, si la sigillographie avec sa précision chronologique ne leur apportait un appoint de témoignages relativement considérable.

Le travail que l'on va lire a pour but de faire connaître les éléments particuliers fournis par les sceaux sur l'iconographie divine. Il présente encore un autre intérêt.

Il nous montre ces monuments contenant la tradition des premiers âges chrétiens et la transmettant aux artistes de la Renaissance, après l'avoir enrichie

la même main est accompagnée du soleil, de la lune et des étoiles, symbolisant le domaine du souverain des cieux.

de Valenciennes, en 1263. Elle assiste au couronnement de la Vierge par le Fils, composition figurée sur le sceau des frères Mineurs de Sanguesa en Navarre, en 1303.

Nous la retrouvons encore dans les scènes de mar-

Fig. 402. — D'après le sceau de la ville de Saint-Antonin, 1308.

tyre : soutenant saint Étienne lapidé, sur les sceaux de Geoffroi, évêque de Châlons, en 1246, — de Guillaume de Brosse, archevêque de Sens, en 1262, — de l'abbaye de Saint-Étienne de Caen, en 1379; — accompagnant de ses bénédictions saint Antonin dans sa barque, sur le sceau de la ville de ce nom, en 1308; — encourageant saint Laurent sur le gril, dans le type de l'abbaye de Joyenval, en 1244; — bénissant la tête de saint Jean dans un plat, au contre-sceau de Guérard, abbé de Saint-Jean-

Fig. 403. Contre-sceau de Guérard, abbé de Saint-Jean-d'Angély, 1317.

d'Angély, en 1317; — assistant à la résurrection du Christ, sur le sceau du gardien des frères Mineurs de Besançon, en 1321.

Dans certaines compositions, la main du Père tient,

Une autre expression symbolique des trois Personnes divines, bien différente de celle qui précède, nous est fournie par le sceau d'Antoine de Crevant, abbé de la Trin de Vendôme, en 1523.

Dieu le Père, en vêtement pap barbu, la tiare en tête et sans nimb paraît assis sur un bisellium, côte côte avec le Christ. Entre eux voit un monde crucifère, sur leq ils posent chacun une main. I haut plane la colombe dans une auréole de rayons.

La première Personne figure encore dans une

douzième siècle, — du chapitre de Sainte-Croix d'Orléans, en 1209; — tandis que

quatre parties égales. — Sur le sceau de Sainte-Catherine du Mont, à Rouen, en 1244, un nimbe crucifère à circonférence radiée entoure la tête du

le sceau de Henri de Gand, archidiacre de Tournay, en 1287, et chanoine de Courtrai, en 1295 (fig. 410).

Le livre que l'on remarque à la main du Christ est le plus souvent fermé, comme en témoignent les sceaux de l'abbaye de Lessay, au douzième siècle, — de Guillaume, doyen de Chichester, en 1302; — il déroule ses pages ouvertes sur les sceaux des abbayes de Fécamp et d'Eename, au douzième siècle.

Le Christ soutient un monde crucifère dans le type d'Hamelin, doyen de Verneuil, en 1255, et dans les types plus modernes de Geoffroi, archidiacre d'outre-Loire dans l'église d'Angers, en 1312, — de l'abbaye d'Anchin, en 1443, — de la Sainte-Chapelle de Bourges, au quinzième siècle.

Fig. 411. D'après le sceau d'Hamelin, doyen de Verneuil, 1255.

Dans les figures assises, le siège du Fils consiste d'ordinaire en un trône d'architecture, sorte de banc décoré selon le style en vigueur à la date du sceau. Quelquefois, mais bien rarement, un pliant ou un arc-en-ciel remplacent le trône architectural.

Les dessins qui accompagnent ce texte nous dispensent d'indiquer des exemples de ce dernier. On remarquera un pliant à têtes d'animaux, le seul que nous ayons rencontré, sur le contre-sceau de l'abbaye de la Trinité de Lessay, au douzième siècle; tandis que la face de la même abbaye nous offrira le Christ dans une auréole ogivale, assis sur deux arcs-en-ciel à

courbe opposée et soudés par leur convexité. Le Fils est encore assis sur un arc-en-ciel dans le type des Dominicaines de la Thieuloye, près Arras, en 1425 (fig. 414).

Nous n'avons considéré jusqu'à présent que le Christ seul, sans nous occuper de certains attributs et de certaines pièces qui l'accompagnent assez fréquemment. Il convient de signaler à leur tour ces accessoires et de traduire le sens caché sous leur symbole.

Fig. 412. — D'après le sceau de l'abbaye de la Trinité de Lessay, XIIe siècle.

Après le nimbe que nous avons déjà fait connaître, un des principaux attributs est l'auréole, la gloire, émanation lumineuse enveloppant tout le personnage, limitée tantôt par une ogive, comme celle que nous venons de citer, tantôt par un quadrilobe, quelquefois soutenue par des anges, comme par exemple au sceau de l'abbaye de Saint-Tibery, en 1303.

Fig. 413. — D'après le sceau de l'abbaye de Saint-Tibery, 1303.

Le Christ est escorté du soleil et de la lune dans le type de Saint-Sauveur de Blois, au douzième siècle; — du soleil, de la lune et d'une étoile, au sceau du

prieur de l'ordre de la Pénitence de Jésus-Christ en Espagne, en 1258. Comme nous l'avons déjà expliqué, la présence de ces mondes indique l'universalité de la puissance divine.

Les lettres grecques A et ω, l'alpha et l'oméga qui accostent la figure du Sauveur dans le type du prieuré de Lihons-en-Santerre, en 1203, répètent le texte de saint Jean : « Je suis le commencement et la fin de toutes choses, » *Ego sum* A *et* ω, *initium et finis* (Apocalypse, XXI, 6); comme les lettres latines A et M gravées sur le sceau du prieur d'Hesdin, au treizième siècle, nous reportent à la Salutation angélique, au souvenir de Marie joint à l'image de son fruit béni : *Ave, Maria.*

Parfois, au lieu de simples accessoires, ce sont des personnages empruntés au Nouveau Testament qui accompagnent le Fils de Dieu. Il est accosté des têtes de saint Pierre et de saint Paul, dans le type de Guillaume, doyen de Chichester, en 1302. Le sceau de Sainte-Marie de Clermont-Ferrand, en 1264, offre les têtes des douze apôtres entourant leur divin maître, les têtes des disciples d'une proportion plus petite que celle du Christ. Le sceau des Dominicaines de la Thieuloye, en 1425 (fig. 414), représente, dans une auréole en losange, le Verbe assis sur un arc-en-ciel entre les figures symboliques des quatre évangélistes.

Nous devions esquisser d'abord, dans leur caractère général, les traits principaux qui distinguent la

leuse; et, sur le sceau de l'abbaye de Grandchamp, deux lampes éclairent l'humble asile.

Dans le type de la prieure de la Thieuloye, la Vierge, par un geste de tendresse familier aux mères, tient la main de Jésus endormi, tandis que Joseph, assis aux pieds du lit, les deux mains appuyées sur un bâton, contemple cette scène à la lueur d'une lampe suspendue à la place occupée sur les sceaux précédents par l'étoile miraculeuse.

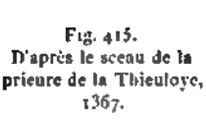

Fig. 415. D'après le sceau de la prieure de la Thieuloye, 1367.

En 1255, l'abbaye de Noyon représente, sur un sceau malheureusement incomplet, l'épisode de l'Adoration des mages. On n'aperçoit plus de Jésus assis sur les genoux de sa mère que son bras bénissant. Le mage le plus rapproché, barbu, couronné, une chlamyde nouée sur l'épaule et posée sur une ample tunique ceinte, dans une attitude respectueuse à demi fléchie, présente des deux mains l'or enfermé dans un vase. Derrière lui, les deux autres rois attendent debout, tenant chacun leur offrande. Au talon du premier personnage, on distingue la molette d'un éperon rappelant le long voyage entrepris.

Fig. 416. D'après le sceau de l'abbaye de Noyon, 1255.

La Présentation au Temple se voit au sceau du gardien des frères Mineurs de Toulouse, en 1274. La

n'a même plus la rigidité qui suit les derniers moments, il s'affaisse, soutenu seulement par les clous qui le suspendent au gibet. Sa tête penchée sur l'épaule, nimbée ou dépourvue de nimbe, ne présente pas la couronne d'épines; ce dernier attribut paraît seulement à la Renaissance. On a tiré ses vêtements au sort, il est à peu près nu. Une petite jupe nouée à la ceinture et tombant jusqu'au genou constitue tout l'habillement, et même, aux quinzième et seizième siècles, l'art chrétien n'hésite plus à rappeler que Jésus a subi nu son dernier supplice; la jupe est réduite à une étroite draperie serrée autour des reins, comme on peut s'en assurer par les sceaux des grands maîtres des Dominicains, Léonard de Mansuetis, en 1475, et François Silvestre, en 1528.

Fig. 421.
D'après le sceau du chapitre du Saint-Sepulcre de Caen, 1226.

Le corps du Rédempteur repose, il est vrai, droit sur la croix, la tête seulement penchée, dans le type du chapitre du Saint-Sépulcre de Caen, en 1226; mais en général, la rigidité a fait place, comme nous l'avons dit, à l'affaissement, et cet anéantissement de la force musculaire est surtout indiqué sur les sceaux de Munio, maître de l'ordre des frères Prêcheurs, en

crucifix seul. Il convient maintenant de parler de ses divers accompagnements : accessoires symboliques, priants, saints patrons, et surtout des témoins les plus intéressants de la Passion, la Vierge et saint Jean.

Le crucifix repose sur un champ de rameaux fleuris dans les types de Pierre, cardinal du titre de Saint-Ange, en 1404, — de Jourdain, cardinal des Ursins, en 1417, — de Barthélemy Texier, maître de l'ordre des frères Prêcheurs, en 1428.

Un pélican, symbole de la Rédemption, somme la branche supérieure de la croix, sur les sceaux de la Grande-Chartreuse, en 1431, — du maître des frères Prêcheurs, en 1475 et 1528.

En outre d'un ou de plusieurs priants agenouillés au pied de la croix, la branche supérieure est accostée du soleil, de la lune ou de deux étoiles; quelquefois même la croix se dresse dans un ciel constellé comme aux sceaux des frères Mineurs de Lyon, en 1293, — du maître de l'ordre des Dominicains, en 1428 et 1528.

On la rencontre cantonnée des figures symboliques des quatre évangélistes, dans le type de Thierri d'Ubach, général des religieux de l'ordre de Sainte-Croix, en 1544.

D'autres fois c'est la branche inférieure de la croix qui est accostée de deux roses, de deux étoiles, d'une étoile et d'un lis ou de deux tiges de lis plantées à son pied, ainsi qu'on le voit sur les sceaux de Pierre

de Hendecourt, prieur de l'abbaye de Saint-Bertin, en 1306, — des maîtres des frères Prêcheurs, en 1475 et en 1528.

Dans le type de la Grande-Chartreuse, en 1431, un petit personnage émergeant d'un sépulcre entouré d'ossements rappelle le prodige des morts sortant de leurs tombeaux.

Sur certains sceaux, tels que celui des frères Mineurs de Lyon, en 1293, on lit l'inscription grecque IHC XPC, — ou bien, comme au sceau des Dominicains de Lille, en 1403, une banderole enlaçant le crucifix porte : FIDES TUA TE SALVUM FECIT (saint Luc, XVII, 19, et XVIII, 42).

Parmi les saints patrons figurent, entre autres : saint Honoré en évêque, dans le type du prieuré de Saint-Honoré-lès-Abbeville, en 1362 ; les fondateurs d'Ordres, saint François, saint Dominique, dans leur costume professionnel, ceux-ci appartenant par leur date à la Renaissance.

On voit encore aux pieds du crucifix qui sert de type au chapitre de Sainte-Croix d'Orléans, en 1317, une priante couronnée, surmontée de l'inscription HELENA. C'est sainte Hélène, l'impératrice, mère du grand Constantin, qui retrouva le bois de la croix.

Mais il est deux personnages que l'on rencontre surtout au pied du crucifix : Marie, mère de Jésus, et Jean, le disciple bien-aimé. Bien avant que le *Stabat* eût inspiré des chefs-d'œuvre, les tailleurs de sceaux

avaient compris la situation dramatique de la mère et du fils d'adoption.

Ils les ont représentés debout, le visage appuyé sur la main en signe d'affliction, ou les mains jointes, le corps tordu par la douleur. Les plus anciens crucifix accompagnés de la Vierge et de saint Jean se remarquent sur les sceaux des Chartreux de Vauvert, en 1291, — de Pierre de Hendecourt, prieur de l'abbaye de Saint-Bertin, en 1306, — du chapitre de Sainte-Croix d'Orléans, en 1317, — de Gui, cardinal du titre de la Sainte-Croix à Jérusalem, en 1379, — de la Grande-Chartreuse, en 1390.

Fig. 423. D'après le sceau de la chartreuse de Vauvert, 1291.

Dans le type de Jean du Mans, frère mineur, en 1267, le crucifix est montré et soutenu par deux saints religieux.

Fig. 424. D'après le sceau du frère mineur Jean du Mans, 1267.

Nous ne pouvons nous empêcher de citer, en terminant ce qui regarde les crucifix, une curieuse légende gravée sur le sceau des Carmes-Billettes, en 1475. Elle représente un miracle arrivé du temps de Philippe le Bel. Un juif fait bouillir dans une marmite une hostie qu'il a transpercée; pendant qu'il active les flammes, un crucifix apparaît au-dessus de la chaudière, aux yeux de deux

Fig. 425. D'après le sceau des Carmes-Billettes, 1475.

femmes étonnées du prodige. Pour expliquer plus clairement le sujet, l'artiste a figuré l'hostie sur la paroi extérieure du vase.

Vers la fin du moyen âge et pendant les premières années de la Renaissance, l'imagerie religieuse s'est

le Sauveur est accosté de saint Paul et de saint Pierre, comme dans le type de Pierre IV, évêque de Cambrai, en 1351.

Des représentations plus modernes, telles que le sceau de François Wisson, commissaire de Grégoire XIII, en 1575, montrent un *Ecce homo* tenant le fouet et les verges, devant une croix, sur un ciel constellé d'étoiles.

Le Christ dans son tombeau, tel est le sujet que les grands maîtres des Hospitaliers avaient fait tailler sur leurs contre-sceaux, dès 1193. Sous une toiture à coupoles ou à clochetons, Jésus est étendu, enveloppé dans son linceul, les mains croisées sur la poitrine ou les bras placés le long du corps. Une lampe suspendue à la voûte, la croix de résurrection plantée à la tête du sépulcre, un encensoir qui se balance vis-à-vis les pieds, complètent le funèbre tableau. Le nimbe crucifère n'entoure pas toujours la tête du Sauveur.

Fig. 426. D'après le contre-sceau des grands maîtres des Hospitaliers, dès 1193.

Parmi les sceaux des Hospitaliers, on doit mentionner plus spécialement les types des grands maîtres Geoffroi du Donjon, en 1193, — Foulques de Villaret, de 1307 à 1314; — les types de l'Hôpital même, de 1356 à 1534.

Deux sceaux, appartenant l'un au provincial de l'ordre de la Pénitence de Jésus-Christ en France, en

1258, l'autre à Adenet Houssel, simple clerc de la cuisine de la comtesse d'Artois, en 1371, représentent la descente aux limbes.

Sous un ciel étoilé, le Rédempteur debout et nimbé, tenant la croix triomphale et foulant aux pieds le dragon, saisit le bras d'Adam accompagné d'Ève et les retire tous deux d'une immense gueule ouverte, une gueule de crocodile.

Fig. 427. D'après le sceau du provincial de l'ordre de la Pénitence, en France, 1258.

De tous les sujets traités par les graveurs du moyen âge, la Résurrection est sans contredit celui où ces modestes artistes ont développé les plus belles qualités. Harmonie de l'ensemble, noblesse de la pose, finesse d'exécution, tout nous révèle des hommes véritablement doués. C'est avec une grande élévation de sentiment qu'ils ont représenté, sous le costume traditionnel, le Christ debout, nimbé, imberbe, c'est-à-dire renaissant dans la jeunesse éternelle, une jambe déjà hors du tombeau, tenant la croix de l'Église triomphante et bénissant le monde. Tantôt ils l'accompagnent du soleil et de la lune, attributs de la royauté céleste ; tantôt ils le font

Fig. 428. D'après le sceau de l'abbaye du Saint-Sépulcre de Cambrai, 1320.

encenser par deux anges. On reconnaîtra des qualités faites pour nous étonner dans les types des frères Mineurs, de Châlons-sur-Marne, en 1254, — de Jean

par Jésus à la Madeleine : MARIA, et la réponse de la Madeleine reconnaissant son divin maître : RABONI (saint Jean, xx, 16).

Nous n'avons rencontré l'Apparition aux apôtres que sur un seul sceau de date bien récente, celui de la Propagation de la foi, en 1635. C'est l'illustration du texte de saint Marc, xvi, 14 et 15 : « Allez, par tout le monde, prêcher l'Évangile. » Jésus debout, de profil à droite, en tunique et pallium, sans nimbe, tenant la croix de résurrection, donne ses instructions aux apôtres groupés devant lui. La légende dit : EUNTES IN UNIVERSUM MUNDUM PRÆDICATE EVANGELIUM OMNI CREATURÆ.

Après avoir fait passer sous nos yeux les principaux événements de la vie terrestre du Christ, les sceaux nous offrent encore la figure du Verbe dans la gloire éternelle, comme il doit se montrer au jour du jugement, assis sur un trône resplendissant, entouré des instruments de la Passion, montrant les blessures faites à ses mains divines.

La tête entourée du nimbe crucifère, il paraît revêtu du costume traditionnel des philosophes, ou porte seulement une chape dont les bords écartés découvrent sa poitrine déchirée par la lance. On le voit quelquefois entouré d'une auréole en ogive soutenue par deux anges à genoux, comme sur le sceau de Nicolas, cardinal du titre de Saint-Eusèbe, en 1322. Dans cet exemple, Jésus porte la tunique et l'ancien pallium.

Il ne garde, au contraire, que la chape seule sur les sceaux de Jean, abbé de Saint-Sauveur d'Anchin, en 1374, — de la Faculté de théologie de Paris, en 1398.

Le Christ, assis sur un arc-en-ciel dans le type de Jacques, doyen de chrétienté de Lille, en 1259, occupe un trône sur les autres sceaux qui viennent d'être énumérés. Au sceau de la Faculté de théologie,

Fig. 430. — D'après le sceau de la Faculté de théologie de Paris, 1398.

on remarquera que ce même trône repose sur un arc-en-ciel.

Le type de l'abbé d'Anchin nous montre le souverain Juge accompagné de deux anges occupant deux niches latérales. Deux anges l'accompagnent également sur le sceau de la Faculté de théologie; mais ici les anges tiennent l'un la lance et les trois clous, l'autre la croix et la couronne d'épines; de plus, quatre médaillons, placés aux quatre coins, renferment les figures symboliques des quatre évangélistes.

sur le sceau de Toulouse, où l'on remarque un nimbe crucifère entouré de rayons; l'autre, sur le sceau de

En adoptant l'agneau pour emblème, certaines communautés chargèrent le gonfanon des armoiries qui leur étaient propres. Le gonfanon de l'agneau de Rouen, en 1363, porte un léopard. En 1403 et 1423, une bannière rectangulaire aux armes remplace le gonfanon sur le sceau des Carmes de Clermont-Ferrand. Elle porte *d'hermines au sautoir* avec trois queues d'hermines attachées au bord de la bannière. La croix devient aussi quelquefois héraldique, l'agneau de Toulouse tient *la croix cléchée, vidée et pommetée,* emblème armorial de cette ville.

L'agneau divin affecte deux maintiens différents. Il va droit devant lui, la tête en avant, ou il retourne la tête; de plus, il marche à droite ou à gauche indifféremment. Il suffira de citer le type précédent et celui de l'abbaye de Conques, en 1251, où la tête regarde dans la direction du corps. Dans le type de Narbonne, en 1218, la tête est tournée dans un sens contraire à la marche de l'agneau.

Si l'on étudie ensuite comment l'agneau tient la croix, on observe qu'il la porte avec un pied de devant relevé dans cette intention. Tantôt l'extrémité du fût repose sur la sole du pied, tantôt elle se trouve prise dans la fourche des ongles et les dépasse.

Sur le sceau de l'abbaye de Conques, en 1251, le bout de la haste repose sur le pied; elle est passée dans la fourche à la plupart des sceaux déjà mentionnés, auxquels nous ajouterons le sceau du chapitre

de Montbrison, en 1308. Un arrangement particulier se remarque dans un type de Narbonne, en 1303 : le bâton de la croix s'articule à angle droit avec une

1° La croix à quatre branches égales, s'élargissant d'ordinaire à leur extrémité. Elle est connue sous le nom impropre de croix grecque. C'est la croix que l'on voit inscrite dans le nimbe du Christ.

2° La croix latine, à branches inégales, l'inférieure la plus longue et la supérieure la plus courte, taillée sur le modèle d'une personne étendant les bras. C'est la croix humaine.

3° Les sceaux nous fournissent encore la croix à deux traverses, la plus haute plus courte que l'autre et paraissant à certains archéologues n'être qu'une transformation du listel de bois où se fixait le titulus du condamné.

La croix la plus ancienne, le tau, croix à trois branches, sorte de double potence que l'on dit avoir été le véritable instrument de supplice du Christ, ne figure pas sur les sceaux. A moins qu'on ne veuille la reconnaître dans l'attribut porté par saint Antoine et qui nous paraît plutôt une crosse primitive que l'emblème du gibet sur lequel expira Jésus. On a cru cependant distinguer le tau sur certaines Trinités du moyen âge.

Nous donnerons d'abord des exemples de la croix grecque seule ou accompagnée d'accessoires symboliques dont nous avons expliqué déjà la signification.

Les sceaux de Bernard, abbé de Ham-lès-Lillers, en 1223, — de la ville d'Alet, en 1240, — des Mathurins de Meaux, en 1303, — des Chartreux de

Macourt, près Valenciennes, en 1337, portent tous une croix grecque seule. Elle sert de signe distinctif, brodé sur la manche du vêtement, chez les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, à partir du douzième siècle.

La croix grecque est anglée de quatre fleurons dans le type de Robert, cardinal du titre de Saint-Étienne *in Monte Cœlio*, en 1214, et de quatre fleurs de lys dans celui de la ville de Tournay, en 1288.

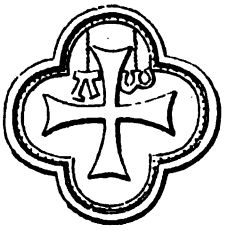

Fig. 433. D'après le sceau de l'abbaye de Charroux, 1308.

On la rencontre accostée des lettres grecques alpha et oméga suspendues par une chaîne à la rosace qui entoure la croix, au sceau de l'abbaye de Saint-Sauveur de Charroux, en 1308. Réminiscence des croix des premiers siècles, qui présentaient les deux lettres symboliques attachées à leur traverse.

Elle est cantonnée de deux lunes et de deux soleils dans le type de l'officialité de l'archidiacre de Brie, en 1262; — des figures symboliques des évangélistes, au sceau du couvent de la Sainte-Trinité de Limoux, en 1303; — cantonnée des lettres gothiques composant le mot MARIA (M, A, RI, A) dans le type de Jean, prieur de Sainte-Croix de la Bretonnerie, en 1482; — de deux fleurs de lys et des lettres A, M (AVE MARIA) sur le sceau de l'hôpital de

Fig. 434. D'après le sceau de Jean, prieur de Sainte-Croix de la Bretonnerie, 1482.

Roncevaux, en 1322; — de quatre fleurs de lys sur celui de l'abbaye de Sainte-Croix de Poitiers, en 1396.

On voit une croix grecque posée sur un champ fleuri dans le type de la Grande-Chartreuse, en 1367.

Tout en reproduisant la croix grecque sous la forme consacrée par l'ancienne imagerie religieuse, le moyen âge l'enrichit quelquefois de décorations au goût de l'époque. Ainsi des croix grecques à extrémités fleuronnées, le corps sillonné de légers filets, se voient sur les sceaux de Manassès, évêque d'Orléans, en 1212, — du prieur de Saint-Martin de Londres, en 1303, — des Chartreux de la Prée-lès-Troyes, en 1365. — Et ces croix grecques fleuronnées sont accompagnées comme les croix simples d'emblèmes religieux, héraldiques ou professionnels. La commanderie du Temple à Paris, en 1290, cantonne sa croix fleuronnée de quatre croisettes. — Guillaume de Bussy, évêque d'Orléans, en 1242, angle la croix de quatre fleurs de lys, avec ces mots pour légende : O CRUX ADMIRABILIS. — Guillaume de Crépy, chancelier de l'église de Saint-Quentin, en 1275, cantonne sa croix fleuronnée de quatre clefs, par allusion à ses fonctions. — Sur le sceau de l'hôpital de Sainte-Croix d'Arras, les extrémités, ansées au lieu d'être ornées de fleurons, sont accostées de deux petits rats.

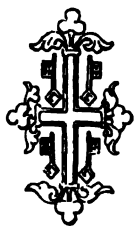

Fig. 435. D'après le sceau de Guillaume de Crépy, chancelier de l'église de Saint-Quentin, 1275.

C'est cette même croix grecque à branches égales

et patées que nous étudions ici, qu'on a fixée au haut d'une tige, d'une hampe et quelquefois d'une colonne, pour en faire la croix dite de résurrection ou triomphante, étendard glorieux que l'on voit à la main du Christ ou porté par l'agneau divin.

Nous présenterons d'abord une croix grecque dont la branche inférieure destinée à être fichée a été

Fig. 436. — D'après le sceau de la ville de Lyon, 1271.

affûtée. Elle existe sur le sceau du chapitre de Sainte-Croix d'Étampes, en 1221. — Le prieuré de Saint-André de Rameria, en 1266, et l'Hôtel-Dieu de Nemours, en 1343, offrent la croix grecque montée sur une hampe. — La hampe, accostée de deux croisettes, est tenue par une main, dans le type de Philippe le Berruier, évêque d'Orléans, en 1235.

Sur les sceaux de la ville de Lyon, en 1271 et 1320, figure une croix grecque montée au haut d'une colonne.

Des croix grecques fleuronnées ont été également élevées. Celle de Jean, curé de Barastre, en 1270, est portée sur un pied exhaussé par des degrés. Un type semblable appartient à la commanderie du Temple, à

Les instruments de la Passion accompagnant la croix latine ne paraissent que sur les sceaux des quinzième et seizième siècles.

La couronne d'épines se voit au sceau de la mairie des Chartreux de Paris à Sollers-en-Brie, en 1460.

Elle figure en même temps que les trois clous dans les types de Nicolas, cardinal du titre de la Sainte-Croix à Jérusalem, en 1431, — du provincial du tiers ordre de Saint-François, en 1636, 1662; — tandis que la croix de la mairie de Saulx appartenant aux Chartreux de Paris, en 1458, ne porte que les trois clous seuls. — Ces derniers avec le fouet et les verges se trouvent sur le sceau de la confrérie des Quatre-Mendiants d'Essling, au quinzième siècle.

Quant au titulus, on le remarque sur les sceaux déjà cités des Dominicains d'Auxonne, du cardinal de la Sainte-Croix et de la confrérie d'Essling. Dans ce dernier type, il est porté par une tige fixée au sommet de la branche supérieure, beaucoup plus courte que d'ordinaire.

L'image la plus complète de la croix de la Passion nous est offerte dans le type des Clarisses d'Arras, au seizième siècle. Non seulement tous les instruments y sont représentés, mais encore un cœur remplace le Sauveur sur la croix.

La croix à double traverse paraît sur les plus anciens sceaux. Dès la fin du douzième siècle, les

Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem l'avaient choisie pour emblème.

Elle figure dans leurs types accostée de l'A et de l'Ω, dominant le plus souvent un monde sous lequel on remarque la lettre E couchée, *Eternitas?* Ses branches sont tantôt droites, tantôt patées, c'est-à-dire élargies à leur extrémité.

Fig. 438. Jean-Ferdinand de Redia, grand maître des Hospitaliers, 1384.

Parmi les sceaux des Hospitaliers, nous citerons ceux des grands maîtres : Geoffroi du Donjon, en 1193; — Foulques de Villaret, en 1307; — Jean-Ferdinand de Redia, en 1384; — Baptiste des Ursins, en 1476.

D'autres établissements ou d'autres personnages ont également employé la croix à double traverse. L'abbaye de Fontgombaud, en 1268, — le maître de l'hôpital du Saint-Esprit de Besançon, en 1327, — Pierre, sous-chantre de Paris, en 1225, l'adoptèrent pour signe de leur individualité. — Le sceau de l'hôpital de Sainte-Marie *ad Sanctum Gallum (S. Maria del Bigallo)*, à Florence, présente au treizième siècle une croix à double traverse, plantée et potencée à chacune de ses branches, sauf à la supérieure; celle-ci est surmontée d'un fleuron qui rappelle les armes de la ville. — Dans le type de Léon, cardinal du titre de la Sainte-Croix à Jéru-

Fig. 439. D'après le sceau de Léon, cardinal du titre de la Sainte-Croix à Jérusalem, 1224.

salem, en 1224, une croix en bois brut, seulement ébranché, porte une inscription sur ses deux traverses. A la supérieure, on lit : IHS NA REX IVD, *Jhesus Nazarenus rex Judeorum;* à l'inférieure : IMAGO IC DNI, *Imago Jhesu Christi domini.*

En 1299, la ville d'Ypres avait déjà pris la croix à deux traverses pour emblème héraldique. On la rencontre encore au quinzième siècle dans les armoiries de la ville de Saint-Omer.

LE MONOGRAMME DU CHRIST. — Comme la croix, le monogramme du Christ date des premiers siècles chrétiens. Combiné de façon à retracer à la fois les deux premières lettres grecques du nom du Christ et le gibet sur lequel il expira, il offrait le double avantage d'exprimer en même temps l'idée du Fils et celle du Rédempteur. Quelquefois, au lieu des sigles répondant seulement au nom du Christ, il était composé d'initiales rattachant ce nom à celui de Jésus.

Fig. 440. — D'après le sceau du prévôt général de l'ordre des Jésuites, 1610.

On peut se faire une idée du prix attaché à ces lettres mystiques par le nombre de monuments anciens sur lesquels on les trouve marquées. Basiliques primitives, sarcophages, coupes funéraires, lampes, bijoux, monnaies, portent tous l'empreinte divine.

A une époque relativement moderne, paraît un nouveau monogramme; celui-ci, du nom de Jésus, en trois lettres [illegible] la lettre du milieu surmontée d'une [illegible] signe dont les [illegible] souvenir sur leu[illegible] le voir dans le [illegible] l'ordre, en 16[illegible] exemple, l'inscri[illegible] la Passion.

Nous devons appeler l'attention sur le sceau de Jean, curé d'Ennevelin, en 1292. La tige qui supporte le nid est placée dans un vase où s'abreuvent deux colombes, symbole eucharistique, joint au symbole de la Rédemption. Aux quinzième et seizième siècles, une synthèse analogue se trouve exprimée dans certains crucifix, où le nid du pélican repose au sommet de la croix. Le symbole du sacrifice accompagne dans ceux-ci l'image du sacrifice réel.

Fig. 443. D'après le sceau de Jean, curé d'Ennevelin, 1292.

Le Christ dans l'Eucharistie. — L'Eucharistie, ce mystère dont les apôtres même ne saisirent pas d'abord le sens, fut un de ceux que la primitive Église dut envelopper de plus de symboles. La sigillographie nous a conservé quelques traces de ses anciens emblèmes.

Le premier que nous citerons appartient par son sujet aux temps bibliques voisins de la création. Abel, tête nue, revêtu d'une longue tunique déceinte, fléchissant le genou, élève son offrande vers le Seigneur. Cette offrande c'est l'agneau, l'Agneau divin qui doit être immolé pour le salut des hommes. En haut la main céleste bénit celui qu'une inscription désigne par les mots : IVSTVS ABEL. Telle est l'image figurée sur le sceau de Gobert, doyen de Metz, en 1308.

Fig. 444. D'après le sceau de Gobert, doyen de Metz, 1308.

Si nous considérons les représentations eucharistiques au point de vue de l'administration du sacrement, nous remarquons la sainte hostie sur le sceau des Trinitaires de Meaux, en 1303. Un prêtre en chasuble, tenant le saint ciboire, donne la communion à un malade assis sur son lit. En haut, une lampe suspendue éclaire la scène.

Fig. 447. D'après le sceau des Trinitaires de Meaux, 1303.

Nous avons eu déjà l'occasion de signaler la sainte hostie que le graveur a reproduite sur la face extérieure de la marmite où un juif la fit bouillir (fig. 425).

LE SAINT-ESPRIT

POUR représenter la troisième Personne, le moyen âge n'a jamais employé que la colombe, adoptée par la primitive Église.

L'oiseau, symbole de l'Esprit-Saint, se rencontre dans l'imagerie de la Trinité; il figure dans les principaux événements de la vie du Christ, on le trouve surtout dans l'Annonciation.

Posée sur l'épaule du Père, la colombe se penche vers la tête du divin crucifié dans le type de Sainte-Sophie au jardin de l'abbaye de Saint-Médard de Soissons, en 1303. Entourée d'une auréole de rayons,

Les sceaux n'ont pas manqué de reproduire l'Esprit-Saint descendant sur les apôtres, tantôt accompagné de langues de feu, tantôt soufflant sur la tête de chacun d'eux des rayons enflammés, les ailes à demi pliées dans le type de l'abbaye du Mont-de-Sion à Jérusalem, en 1289, — tout à fait étendues dans le type d'Annibal, cardinal du titre des Douze-Apôtres, en 1270.

Les généraux des frères Mineurs, au seizième siècle, avaient fait graver sur leurs sceaux la Vierge entourée des douze apôtres. En haut plane la colombe, la tête élevée, émettant des rayons flamboyants.

En 1423, le type d'un concile de l'Église de France nous offre les membres de la docte réunion éclairés par le Saint-Esprit. La colombe, les ailes étendues, la tête relevée, est suivie des bustes accolés du Père et du Fils sortant d'un nuage. Le Père est barbu, le Fils imberbe. Indépendamment des rayons qu'envoie cette Trinité, des flammes semblables à des vagues descendent de la poitrine de la colombe, enveloppant dans leurs tourbillons les prélats et les religieux assemblés. On doit noter cette curieuse disposition des trois Personnes divines dans laquelle l'Esprit-Saint occupe le premier rang et remplit la fonction principale.

Il est une autre colombe qu'on a nommée colombe inspiratrice et que les sceaux représentent conseillant les saints évêques, soutenant les martyrs, assistant les docteurs.

Dans le type de Pierre de Richebourg, moine de Marchiennes, en 1224, l'Esprit-Saint s'approche des lèvres de la Vierge qui présente un scapulaire à un religieux à genoux. La colombe encourage saint Quentin qu'une main armée décapite, dans le type de l'abbaye de Joyenval, en 1244. Dans le type des frères Mineurs de la province de Flandre, en 1287, la colombe nimbée, comme le Fils, du nimbe crucifère, plane sur un livre qu'un religieux écrit.

Nous voyons l'Esprit-Saint descendre sur la tête de saint Euverte, qui fut évêque d'Orléans vers 340, sur le sceau de l'abbaye de ce nom, au douzième siècle (fig. 448). La légende raconte que la volonté divine se manifesta dans l'élection du prélat : une colombe se posa sur la tête du saint pendant que le peuple réuni procédait au choix d'un évêque.

La colombe descend sur la tête de Barnabé, évêque d'Osma, en 1346. — Elle repose sur la tête de Pierre de Colmieu, prévôt du chapitre de Saint-Omer, en 1236, — sur l'épaule de Michel, archidiacre d'Auxerre, en 1278. — Portant un phylactère à son bec, l'oiseau divin descend sur un personnage nimbé, recevant un livre des mains d'un prélat, sur le sceau des frères Mineurs d'Arras, en 1303, et cette attribution pourrait faire donner le nom de saint François au personnage nimbé.

Nous avons dit tout ce que les sceaux nous apprennent de l'iconographie de la troisième Personne. La

colombe tenant le rameau d'olivier est un symbole de paix. Elle trouvera sa place dans le cours d'un autre travail. Nous la mentionnons ici parce qu'elle peut à la rigueur rappeler les premières paroles du Christ en abordant ses disciples : *Pax vobis*.

Fig. 418.
D'après le sceau de l'abbaye de Saint-Euverte d'Orléans, XIIe siècle.

Ornement tiré du manuscrit français n° 2643, à la Bibliothèque nationale, XVe siècle.

LES ANGES

tirée du manuscrit français n° 2647, à la Biblioth. nationale.

Nos recherches dans le domaine divin nous conduisent à examiner le groupe de la hiérarchie céleste, les séraphins, les archanges, les anges, milice obéissante d'un Dieu terrible ou miséricordieux, intelligences chargées d'exécuter les ordres d'en haut, ailés pour accomplir leur mandat avec rapidité, toujours jeunes et beaux parce qu'ils sont immortels.

Les séraphins sont l'ordre le plus élevé des chœurs célestes que nous offrent les sceaux. Ils sont représentés avec six ailes, selon la vision d'Isaïe (VI, 1 et 2) : *Vidi Dominum sedentem super solium excelsum..... Seraphim stabant super illud; sex alæ uni et sex alæ*

alteri; duabus velabant faciem ejus et duabus velabant pedes ejus et duabus volabant. Sous trois paires d'ailes qui constituent, à la vérité, presque un vêtement, le corps des séraphins est nu, comme, par exemple, dans les types d'Humbert II, dauphin de Viennois, patriarche d'Alexandrie, en 1354, et de l'abbaye du Saint-Sépulcre de Cambrai, en 1320 et 1597. Un nimbe entoure leur tête.

Fig. 449. D'apres le contre-sceau de l'abbaye du Saint-Sepulcre de Cambrai, 1320.

Si parmi les trois archanges canoniques il en est un, Raphaël, que les graveurs de sceaux ne nous ont encore jamais présenté, en revanche l'occasion de prodiguer les images de saint Michel et de Gabriel ne leur a pas fait défaut. Saint Michel surtout a été figuré par eux sous différents aspects : tantôt seul et sans attributs spéciaux, tantôt pesant les âmes, le plus souvent combattant le dragon.

Fig. 450. D'apres le sceau de la ville de Bruxelles. 1339.

Représenté seul, saint Michel tient un sceptre fleuronné et un globe conformément à la tradition byzantine, ou bien une palme, la main droite restée libre se portant en avant par un geste oratoire ou de bénédiction. L'habillement comprend le manteau des philosophes grecs

ou une chape recouvrant une tunique fermée par une riche ceinture. Ainsi qu'il convient à un archange, saint Michel est toujours ailé. Ces détails trouvent leur confirmation dans l'examen des sceaux de Richard, abbé du Mont-Saint-Michel, au douzième siècle, — de

dragon dans la gueule, du manche d'une croix stationale, tandis que la main droite bénit.

Le saint Michel du chapitre de Beauvais, peut-être aussi ancien que le précédent et d'un emploi tout aussi persistant, offre une action différente. Armé d'un

Fig. 451.
D'après le sceau du chapitre de Saint-Michel de Beauvais, XIIe siècle.

bouclier, il brandit l'épée qui doit exterminer la bête diabolique.

Entre ces deux armes, la croix ou l'épée, le moyen âge donna la préférence à la première. L'épée reprend un peu de faveur à la Renaissance; nous la rencontrons sur les sceaux de l'abbé de Saint-Michel de Tonnerre, en 1467-1494, — de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, en 1520. Mais l'attribut de la croix a toujours été le plus fréquemment usité, soit que l'archange frappe des deux bras, soit que brisant la gueule du dragon d'un coup porté par une seule main,

Toutefois, au quinzième siècle, on le rencontre enfermé dans l'armure du temps. Dès 1416, le sceau d'Arnoul, curé de Grez, représente l'archange coiffé du petit bassinet. Les types des baronnies d'Ardevon et de Saint-Pair, cités plus haut, figurent saint Michel couvert de l'armure complète. Sur le sceau de Georges Pot, abbé de Saint-Michel de Tonnerre, en 1467-1494, l'archange porte également l'habillement chevaleresque. Mais à part l'exemple de la coiffure de guerre, du bassinet, que nous venons de mentionner, la tête est nue et presque toujours nimbée.

Gabriel, l'archange de l'Annonciation, le messager céleste envoyé vers Marie, paraît sur tous les sceaux représentant la Salutation angélique. Interprétant diversement sa posture, les graveurs nous le montrent à genoux, ou debout dans une attitude fléchie, avec un geste tantôt impératif, tantôt persuasif; une fois assis, une autre fois à mi-corps descendant du ciel dans un nuage. Même dans certains cas il est seul, sans autre signe distinctif que l'inscription qui l'entoure.

On ne rencontre l'archange agenouillé devant la Vierge que dans le cours du quinzième siècle. Les sceaux de Jacques de Metz-Guichard, doyen du chapitre de Cambrai, auditeur du sacré palais, en 1421, — de Guillaume, évêque de Paris, en 1453, en fournissent des exemples.

Saint Gabriel debout, dans une attitude fléchie, se voit aux sceaux du provincial des frères Prêcheurs en

nous citerons les sceaux du prieuré de la Charité, en 1203 et en 1209.

Considéré sous le rapport de l'habillement, saint Gabriel revêt tantôt une dalmatique, tantôt la chape, mais le plus souvent il porte le costume des philosophes grecs. On reconnaît la dalmatique, sur le sceau de Jacques de Metz-Guichard déjà mentionné; la chape, sur le contre-sceau d'Eudes Rigaud, en 1256, et dans un type des Célestins de Paris, en 1505.

La tête est toujours nue, quelquefois nimbée. Le caractère de la nudité des pieds existe ici comme chez l'archange saint Michel. Les ailes affectent des poses et des mouvements variés selon le caprice de l'artiste ou la place dont il pouvait disposer. Elles sont abaissées, élevées, déployées, l'une basse, l'autre haute, etc.

Les attributs ordinaires de l'archange Gabriel consistent en un phylactère portant les premiers mots de la salutation AVE MARIA, un sceptre fleuronné, un fleuron, une palme, une croix.

Presque toujours, un pot de fleurs d'où s'élève un lis, symbole de virginité, se trouve placé entre l'ange et Marie. Des phylactères que l'archange tient à la main et qui, droits d'abord, se développent avec des courbes plus gracieuses à mesure qu'on approche de la Renaissance, nous ne parlerons pas en détail. Il suffira de rappeler le sceau de Jacques de Metz-Guichard, sur lequel le phylactère part de la bouche de l'ange pour aboutir à l'oreille de la Vierge.

pelain de la comtesse d'Alençon, en 1291, — de Gilles, abbé d'Auchy, en 1311, rappelle la vision de saint Jean, l'ange de l'Apocalypse, devant l'autel, un encensoir d'or à la main.

Sur les sceaux du prieur des frères Prêcheurs de Paris en 1320 et en 1371, d'Amiens en 1387, l'ange embouchant la trompette nous ramène à l'idée du jugement dernier. Le sceau des frères Prêcheurs de Rouen, en 1243, représente un ange assis devant un pupitre et écrivant, et l'on remarque aux sceaux de l'abbaye du Saint-Sépulcre de Cambrai, au douzième siècle et en 1223, un ange assis au tombeau du Christ ressuscité.

Fig. 456.
D'après le sceau de l'abbaye du Saint-Sépulcre de Cambrai, XIIe siècle.

Quelquefois la composition comprend deux anges concourant à un même but. Ainsi deux anges, tenant chacun un encensoir, élèvent la couronne d'épines dans le type des frères Prêcheurs d'Amiens, en 1387. Ou bien agenouillés, ils soutiennent la croix et l'adorent comme sur le sceau de Pierre de Corbigny, chanoine d'Aire, en 1285 (fig. 437).

Parmi les sujets qui comportent la participation d'un ange, nous mentionnerons surtout :

La venue du Sauveur annoncée aux bergers, sur le sceau des Clarisses d'Aix, au quatorzième siècle;

Saint Pierre délivré dans sa prison, au type du cardinal Julien de la Rovère, en 1481;

Les saintes femmes au tombeau du Christ, sur les

Baptiste, au treizième siècle, figure le Christ dans sa gloire, accompagné de deux anges sonnant de la trompette; au bas, un mort sortant de son tombeau rappelle le jour du jugement. La même idée se trouve répétée sur le sceau de la Faculté de théologie, en 1398; le Christ dans sa gloire est accosté de deux anges portant les instruments de la Passion.

La viole, le psalterium, entre les mains des anges, n'ont plus la terrible signification de la trompette. Leur but au contraire est de peindre et de nous faire désirer les voluptés du séjour des bienheureux. Deux anges jouant de ces instruments se rencontrent sur le sceau de Guillaume de Chanac, cardinal du titre de Saint-Vital, en 1275.

Fig. 457.
D'après le sceau d'Eudes Rigaud, archevêque de Rouen, 1256.

Citons encore les deux anges portant des cierges, qui accompagnent la Vierge, dans le type d'Eudes Rigaud, archevêque de Rouen, en 1256, — sainte Agnès, dans le type de l'abbaye de Lourcine, en 1379; — les deux anges servant la Trinité, sur un sceau de Jean de le Batterie, abbé d'Anchin, en 1429; — et enfin le sceau de la chambrerie de Louis de Beaumont, évêque de Paris, en 1480, représentant la Vierge transportée au ciel par quatre anges, deux à deux.

Le costume des anges est le même que celui des

archanges; on les revêt de l'aube ou de la dalmatique, et le plus souvent du costume traditionnel des philosophes grecs. Ils sont nimbés, ailés, la tête et les pieds nus.

de poils, armé de griffes, le corps terminé par une queue touffue, semblable à celle d'un loup.

Le sceau du prieuré du Val-des-Écoliers à Paris, en 1375, représente sainte Catherine disputant avec les docteurs. Au-dessus de ces derniers, le démon qui les inspire, un démon à face humaine, les oreilles larges, la bouche démesurément grande et montrant des dents aiguës, semble argumenter aussi avec la sainte.

Dans le sujet choisi par la Nation de Normandie, en 1398, le diable, sous des traits humains, couvert de poils, cornu, sans ailes, les extrémités armées de griffes aiguës, s'efforce de submerger une nef où se trouve un religieux que la Vierge secourt. Un diable à peu près semblable au précédent se remarque dès 1337 sur un sceau des communes de Frise. Il tient une bourse, et deux personnages armés chacun d'une épée l'ont renversé et le frappent.

Fig. 458.
D'après le sceau de l'Université de Paris, nation de Normandie, 1398.

Quelques compositions fournissent des exemples de deux démons associés dans un même but. Ainsi l'on croit voir sur le sceau de Pierre de Charny, archevêque de Sens, en 1269, deux démons habillés en docteurs, coiffés du bonnet pointu, debout et disputant avec un saint assis. — Deux autres démons figurent sur le sceau du Val-des-Écoliers de Laon, en 1307. Ceux-

avons reconnues ailleurs. Ils ont voulu nous effrayer sans y réussir.

Nous avons borné là notre étude du diable, mais si l'on veut considérer le dragon comme une expression de Satan, on devra rechercher les types de saint Michel, saint Georges, saint Vigor, saint Marcel, etc., etc., sans compter les sceaux reproduisant le dragon seul.

Fig. 459.
D'après le sceau des Mathurins de Paris, 1327.

Ornement tiré d'un manuscrit français de la Bibliothèque nationale, XVe siècle.

LA VIERGE ET LES SAINTS

L'ICONOGRAPHIE des sceaux religieux offre de nombreuses figures de saints, les uns revêtus seulement de leur costume professionnel, les autres dans leur martyre ou dans leur triomphe, la plupart accompagnés des attributs qui leur sont propres.

Initiale du XVe siècle, tirée du ms. fr. n° 2643, Biblioth. nat.

Sans tenir compte des questions de prééminence, nous examinerons les Saints dans l'ordre qui paraît offrir aux recherches plus de facilité.

Nous ne pouvons nous dispenser toutefois de donner la première place à la mère du Christ.

Les personnages dont l'habillement a été décrit dans les chapitres précédents seront l'objet d'une analyse rapide. Mais il nous sera permis d'insister sur

les types offrant une caractéristique utile à l'artiste comme à l'archéologue.

LA VIERGE

L'Église primitive multiplia les images du Christ. Le moyen âge se plut à répéter la figure de Marie. Par leurs nombreuses reproductions de la Vierge, les sceaux témoignent du pieux enthousiasme de l'époque.

Dès la première moitié du douzième siècle, ils la représentent dans sa gloire, en buste, à mi-corps, debout, assise, seule ou portant l'enfant Jésus, rappelant la tradition grecque ou conforme à la manière latine; ils figurent son Assomption et son Couronnement. De nombreuses Annonciations, la naissance de Jésus, l'Adoration des mages, des *pietà,* la Vierge au pied de la croix et puis au tombeau du Christ, nous racontent sa vie terrestre.

La Vierge seule. — Nous étudierons d'abord la Vierge seule, son vêtement et ses attributs.

Quelques types offrent l'image de Marie debout ou à mi-corps, de face, les deux mains ouvertes devant la poitrine, la paume en dehors, c'est-à-dire dans un geste d'adoration. C'est la Vierge orante dont les

sceaux d'Adalbert d'Uzès, évêque de Nîmes, en 1174, — de l'abbaye de Pontlevoy, en 1255, fournissent des exemples.

Parfois, une seule main reste orante, tandis que l'autre tient un sceptre fleuronné ou bien un fleuron; nous citerons à ce sujet les sceaux de l'abbaye de Cormeilles, en 1243, — du chapitre de Noyon, en 1174. — Une main est orante et l'autre tient un livre au sceau du prieuré de Longpont, au douzième siècle.

On voit une Vierge de face, les mains jointes, dans le type du chapitre de Condé, en 1163.

Les deux mains de la Vierge tiennent un livre ouvert devant la poitrine, sur le sceau de l'abbaye de Beaugency, en 1300. Et, détail curieux, ses deux mains paraissent couvertes de son vêtement, comme les mains qui, dans l'antiquité, signifiaient le respect.

Fig. 460. D'après le sceau de l'abbaye de Pontlevoy, 1255.

Marie tient un livre et un sceptre fleuronné dans les types de l'abbaye de Vicogne, en 1149 (fig. 461), — de l'abbaye de Bonne-Espérance, en 1155 (fig. 465). — Le sceptre fleuronné devient un simple fleuron aux sceaux du chapitre de Noyon, en 1209, — de la prévôté de Watten, en 1279.

Au lieu d'un livre, la Vierge tient avec le sceptre un monde crucifère dans le type du chapitre de Notre-

Dame de Rouen, au douzième siècle ; — une croix, dans celui du chapitre de Senlis, en 1213 (fig. 466) ; — une couronne fermée, sur le sceau du chapitre de Tournay, en 1257.

La Vierge est assise sur des sièges de différentes formes : tantôt sur un simple banc, comme au sceau du chapitre de Corbeil, en 1222 ; tantôt sur un banc garni d'un coussin, comme au type du chapitre de Rouen au douzième siècle. Le sceau du chapitre de Saint-Jean de Lyon, en 1307, offre un banc à dossier. — Dans un type du chapitre de Paris, en 1259, la Vierge repose sur un siège d'architecture. Elle est dans une chaière au sceau de l'abbaye d'Homblières, en 1223. Le sceau de l'abbaye de Vicogne, en 1149, la représente sur un pliant. Marie est assise sur un arc-en-ciel dans le type de l'abbaye de la Charité d'Angers, en 1232 (fig. 463).

Fig. 461.
D'après le sceau de l'abbaye de Vicogne, 1149.

Fig. 462.
D'après le sceau du chapitre de Paris, 1259.

Un nimbe entoure d'ordinaire la tête de la Vierge seule ; lorsqu'elle est figurée sans la couronne, le nimbe ne manque jamais ; ce nimbe est des plus simples, fort rarement perlé.

Dans les figures de la Vierge seule, la chevelure se trouve complètement cachée. Nous ne connaissons qu'une seule exception où les cheveux débordent le voile. C'est le sceau de Notre-Dame de Paris, en 1259 (fig. 462), qui le fournit.

Le vêtement de corps de la Vierge comporte deux tuniques et quelquefois un manteau.

La tunique extérieure, la seule apparente, consiste dans la *stola*, sorte de dalmatique ceinte ou déceinte, portant sur certains sceaux une bordure d'étoffe précieuse autour du cou, aux manches et au bas de la jupe. Elle est encore ornée, mais rarement, d'un clave, parement vertical semblable au parement de la chasuble sacerdotale.

Le sceau du chapitre de Noyon, en 1209, offre une large ceinture plate, des manches richement décorées et relevées de perles.

Un tour de cou précieux avec un parement vertical se voit au sceau du chapitre de Condé, en 1163.

La stola constitue dans certains types le seul vêtement extérieur de la Vierge seule. Nous citerons à ce sujet les sceaux du chapitre de Condé, — de l'abbaye d'Eaucourt, en 1162, — du chapitre de Corbeil, en 1222.

Sur certains sceaux, la stola change de nature. Elle devient le bliaud collant et déceint, à longues manches pendantes, que nous avons vu figurer dans l'habillement féminin au douzième siècle. Les types de l'abbaye

de Vicogne, en 1149 (fig. 461), — de l'abbaye de Pontlevoy, en 1255, constatent ce sacrifice à la mode de l'époque.

Lorsque la Vierge seule revêt un manteau, ce vêtement comporte des modèles différents.

Une chape attachée devant la poitrine par un fermail se voit aux sceaux de l'abbaye de Bonne-Espérance, en 1155, — de l'abbaye d'Étrun, en 1204.

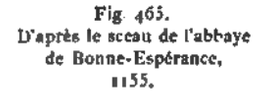

Fig. 465.
D'après le sceau de l'abbaye de Bonne-Espérance, 1155.

Le manteau philosophique porté sur une épaule et roulé autour de la taille, à la façon du manteau des apôtres, figure dans le type du chapitre de Noyon, en 1209, — de l'abbaye d'Homblières, en 1223.

Les sceaux du chapitre d'Arras, en 1200, — de l'abbaye de Morienval, en 1275, offrent un manteau posé sur les deux épaules, les bords écartés sans attache apparente. Dans le type de Marie, abbesse de Sainte-Croix de Poitiers, en 1396, la Vierge porte un manteau semblable tout semé de fleurs de lys.

Fig. 466.
D'après le sceau du chapitre de Senlis, 1213.

Un manteau attaché sur l'épaule comme la chlamyde antique drape la Vierge du chapitre de Senlis, en 1213.

On trouve enfin une Vierge revêtue de la pénule, dans le type de l'abbaye de Messines, en 1296.

Nous ne saurions parler en détail de la chaussure de Marie. Autant qu'on peut le voir sur les sceaux, le soulier paraît fermé. Il est la plupart du temps indistinct.

En terminant ce qui regarde la Vierge sans l'enfant Jésus, il faudrait peut-être citer des exemples où des personnages l'accompagnent. Nous renverrons seulement au sceau de Gérôme, général des frères Mineurs, en 1277, sur lequel la Vierge au cénacle figure entourée des apôtres, ou bien au sceau de la Faculté de médecine de Paris, en 1398, qui la représente entre quatre docteurs.

Fig. 467.
D'après le sceau de la Faculté de médecine de Paris, 1398.

La Vierge mère. — Certains établissements religieux ont conservé dans leur imagerie de la Vierge mère la tradition de l'église byzantine. Ils représentent Marie assise, tenant l'enfant Jésus assis de face entre ses genoux; la tête couverte simplement d'un voile, ou d'un voile et d'une couronne, et le voile est tantôt croisé devant le cou, tantôt ouvert. Ces Vierges ne sont pas nimbées. Elles portent la dalmatique seule ou recouverte d'une chape, ou bien le vêtement extérieur consiste en un manteau ouvert, rarement en une pénule.

La coiffure de la Vierge de l'abbaye de Coulombs, en 1232, offre le voile seul; de plus, la colombe descend sur la tête de Marie, par allusion au nom de Coulombs. Sur le sceau du prieuré de Sauceuse, en 1205, la Vierge porte la couronne fleuronnée. Dans le type du chapitre d'Évreux, au douzième siècle, on remarque un diadème sans fleurons.

La Vierge tient Jésus des deux mains, comme au sceau du chapitre de Soissons, en 1231 (fig. 468), ou d'une seule main comme dans le type de l'abbaye de Coulombs; alors la main restée libre porte un fleuron.

En 1205, le prieuré de Sauceuse offre une Vierge grecque revêtue de la chape fermée devant la poitrine. Sur le sceau de l'abbaye de Montebourg, au douzième siècle, on remarque un manteau ouvert. La Vierge porte une pénule dans le type déjà cité de l'abbaye de Coulombs.

Marie est assise sur un arc-en-ciel dans le type de l'abbaye de Montebourg, au douzième siècle, — sur un pliant, au sceau du chapitre d'Évreux. — Le sceau du chapitre de Soissons représente un siège d'architecture à dossier. — La Vierge sort à mi-corps d'un nuage sur le sceau de Geoffroi, prieur de la Charité-sur-Loire, en 1210.

Jésus, nimbé du nimbe crucifère, quelquefois dépourvu de cet attribut, bénit de la droite. L'autre main tient le livre de la loi, un monde surmonté d'une croix, ou s'appuie tendrement sur le genou de sa mère.

L'Enfant divin tient le livre, sur le sceau de l'abbaye de Coulombs, — un monde crucifère sur le sceau du prieur de la Charité-sur-Loire, en 1210. — Dans le type du chapitre de Soissons, en 1231, il dépose de chaque main une couronne sur la tête des bienheureux martyrs saint Gervais et saint Protais.

Fig. 468. — D'après le sceau du chapitre de Soissons, 1231.

La Vierge latine est celle que nous connaissons tous, la plus répandue, la Vierge qui porte son enfant sur un bras.

Les sceaux la représentent à mi-corps, assise, debout. Les Vierges debout appartiennent surtout au quatorzième siècle et sont bien moins fréquentes que les Vierges assises.

Un nimbe simple entoure d'ordinaire la tête de la

Vierge latine. Il est perlé dans le type de l'abbaye du Bec, en 1221, et semble crucifère sur un sceau de la ville de Narbonne, en 1243.

La coiffure consiste dans le voile seul ou recouvert de la couronne. Comme dans les figures précédemment étudiées, le voile est tantôt croisé devant le cou, tantôt ouvert, ses extrémités retombant librement sur chaque épaule. Rappelant dans les plus anciens types le grand voile juif, sa forme se rapproche, surtout au quatorzième siècle, du couvre-chef que portaient les dames.

Nous citerons seulement, comme exemple du voile drapant le devant du cou, le sceau de l'abbaye de Mont-Étif, en 1220. Le voile long se voit au type de G. de Bousies, prévôt de la Capelle à Bruxelles, en 1251. Un sceau de Barthélemy de Mantoue, chanoine de Cambrai, offre le voile court, le couvre-chef.

La couronne est ouverte et comporte quatre fleurons comme les précédentes. On remarquera toutefois une couronne byzantine fermée, sur les sceaux de la ville de Narbonne, en 1218 (fig. 472), — du chapitre de Beaumont-sur-Oise, en 1252.

La Vierge de l'abbaye de Breteuil, en 1183 (fig. 469), porte un diadème serti de perles, cerclant un haut bonnet surmonté des quatre fleurons habituels.

Les exemples de la couronne reposant sans l'intermédiaire du voile sur les cheveux flottants sont fort rares; nous en avons rencontré dans les types de

l'abbaye du Gard, en 1367 — et d'André, évêque de Cambrai, en 1393.

Bien qu'au moyen âge la chevelure tombant en liberté soit l'attribut de la virginité, Marie la cache d'ordinaire sous le voile.

L'habillement apparent de la Vierge latine comporte les mêmes pièces que nous avons rencontrées chez la Vierge seule : la tunique, seule ou recouverte du manteau.

Fig. 469. D'après le sceau de l'abbaye du Gard, 1367.

L'ancienne stola richement bordée autour du cou, aux bras et à la jupe, se voit aux sceaux de l'abbaye de Breteuil, en 1183, — du prieuré de Longpont, en 1160. Les manches sont larges.

Une autre variété du même vêtement, à manches étroites, la jupe ample et plissée, attachée par une ceinture plate, se voit aux sceaux de l'abbaye du Bourg-Moyen, en 1235. Chez la Vierge de l'abbaye du Bec, en 1221, les plis du corsage retombent sur la ceinture. Le type de l'abbaye de Breteuil de 1205 offre une attache rectangulaire à pendants, fermant un tour de cou d'étoffe précieuse.

Fig. 470. — D'après le sceau de l'abbaye de Breteuil, 1183.

Au quatorzième siècle, la tunique rappelle le surcot

déceint que portaient alors les dames, comme aux sceaux de l'abbaye de Boulogne, en 1300, — de l'abbaye de Notre-Dame de Vertus, au quatorzième siècle, — du chapitre de Melun, en 1308 (fig. 474). Le type de l'abbaye de Boulogne présente une encolure ouverte en cœur, avec un fermail sur la bordure.

La Vierge figurée sur un sceau de Renaud de Ghore, chanoine de Cologne, en 1337, semble revêtue de la cotardie.

Le manteau philosophique forme le vètement extérieur de la Vierge au sceau de l'abbaye de Breteuil, en 1183 (fig. 469.) — Dans les types du chapitre de Mantes, en 1210, — de l'abbaye du Bec, en 1221, une chape fermée remplace le manteau. — Sur le sceau du chapitre de Graçay, en 1308, on rencontre la pénule. Mais au quatorzième siècle, on habille la Vierge, la Vierge debout surtout, de la chape féminine à bords écartés, retenus par une bride. Les sceaux de l'abbaye de Cherbourg, en 1282, — du chapitre de Melun, en 1308 (fig. 474), en offrent des exemples.

Fig. 471. D'après le sceau de l'abbaye de Notre-Dame de Vertus, XIVe siècle.

D'ordinaire, la Vierge latine porte Jésus d'une main; l'autre main tient un sceptre fleuronné, dans le type de l'abbaye de Notre-Dame de Clairfontaine, en 1237; — un fleuron, au sceau du chapitre de Reims, en 1224; — une tige de lis, sur le sceau du

chapitre de Laon, en 1403; — une fleur, sur celui de l'abbaye de Vicogne, en 1316.

Assez souvent, elle offre une pomme à son fils, et c'est dans ce geste que la figurent les types du chapitre de Melun, en 1308 (fig. 474), — de Marie de Dampierre, religieuse de Flines, en 1281.

Fig. 472. — D'après le sceau de Narbonne, 1218.

Une Vierge tenant un monde crucifère se voit au sceau du prieuré de Ham, en 1303.

Quelquefois Marie tient son enfant des deux mains. Le sceau de l'abbaye de Cantimpré, daté de 1207, en offre un exemple; ou bien une main soutient le bras bénissant de Jésus, comme au sceau du prieuré de la Charité-sur-Loire, en 1209. On la représente encore, au quinzième siècle, tenant le petit pied de l'Enfant-Dieu.

Dans certains types comme les sceaux de Nar-

bonne, en 1218 (fig. 472) et 1243, la main restée libre prend la position de la main orante, ou bien la Vierge l'appuie sur sa poitrine.

Quant aux différents trônes qui reçoivent la Vierge latine, bancs, chaises, pliants, sièges d'architecture, nous ne répéterons pas ce qui a été dit au sujet de la Vierge seule. Mentionnons seulement un pliant décoré de pommettes sur le sceau de l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives, en 1280; — une stalle de boiserie sur le sceau du chapitre de Reims, en 1363; — un siège à la romaine dans le type du chapitre de Cambrai, en 1322. — Au sceau de Jean, prieur du Bois-Seigneur-Isaac, en 1456, nous la rencontrons assise entre deux arbres, dans un croissant supporté par des ondes.

La Vierge, debout, porte Jésus sur le bras. Assise, elle le tient posé sur un genou. Quelquefois, cependant, on voit l'Enfant debout sur le siège à côté de Marie, ou prenant son point d'appui sur sa mère.

L'abbaye de Valseri, en 1292, représente dans son type l'Enfant debout, les pieds sur le banc. Il se tient tout droit sur le genou de sa mère au sceau du chapitre de Courtrai, en 1330.

Jésus est représenté la tête nue, entourée du nimbe crucifère ou du nimbe simple. Toutefois, cet attribut n'existe pas toujours. Nous ne trouvons qu'un seul exemple de l'Enfant couronné, sur le sceau de l'abbaye de Breteuil, en 1183 (fig. 469).

Presque toujours Jésus bénit le monde de la droite. La main restée libre tient un livre, le livre de la loi, sur le sceau de l'abbaye de Breteuil, en 1183 (fig. 469); — une pomme, symbole de rédemption, dans le type du chapitre de Melun, en 1308 (fig. 474); — la croix de l'Église triomphante au sceau de Narbonne, en 1218 (fig. 472); — un monde crucifère au sceau de l'abbaye de Lieu-Notre-Dame, en 1379. — On voit un sceptre fleuronné dans sa main, sur le sceau d'Isabelle, abbesse des Prés, à Douai, en 1417.

Au quatorzième siècle, Jésus a été quelquefois représenté embrassant sa mère, sa figure effleurant la joue dans un baiser, comme on peut le voir au contre-sceau de Hugues de Besançon, évêque de Paris, en 1326. C'est en s'inspirant de ce sujet que les maîtres italiens ont produit des chefs-d'œuvre inimitables.

Fig. 473. D'après le contre-sceau de Hugues de Besançon, évêque de Paris, 1326.

La Vierge latine ne reste pas toujours isolée. On la rencontre servie par des anges cérofères, ou l'encensoir à la main, sur les sceaux de l'abbaye de Cherbourg, en 1282, et du chapitre de Melun, en 1308 (fig. 474). D'autres fois, les anges prient ou jouent d'instruments divers. Un sceau des communes de Frise, en 1338, figure la Vierge assise, gardée par deux hommes d'armes. Dans le type de l'abbaye de Cercamp, en 1352, Marie, debout, portant Jésus, abrite sous les pans de son manteau huit moines agenouillés.

Après avoir parlé de la Vierge seule et de la Vierge mère, nous dirons quelques mots des scènes terrestres et célestes où figure la Mère du Rédempteur.

Dans l'Annonciation, Marie, debout, écoute les paroles de l'archange, la tête couverte du pallium, habillée de la stola, la main droite en orante et la gauche tenant un livre, comme au type de l'abbaye de Belval, en 1262.

Fig. 474.
D'apres le sceau du chapitre de Melun, 1308.

La tête sous un voile croisé devant le cou, elle porte la pénule par-dessus la tunique, au sceau de l'abbaye de Molesme, en 1245.

Marie, déjà nimbée, reçoit le messager céleste, assise sur un banc garni d'un coussin, dans le type de Guillaume, prieur de Corneliano (?), en 1258.

Fig 475.
D'apres le sceau de l'abbaye de Belval, 1262.

On ne rencontre la Vierge agenouillée devant un prie-Dieu qu'au seizième siècle, comme, par exemple, sur les sceaux des évêques de Tournay.

En dire plus long sur l'Annonciation serait répéter ce que nous avons écrit au chapitre du Christ; nous y renvoyons le lecteur.

La Visitation se voit au sceau des frères Mineurs de Toulouse, en 1274.

Nous avons déjà montré, dans la Nativité, la Vierge reposant sur son lit et tenant la main de Jésus couché dans la crèche, en présence de saint Joseph. (fig. 415). D'autres sceaux, tels que celui des Dominicains de Beauvais, en 1303, reproduisent une variante où la présence de l'Enfant divin n'est pas indiquée. La Vierge dort, un ange l'encense pendant son sommeil; saint Joseph la contemple.

Une Adoration des mages se trouve au sceau de Laurent, abbé de Notre-Dame de la Capelle, en 1359. La Vierge couronnée, assise de profil dans une chaière, présente son fils à l'adoration des rois. Au-dessus de sa tête brille l'étoile miraculeuse.

Les types du gardien des frères Mineurs de Toulouse, en 1274, — de Gazon de Savigny, évêque de Laon, en 1297, figurent la Présentation au Temple. Leur petite taille ne se prête guère à l'étude. On distingue sur le premier la Vierge, revêtue du long voile traditionnel, tenant son enfant sur l'autel.

Le Christ nous a fourni l'occasion de parler de sa mère et de saint Jean au pied de la croix, abîmés dans leur douleur, la Vierge recouverte du long voile juif. C'est dans ce même vêtement que, sur le sceau de Jean du Chemin, prieur de Saint-Sauve de Valenciennes, en 1517, elle tient son fils mort sur ses genoux; qu'on la retrouve avec les deux Marie, au tombeau du Christ ressuscité, dans les types de Guillaume, patriarche de Jérusalem, en 1137, — du prieuré du

Saint-Sépulcre, en 1240, — de Jean le Doux, abbé du Saint-Sépulcre de Cambrai, en 1268.

Un sceau de l'abbaye de la Montagne-de-Sion, à Jérusalem, en 1290, représente la mort de la Vierge. Deux apôtres, dont l'un est saint Jean sans doute, assistent dans ses derniers moments la mère du Sauveur. Au-dessus, le Fils de Dieu, nimbé du nimbe crucifère, recueille dans ses bras l'âme de la Vierge sous la forme d'une petite figure nimbée.

L'Assomption, le premier terme de la vie glorieuse de la Vierge, figure sur le sceau de la chambrerie de Louis de Beaumont, évêque de Paris, en 1480. Quatre anges transportent au ciel la Vierge debout, enveloppée d'un grand voile, les mains jointes.

Plusieurs de nos monuments nous font assister au Couronnement de Marie par son fils. Nous n'insisterons pas sur une composition si connue. La Vierge nimbée ou sans nimbe, assise sur un bisellium, côte à côte avec le Christ, les mains jointes, le corps légèrement penché, la tête fléchie et voilée, porte la tunique seule ou recouverte du manteau. — Jésus dépose lui-même la couronne sur la tête de sa mère, au sceau d'Antoine, évêque de Durham, en 1298. — — Quelquefois, un messager céleste vient remplir cette fonction; alors le Christ bénit, comme dans le type du prieuré du Lay, en 1342. — Au sceau des frères Mineurs de Sanguesa, en 1303, la main divine répand ses bénédictions sur la tête de la Vierge.

LES SAINTS

Saint Achaire. — Un sceau de la trésorerie de Saint-Achaire d'Haspres, en 1439, représente le saint debout, tête nue, en costume épiscopal, exorcisant un possédé. Saint Achaire, bénissant, touche du bout de sa crosse un personnage à genoux, les mains jointes, au-dessus duquel s'envole un démon de forme humaine, cornu, aux ailes de chauve-souris. Il est ici question du second abbé de Jumièges, au septième siècle, celui dont le corps fut transporté au prieuré d'Haspres, par crainte des Normands.

S. Adrien. — Le saint debout, couronné, nimbé, dans le costume chevaleresque, figure sur le sceau de Napoléon, cardinal du titre de Saint-Adrien, en 1327.

Sainte Agnès. — La vierge-martyre, debout, nimbée, en chape, coiffée du couvre-chef, tenant une palme et un livre, entre deux anges cérofères, se voit dans un type de l'abbaye de Lourcine, au faubourg Saint-Marcel, à Paris, en 1379.

S. Aignan. — Le sceau du chapitre de ce vocable, à Orléans, représente, en 1286, saint Aignan recevant de saint Euverte, son prédécesseur au siège d'Orléans, le bâton pastoral. Tous deux sont debout; saint Euverte, drapé dans le manteau des philosophes; saint

Aignan, avec la mitre, l'amict, la chasuble, la dalmatique et l'aube.

S. Albin. — Il est représenté sur un sceau du chapitre de Saint-Albin de Namur, en 1421, debout, avec l'habillement sacerdotal, décollé, portant sa tête dans ses deux mains, devant sa poitrine.

Sainte Aldegonde. — La sainte qui donna son nom à l'abbaye de Sainte-Aldegonde de Maubeuge figure sur un sceau de ce monastère, au douzième siècle. Assise, dans le costume d'abbesse, avec la guimpe et la chape posée sur une robe à larges manches, elle tient sa crosse et un livre.

S. Allyre. — L'abbaye de Saint-Allyre de Clermont-Ferrand a fait graver sur un sceau de 1262 le saint évêque de Clermont, debout, en costume monacal, tenant un livre et une palme. Un sceau du chapitre de Saint-Allyre, près Montpeyroux, au quatorzième siècle, le représente au contraire célébrant, devant l'autel.

S. Amand. — Plusieurs sceaux ont reproduit la figure du célèbre évêque. Dans un type de l'abbaye de Saint-Amand, en 1186, il est à mi-corps, de profil, tête nue, crossé de biais, bénissant. Nous avons donné, au chapitre du vêtement sacerdotal, le dessin d'un sceau de 1290 qui le figure assis, revêtu de l'habillement liturgique.

C'est seulement au dix-septième siècle que les sceaux mentionnent la légende du serpent que, tout

jeune encore, il chassa de l'île d'Oye, près La Rochelle. Ainsi le type de l'abbaye de Notre-Dame-de-Paix, à Saint-Amand, en 1652, le représente sous l'habit épiscopal, assis, revêtu de la chape, tenant une petite église, sans doute l'abbaye de Saint-Amand, et frappant du fût de sa crosse un dragon ailé qu'il foule aux pieds.

S. Amé. — Dans les types où le saint douaisien se trouve représenté, il est presque toujours accompagné de son gardien et successeur saint Maurant, et alors tous deux sont en buste; saint Amé, constamment en évêque, saint Maurant en costume civil.

Fig. 476. — D'après le sceau du chapitre de Saint-Amé de Douai, 1202.

Toutefois le sceau du chapitre de Saint-Amé de Douai, en 1202, offre l'image de saint Amé seul, image d'un beau style archaïque, montrant un buste de profil, tête nue et crossé.

Saint Amé se trouve encore seul, debout, mitré, crossé, bénissant le trésorier du chapitre, à genoux, sur le sceau de Pierre de la Motte, trésorier du chapitre de Saint-Amé, en 1311.

Les bustes de saint Amé et de saint Maurant sont figurés sur un sceau du chapitre de Saint-Amé de Douai, en 1337, saint Amé en évêque comme nous l'avons dit, saint Maurant en bonnet à virgule. Sur un sceau de Merville, en 1426, saint Maurant porte

un bonnet à bords relevés. Et dans un autre type de Merville, au dix-septième siècle, saint Maurant coiffe un chapeau à retroussis.

S. Andoche. — Nous croyons voir sur un sceau de Guillaume, doyen de Saulieu, en 1272, saint Andoche martyrisé à Saulieu, vers la fin du deuxième siècle, en compagnie de saint Thyrse et de saint Félix. Les trois saints debout, tête nue, sous un arbre, ont les pieds et les mains enchaînés. Saint Andoche porte la chasuble, saint Thyrse la dalmatique, saint Félix la tunique recouverte d'un manteau.

Fig. 477. D'après le sceau de Merville, XVIIe siècle.

S. André. — Dès 1168, l'abbaye du Câteau nous offre l'image de l'apôtre assis, en costume philosophique, tête nue et nimbée, tenant la croix de l'Église triomphante et un livre.

Un saint André debout, dans le manteau des philosophes et montrant la croix qui porte son nom, se voit au sceau d'André d'Épinay, cardinal archevêque de Lyon et de Bordeaux, en 1497.

Il est en évêque, en 1163, sur un sceau du chapitre d'Avranches, debout, tenant une croix processionnelle et un livre.

Le saint, revêtu du costume monacal, debout, tête nue et nimbé, tenant devant lui un livre ouvert et une grande croix de Saint-André, figure au sceau d'André Piérin, abbé de Vaucelles, en 1593.

L'apôtre subit son martyre tantôt sur une croix latine, tantôt sur la croix qui porte son nom; la croix latine, dans la position verticale ou couchée. Chacun de ces types à la croix représente saint André tête nue, nimbé, habillé d'une longue tunique.

Les contre-sceaux de Richard, évêque d'Avranches, en 1259, — de Raoul de Thiéville, évêque du même diocèse, en 1277, représentent saint André sur une croix latine droite.

La croix latine est couchée dans les types d'Alain, doyen de Saint-André d'Avranches, en 1256, — de l'abbaye de Saint-André-au-Bois, en 1303. Le premier de ces deux exemples offre le crucifié encensé par un ange; au second, des têtes de spectateurs contemplent le martyr. Les extrémités ne sont pas clouées, mais retenues par des liens sur le gibet.

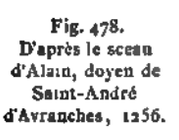

Fig. 478. D'après le sceau d'Alain, doyen de Saint-André d'Avranches, 1256.

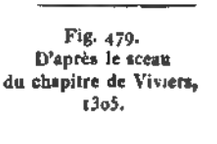

Fig. 479. D'après le sceau du chapitre de Viviers, 1305.

Des figures de saint André sur la croix qui porte son nom se voient aux sceaux de Jean, curé de Saint-André de Lille, en 1274, — de Guillaume Bureau, évêque d'Avranches, en 1213; le contre-sceau porte la tête seule du saint, barbue, à longs cheveux.

Devons-nous voir un saint André, revêtu d'une

peau de bête, mis en croix sur un châssis en losange, dans le type du chapitre de Viviers, en 1305 ? (fig. 479)

S. Antoine le Grand. — Le patriarche des cénobites est figuré tantôt assis, tantôt debout, toujours nimbé, tête nue, barbu, le plus souvent en costume monacal, quelquefois en chape, tenant un tau, un livre et sa clochette, accompagné d'un pourceau à partir du quinzième siècle, et les pieds dans les flammes dès 1408.

Le saint revêt la chape dans les types de Saint-Antoine de Viennois, en 1406, — du prieur des Célestins d'Amiens, en 1408. Il porte le costume monacal sur les sceaux de Bertrand, de Gérenton, de Hugues, abbés de Saint-Antoine de Viennois, en 1388, 1406 et 1412.

Fig. 480.
D'après le sceau de St-Antoine de Bailleul, 1484.

Saint Antoine, appuyé sur son tau, tient un livre et la clochette au sceau de Gérenton, abbé de Saint-Antoine de Viennois, en 1406.

Des flammes entourent les pieds du saint sur les sceaux des Célestins d'Amiens, en 1410, et de leur prieur, en 1408, — de Saint-Antoine de Bailleul, en 1484, et l'on remarque ici trois étages de flammes. — Son pourceau l'accompagne dans les types de Saint-Antoine de Bailleul, en 1484, — de la commanderie de Saint-Antoine de Viennois, à Paris, en 1489.

S. Antonin de Pamiers. — D'après la légende, saint Antonin fut décapité, et ses membres jetés à la rivière; mais sa tête, placée miraculeusement dans une barque, sous la garde de deux aigles, était recueillie et conservée dans la ville de Pamiers. Les sceaux de cette ville, en 1267 et 1303, représentent en effet une tête, accompagnée toutefois d'un bras, dans une nef défendue par deux aigles perchés sur ses caps. Dans le type de 1303, la main divine bénit. — Sur le sceau, plus conforme au récit, d'Étienne, prieur de Saint-Antonin de Pamiers, en 1303, la nef ne contient que la tête du saint.

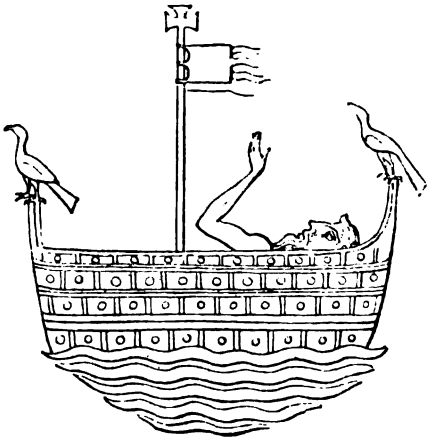

Fig. 481.
D'après le sceau de Pamiers, 1267.

S. Arnoul. — Le saint évêque, mitré, crossé, bénissant, assis sur un pliant, dans les types du prieuré de Crépy, en 1256 et 1315, figure debout sur le sceau de Jean, prieur à cette dernière date.

S. Aubert. — Évêque de Cambrai en 633, regardé comme une des principales lumières de l'Église de France, saint Aubert est représenté en costume épiscopal sur les sceaux de l'abbaye et des abbés de Saint-Aubert.

Le plus ancien type de l'abbaye, en 1163, le figure

à mi-corps, tête nue, nimbé et crossé. En 1180, assis sur un pliant à tête d'animaux, mitré, crossé, il bénit.

En 1282, on le voit debout, et il conservera cette attitude dans la suite. Mais, en 1485, sur le sceau de Philippe Blocquel, abbé de Saint-Aubert, le saint évêque mitré, crossé, tenant un livre ouvert, revêt une chape à fermail en étoile ; à gauche un ange à genoux, à droite l'abbé priant, l'accompagnent. L'ange est supprimé, il ne reste plus que l'abbé priant, dans les types des abbés Michel de Francqueville, en 1554, — de Jean Pelet, en 1578, — d'Antoine de Pouvillon, en 1600.

Fig. 482.
D'après le sceau de Philippe Blocquel, abbé de Saint-Aubert, 1485.

Au dix-septième siècle, la chape de l'évêque n'a plus de fermail, elle est retenue par une bride.

Dans le type du prieuré de Saint-Aubert de Boves, en 1442, saint Aubert mitré, crossé, bénissant, en chasuble, tient une croix à double traverse.

S. Aubin. — Le sceau de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers, en 1232 (fig. 483), figure son patron assis sur un trône d'architecture, la tête dans un nimbe perlé, crossé de biais, bénissant. L'ancien évêque d'Angers, coiffé d'une mitre pointue à fanons, porte la chasuble, la dalmatique et l'aube.

S. Augustin. — Jusqu'au quinzième siècle, les sceaux représentent le fils de sainte Monique dans le costume épiscopal, en buste, assis ou debout : en buste, tête nue, tenant sa crosse et un livre, sur le sceau de l'abbaye de Saint-Augustin de Thérouanne, en 1206; — en buste de profil, crossé et mitré, dans le type de l'abbaye de Sainte-Marie de la Roche, en 1249.

Debout, mitré, crossé, bénissant, il est entouré de quatre religieux, tête nue et tenant chacun un livre, sur le sceau du chapitre général des ermites de Saint-Augustin, en 1287; — debout, en évêque, entouré de moines, au sceau des Augustins de Bourges, en 1332.

Le saint figure en évêque assis au sceau de Jean, abbé de Saint-Augustin de Thérouanne, en 1381. Il tient sur ses genoux un phylactère, avec l'inscription : SURSUM CORDA HABEMUS. Une banderole, sur laquelle on lit : REGE GREGEM TUUM, le sépare de l'abbé priant à ses pieds. — En 1529, on le voit assis et mitré, revêtu d'une chape à fermail et parlant à quatre religieux.

Fig. 483.
D'après le sceau de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers, 1232.

Vers cette époque, l'usage est de le représenter en religieux. Sur le sceau des ermites de Saint-Augustin

de Brou, en 1521, il figure debout, tête nue, en costume monacal, tenant un livre ouvert et un crucifix.

A partir du dix-septième siècle, saint Augustin, barbu, revêtu du costume religieux, le capuchon sur la tête, porte une église d'une main, et de l'autre un cœur transpercé d'une flèche. A ses pieds se voient une mitre et une crosse. C'est ainsi que le représentent les sceaux du commissaire des Augustins de la province de France, et du provincial des Augustins déchaussés de France, en 1729.

S. Barthélemy. — L'apôtre debout, tête nue, nimbé, en costume philosophique, tient le couteau, l'instrument de son martyre, et une palme, sur le sceau de l'abbaye de Saint-Barthélemy d'Échout, à Bruges, en 1402. — A mi-corps, il porte un couteau et un livre, dans le type du chapitre de Saint-Barthélemy de Beauvais, au seizième siècle.

Fig. 484. D'après le sceau du chapitre de Saint-Barthélemy de Beauvais, XVIe siècle.

Sur les sceaux de la collégiale de Béthune, en 1257 et 1396, le saint, assis sur un trône d'architecture, n'a pour attribut que le livre.

Au contre-sceau de l'abbaye de Saint-Thierri-lès-Reims, en 1303, un bras armé d'un couteau, et sortant d'un nuage, symbolise le saint.

Sainte Bathilde. — Les sceaux de l'abbaye de

Chelles figurent sainte Bathilde en religieuse ou en reine. Debout, sous l'habit monacal, elle tient un fleuron, dans un type du douzième siècle; tandis qu'en 1335, la couronne royale posée sur ses tresses, revêtue de la chape, elle porte un sceptre fleuronné.

Le contre-sceau d'Adélaïde, abbesse de Chelles, en 1301, nous fait assister à la vision de la femme de Clovis II, lorsque la sainte, expirant dans son lit, aperçoit sur une échelle un ange qui lui montre le chemin du séjour des bienheureux.

S. Bavon. — Saint Bavon, comte, puis solitaire, apparaît debout, tête nue, en costume des philosophes, armé d'une épée et tenant un sceptre fleuronné, sur le sceau de l'abbé de Saint-Bavon de Gand, en 1348. Revêtu du même habillement, il est assis sur un trône d'architecture, dans le type de l'abbaye de Saint-Bavon de Gand, en 1448. Ici, le saint n'a plus l'épée, il conserve seulement le sceptre fleuronné et est accosté des lettres A et Ω.

S. Bénigne. — Le sceau de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon, en 1307, représente l'apôtre de la Bourgogne en évêque, à mi-corps, la tête nue et nimbée, tenant une palme et un livre. A droite et à gauche, la main d'un bourreau perce d'une broche l'épaule du martyr.

Fig. 485. D'après le sceau de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon, 1307.

S. Benoit. — En 1248, sur un sceau de Saint-

Benoît-sur-Loire, le patriarche des moines d'Occident paraît tête nue, crossé, sous l'habillement épiscopal, tenant un livre ouvert. Dans tous les types suivants, le saint fondateur du Mont-Cassin revêt le costume monacal.

Assis sur un siège d'architecture, tête nue, nimbé, crossé, il tient un livre, sur le sceau de la mairie de l'église de Saint-Benoît, à Paris, en 1341. — Six religieux à genoux l'entourent, sur le sceau du chapitre de Saint-Benoît, à Paris, en 1379. — Un type de la congrégation de Saint-Maur, au dix-septième siècle, le représente debout, la tête couverte d'un capuchon, nimbé, bénissant saint Maur à genoux.

Sainte Benoite. — Le sceau de l'abbaye de Sainte-Benoîte d'Origny, au douzième siècle, représente la vierge-martyre debout, tête nue, en chape, tenant une palme et un livre.

S. Bernard. — Le fondateur de Clairvaux, nimbé, mitré, crossé et bénissant, se voit à mi-corps, au sceau d'Étienne, abbé de Clairvaux, en 1395. — Il est debout dans le même vêtement sacerdotal, et tient un livre, sur les sceaux de Guillaume et de Pierre, abbés de ce monastère, en 1432 et 1476.

Saint Bernard se voit encore debout, en costume monacal, tête nue, nimbé, tenant sa crosse et un livre, dans le type de Gilles de Roye, proviseur du collège de Saint-Bernard, à Paris, en 1449.

S. Bertin. — Pendant le quatorzième siècle, les

types de l'abbaye de Saint-Bertin représentent le saint assis, tête nue, la crosse à la main, bénissant ou tenant un livre. Sur le sceau de la confrérie de l'abbaye de Saint-Bertin, en 1454, le saint abbé, revêtu du costume monacal, tête nue, crossé, porte un petit navire.

S. Calixte. — De 1129 à 1630, les sceaux de l'abbaye de Cysoing figurent le pape saint Calixte en costume épiscopal, bénissant, tantôt debout, tantôt assis, tête nue ou mitré.

Fig. 486. D'après le sceau de la confrérie de l'abbaye de Saint-Bertin, 1454.

Au lieu de la crosse, il tient quelquefois un calice, comme dans les types de ladite abbaye en 1215, 1250, 1286. — Sur le sceau de 1361, le saint, un livre ouvert à la main, porte une petite église de l'autre. — En 1442 et 1630, ses attributs sont la croix de triomphe et un livre, sa tête est couverte d'une tiare conique.

Chez certains abbés de Cysoing, tels que Jean, en 1441, et Denis de Lannais, en 1458, saint Calixte, revêtu du costume pontifical, coiffé de la tiare, tient la croix de triomphe et bénit.

Sainte Catherine. — La plupart des sceaux qui représentent sainte Catherine ont trait à la sainte qui fut vierge et martyre à Alexandrie. Ils la figurent presque toujours debout, les cheveux flottants, couronnée et nimbée. Elle porte une roue et une palme, dans le type de Raoul de Coucy, chantre de

Cambrai, en 1336, — tient une épée au lieu d'une palme, sur le sceau de Gui de Colmieu, doyen du chapitre de Thérouanne, en 1351, — foule aux pieds Maxime, son persécuteur, sur le sceau de Sohier Boulet, abbé d'Honnecourt, en 1492.

Debout, elle paraît toutefois en couvre-chef et cotardie, nimbée, tenant une palme et un livre, sur le sceau de l'Université de Paris, au quatorzième siècle. Elle est encore figurée debout entre deux démoniaques qui ont la tête en bas et les pieds en l'air, dans un type du prieuré du Val-des-Écoliers, en 1385.

Sur le sceau de ce prieuré, en 1375, la sainte, assise et dans le même costume, tenant un livre, discute avec deux docteurs debout, inspirés par un diable qui gesticule au-dessus de leur tête. Sainte Catherine dispute encore avec quatre docteurs, sur le sceau de Rohard, prieur du Val-des-Écoliers, à Paris, en 1382.

Fig. 487. D'après le sceau du prieuré du Val-des-Écoliers, 1375.

Sainte Catherine de Sienne. — La religieuse de Saint-Dominique figure à mi-corps, en voile et couronnée d'épines, la tête entourée d'un nimbe rayonnant, sur le sceau des Dominicaines de Douai, au dix-septième siècle. Elle tient de ses deux mains une croix ; au bas, on voit une tête de mort.

Sainte Cécile. — Les sceaux de deux cardinaux du titre de Sainte-Cécile, Simon de Brie, en 1270,

Jean Cholet, en 1285, offrent l'image à mi-corps de cette martyre, couronnée et nimbée, tenant une palme. — La sainte figure en abbesse, debout, couronnée, une croix processionnelle à la main, dans un type du chapitre de Sainte-Cécile d'Albi, en 1303.

S. Célestin. — Assis, en vêtement sacerdotal, et tenant sa tiare par le sommet, comme s'il voulait la déposer, tel est le pape Célestin V, sur un sceau des Célestins de Paris, en 1638.

S. Celse. — Voy. S. Nazaire.

S. Chéron. — D'après la légende, des voleurs ayant rencontré saint Chéron dans un bois, lui coupèrent la tête. Le sceau de l'abbaye de Saint-Chéron de Chartres, en 1235, reproduit l'image de son patron, debout, en diacre, décollé, tenant sa tête dans ses mains, au-dessus d'une fontaine. Deux arbres simulent la forêt où le crime fut commis.

Fig. 488.
D'après le sceau de l'abbaye de Saint-Chéron de Chartres, 1235.

S. Christophe. — Le saint est représenté en martyr glorieux, debout, tête nue, nimbé, revêtu du manteau des philosophes, tenant une palme et un livre, sur le sceau du prieuré de Saint-Christophe de Halate, en 1240.

D'autres types, tels que les sceaux de Pierre, prieur du même prieuré, en 1270, — d'André, abbé

de Phalampin, en 1515, nous offrent saint Christophe debout, nimbé, en costume philosophique, appuyé sur un bâton ou plutôt sur un arbre, traversant un torrent, portant le Christ sur son bras ou sur son épaule.

Sainte Claire d'Assise. — La mère des religieuses de Saint-François, debout, en costume monacal, entre deux chandeliers, tenant une palme, se voit au sceau de l'abbaye de Sainte-Claire de Clermont-Ferrand, en 1403; — ou bien, tenant un livre des deux mains, elle s'adresse à une religieuse agenouillée, comme au sceau de l'abbaye de Notre-Dame de Longchamps, en 1423.

Le type des Clarisses de Gand, au quatorzième siècle, représente la sainte, nimbée, en abbesse, entre deux religieuses, bénissant la table où les pains se trouvèrent marqués d'une croix.

Fig. 489. D'après le sceau des Clarisses de Gand, XIVe siècle.

S. Clément, pape. — On remarque sur le sceau de Pierre Bertrand, cardinal du titre de Saint-Clément, en 1341, un personnage coiffé d'une tiare conique, revêtu du costume sacerdotal, tenant une ancre, bénissant, accosté de huit petits personnages. C'est saint Clément, pape et martyr, qui fut jeté à la mer avec une ancre au cou.

Fig. 490. D'après le sceau de Pierre Bertrand, cardinal du titre de St-Clément, 1341.

Saint Clément, évêque de Metz. — Il figure en compagnie de saint Étienne sur un sceau de la ville

de Metz, au quatorzième siècle. Mitré, nimbé, crossé, vêtu de la chasuble et de la dalmatique, il tient un dragon enchaîné.

Sainte Clotilde. — Le chambrier de l'abbaye de Sainte-Geneviève, en 1269, a pris pour sujet de sceau sainte Clotilde dans l'habillement royal, assise sur un

Fig. 491. — D'après le sceau de Metz, XIVe siècle.

Fig. 492. — D'après le sceau du chapitre de Saint-Cloud, 1224.

trône d'architecture à dossier, couronnée, nimbée, en chape, tenant un sceptre fleuronné. Derrière le siège se trouve l'inscription : SANCTA CLOTHILDIS.

S. Cloud. — Debout, tête nue, en costume sacerdotal, élevant les mains, le saint figure officiant à l'autel, sur le sceau du chapitre de Saint-Cloud, en 1224.

S. Corneille. — Un contre-sceau de l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne, en 1284, représente ce

pape coiffé d'une tiare pointue, couvert de la chasuble, élevant la croix du triomphe, accompagné de saint Cyprien; celui-ci, mitré et crossé.

S. Crépin et S. Crépinien. — Saint Crépin se voit seul, en buste, de profil, tête nue, au sceau d'Alboin, abbé de Saint-Crépin-le-Grand de Soissons, en 1235. Saint Crépin et saint Crépinien, debout, têtes nues, se faisant vis-à-vis, dans le costume philosophique, tenant chacun une palme, sont représentés sur le sceau de l'abbaye de Saint-Crépin-le-Grand de Soissons, en 1202. Dans un autre type de la même abbaye, en 1235, une unique palme, sur laquelle ils portent chacun la main, sépare les deux saints.

Fig. 493. D'après le sceau de l'abbaye de Saint-Crépin-le-Grand de Soissons, 1235.

Fig. 494. D'après le contre-sceau d'Ameline, abbesse de Saint-Cyr de Berchères, 1268.

S. Cyprien. — Voy. S. Corneille.

S. Cyr. — Le saint martyr, que le chapitre de Nevers reconnaissait pour son patron, était fils de sainte Julitte, issue de race royale. Ils furent plongés ensemble dans une chaudière entourée de flammes. Le contre-sceau d'Ameline, abbesse de Saint-Cyr de Berchères, en 1268, rappelle cet événement.

Le sceau de Guillaume Cornut, évêque de Nevers,

en 1240, représente saint Cyr debout, tête nue, nimbé, tenant une palme.

Le type du chapitre de Saint-Cyr de Nevers, en 1317, figure le saint à mi-corps, dans les flots, couronné, nimbé, revêtu du costume philosophique et tenant une palme.

S. Denis. — On doit s'attendre à rencontrer sur beaucoup de sceaux l'image de saint Denis l'Aréopagite. Ils le représentent en buste, debout, assis, en martyr décollé, portant sa tête ou son test dans les mains, visité par le Christ dans sa prison.

Les abbés de Saint-Denis, de 1210 à 1460, ont pris pour contre-sceau le buste du saint patron, buste de face ou de profil, nimbé ou sans nimbe, mitré. Toutefois le contre-sceau de l'abbé Henri Ier le figure barbu et tête nue. Dans les types de la prévôté de Saint-Denis, en 1398 et 1503, la tête du saint, mitrée et nimbée, est élevée par deux anges à genoux.

Le saint, assis, tête nue, en chasuble et pallium, crossé, tenant un livre, figure au sceau de l'abbaye de Saint-Denis, au douzième siècle. On le rencontre encore assis, en costume épiscopal, mitré, crossé, bénissant, sur le sceau du chapitre de Saint-Denis d'Issoudun, en 1355.

Plusieurs sceaux représentent saint Denis debout, en costume épiscopal, tenant sa tête mitrée dans ses mains, le cou nimbé d'ordinaire. Nous citerons comme exemple les types suivants : les frères Mineurs de

Saint-Denis, en 1233; — les chambreries des évêques de Paris, Guillaume, Louis de Beaumont, Jean V, en 1453, 1478, 1496; — le chapitre d'Amiens, en 1304 et 1408; — la prévôté de l'abbaye de Saint-Denis, en 1287 et 1398, où le saint est accosté d'un clou de la Passion et d'une couronne; — Arras, en 1482, sous le nom de Franchise que lui imposa Louis XI.

En 1263, dans le type du provincial des Récollets de Saint-Denis en France, le saint, décapité, tient sa tête mitrée d'une seule main, et sa crosse de la droite; il est soutenu par deux anges.

Le saint, en costume sacerdotal et nimbé, tient seulement dans ses mains la partie du crâne que l'on appelle le *test,* sur les sceaux de l'abbaye de Montmartre, en 1216, 1239, 1280, — de Hugues, curé de Saint-Denis de Saint-Omer, en 1322.

Fig. 495. D'après le sceau d'Eudes, doyen de chrétienté de Saint-Denis, 1233.

Nous donnons ici le type d'Eudes, doyen de chrétienté de Saint-Denis, en 1233, dans lequel le saint évêque, décollé, élève sa tête, le crâne appuyé dans ses mains, le menton en l'air.

Un autre sceau du prieuré de Saint-Denis de la Châtre, en 1379, représente le saint dans sa prison, à genoux, mitré, les mains jointes, visité par le Christ.

S. Dominique. — Saint Dominique est toujours représenté tête nue, nimbé, en costume monacal. Il tient souvent le livre de la règle, ou bien le livre que lui donna saint Paul dans une vision. Quelque-

fois il bénit, comme dans le type du sous-prieur des religieux dominicains de Bourges, en 1228. Ailleurs il paraît s'adresser à la Vierge, debout à côté de lui, comme sur les sceaux des frères prêcheurs de Douai, en 1275, et au dix-septième siècle. Serait-ce une allusion à l'apparition de la Vierge qui lui donna, dit-on, un chapelet?

On le représente aussi debout, en scapulaire, tenant une croix processionnelle, un livre et une tige de lis. Le lis indique ici que le saint conserva sa virginité jusqu'à sa mort. C'est ainsi qu'il est figuré dans le type des frères prêcheurs de Saintes, au dix-septième siècle.

Les sceaux n'omettent pas de mentionner sa dispute avec les Albigeois, alors que leur livre est consumé par les flammes, tandis qu'elles respectent le livre du saint. En haut, la main divine bénit cette scène, que l'on peut étudier sur les sceaux des prieurs des Dominicains de Douai, en 1273, 1372 et 1399, — et des Dominicains de Montargis, en 1381.

Certains types représentent saint Dominique tenant une croix et un livre, ayant à ses pieds une prieure à genoux. Tels sont les sceaux des prieures de l'Abbiette de Lille, en 1276, 1384 et 1403. Sur le sceau du prieuré de Prouillan, en 1274, saint Dominique soutient la prieure, à genoux devant la Vierge assise et tenant l'enfant Jésus qui bénit.

Nous citerons encore le sceau des Dominicains de

Saint-Omer, en 1453, sur lequel le saint, assis, de profil, dans une chaière, devant un pupitre chargé d'un livre, lit ou commente devant une assemblée de moines. Enfin on le voit debout, en costume monacal, tenant un livre et appuyé sur un bâton, dans le type du recteur des Dominicains de Saint-Omer, au quatorzième siècle.

S. Donatien. — Le sceau du chapitre de Saint-Donatien de Bruges, au douzième siècle, représente le saint assis, sur un siège d'architecture, tête nue, en costume épiscopal, tenant sa crosse et bénissant.

S. Éleuthère. — Voy. S. Rustique.

Sainte Élisabeth. — Debout, nimbée, en couvre-chef et en chape, la sainte fait l'aumône à deux pauvres, sur le sceau de l'abbaye de Sainte-Élisabeth du Quesnoy, en 1456.

Fig. 496. — D'après le sceau de l'hôpital de Sainte-Élisabeth de Valenciennes, 1263.

Sur le sceau de l'hôpital de Sainte-Élisabeth de Valenciennes, en 1263, la sainte, nimbée, les jambes fléchies, le corps penché, coiffée d'un couvre-chef, tient au-dessus d'un vase le pied d'un pauvre, assis vis-à-vis d'elle. Le pauvre porte la main à sa tête, par le geste convenu d'affliction. En haut, la main divine bénit sainte Élisabeth.

Au sceau de l'hôpital de Lille, en 1428, un second pauvre attend, debout, derrière celui dont la sainte

lave les pieds. Le type du même hôpital, en 1385, offre au second plan trois assistants.

S. Éloi. — D'ordinaire, les sceaux représentent saint Éloi avec ses attributs réunis d'évêque et d'orfèvre, quelquefois en orfèvre seulement ou en évêque, ou encore exerçant le métier de maréchal.

Il figure revêtu seulement du costume épiscopal, dans le type de Nicolas de la Boissière, archidiacre de Noyon, en 1260. Debout, nimbé, mitré et crossé, il bénit saint Quentin, à genoux, qu'un bourreau va décapiter. — Des représentations de saint Éloi, avec ses doubles attributs, se remarquent au sceau du prieuré de Saint-Éloi de Paris, en 1390; il est à mi-corps, en évêque, et accosté de deux clous. — Au sceau de la ville de Dunkerque, en 1328 et 1407, le saint, assis sur un pliant, mitré, dans le costume épiscopal, tient un livre et un marteau. — Dans le type de la nation de Picardie, en 1398, il est debout, nimbé, tête nue, et tenant d'une main des tenailles, de l'autre un marteau, il frappe sur une enclume, devant un personnage mitré, debout devant lui.

Saint Éloi, assis dans une chaière, nimbé, mitré et crossé, bénit un personnage à genoux, accompagné d'un cheval, dans les types de Pierre de Chevry, prieur de Saint-Éloi de Paris, en 1253, — des frères Mineurs de Noyon, en 1303.

Le sceau du prieuré de Saint-Éloi de Paris, en 1414, nous transporte dans le domaine de la légende. Saint

Éloi, assis de profil dans une chaière, coiffé d'un bonnet à virgule, tenant un marteau, ferre sur une enclume le pied qu'il vient de couper à un cheval; celui-ci, placé vis-à-vis, attend qu'on rajuste sa jambe.

Fig. 497. D'après le sceau du prieuré de Saint-Éloi, 1414.

S. Émilion. — Un évêque debout, tête nue, crossé, sur champ fleurdelisé, représente le saint du Bordelais dans le type de la ville qui porte son nom, en 1302.

S. Étienne. — Le disciple du Christ doit à ses titres glorieux de premier diacre et de premier martyr d'avoir été choisi fréquemment pour patron, et d'avoir donné lieu, par conséquent, à une iconographie des plus variées. Les sceaux le représentent dans son triomphe, en buste, à mi-corps, assis, debout; dans son martyre, à genoux, seul sous une pluie de pierres, ou lapidé par un ou plusieurs bourreaux.

Dans ses bustes, saint Étienne, de face ou de profil, nimbé ou sans nimbe, est représenté tête nue, en costume de diacre. Ces deux caractères, la tête nue et la dalmatique, le suivront, au reste, dans toutes les reproductions.

Par une exception bien rare, le contre-sceau du chapitre de Châlons-sur-Marne, en 1446, le reproduit coiffé d'un bonnet à virgule, le bonnet du moyen âge, et le menton garni d'une barbe pointue.

Nous citerons, parmi les bustes, les contre-sceaux de Geoffroi, prieur de Saint-Nicolas, près Senlis,

en 1229, — du chapitre de Châlons-sur-Marne, en 1446.

Le buste est entouré de pierres dans le type de Jean de Menterolles, évêque de Meaux, en 1299.

Le sceau du chapitre de Meaux, en 1217, offre un remarquable spécimen d'un saint Étienne de face, à mi-corps.

On voit le saint diacre assis sur un siège à têtes de dragon, et la tête nue, nimbé, une tige fleuronnée à la main, sur le sceau du chapitre de Bourges, en 1195.

Fig. 408. D'après le sceau du chapitre de Meaux, 1217.

Debout, nimbé et sans nimbe, dans son costume habituel, il tient un livre des deux mains, sur un sceau du chapitre d'Agde, en 1234. — Le saint tient une palme et un livre dans les types du chapitre d'Auxerre, en 1194 et 1277; — du chapitre de Châlons-sur-Marne, en 1317. — Il porte un livre et bénit, au sceau du chapitre de Saint-Étienne d'Agen, en 1217.

Un sceau de la ville de Metz, en 1604, représente le saint nimbé, tenant une palme et un vase rempli de pierres; il est accompagné de saint Clément. — L'attribut des pierres trouve d'ordinaire sa place dans l'intérieur du nimbe, comme sur le sceau de Laurent, évêque élu de Metz, en 1270. Dans le type d'Aleaune

de Cuissy, évêque de Meaux, en 1264, la main divine tient une couronne au-dessus de la tête du martyr, que saint Paul accompagne.

Sur le sceau du chapitre de Saint-Étienne de Troyes, en 1470, le saint debout, de profil, reçoit une petite église des mains d'un personnage agenouillé.

A genoux, priant, accablé sous une pluie de pierres, saint Étienne porte d'ordinaire ses regards vers le ciel, qu'il voit entr'ouvert : *Ecce video cœlos apertos.*

On peut consulter, à ce sujet, les contre-sceaux de Gui, archevêque de Bourges, en 1177, — de Raymond d'Auberoche, évêque de Périgueux, en 1285.

Quelquefois saint Étienne courbe la tête comme sur le contre-sceau de Pierre de Cuissy, évêque de Meaux, en 1225. — Ailleurs, on voit seulement dans le champ deux mains armées de pierres, frappant le martyr, comme au sceau de Jean, archidiacre de Melun, en 1250.

Si nous passons aux scènes complètes de lapidation, nous rencontrons le saint martyrisé par un, deux et trois bourreaux; dans ces compositions, presque toujours, la main d'en haut répand sur lui ses bénédictions.

Lorsqu'il n'y a qu'un seul bourreau, c'est ordinairement par derrière qu'il lapide le saint, comme au contre-sceau de Geoffroi, évêque de Châlons-sur-Marne, en 1246.

Le type de la ville de Toul, en 1300, nous offre

un saint Étienne lapidé par devant; le martyr est coiffé d'un bonnet à virgule, comme dans l'exemple déjà cité du chapitre de Châlons-sur-Marne, en 1446.

Parmi les nombreuses images du saint entre deux bourreaux, on remarque celles qui se trouvent dans les types de Jacques de Clermont, doyen de Toul, en 1291, — de la ville de Metz, en 1297, — du chapitre de Saint-Étienne de Caen, en 1379, où l'action est très mouvementée.

Fig. 499. — D'après le sceau de Metz, 1297.

Sur le sceau de Vital Vaquier, prévôt de l'église de Toulouse, en 1280, les bourreaux frappent le martyr par derrière, tandis que devant saint Étienne apparaît en haut le Christ à mi-corps, nimbé d'un nimbe crucifère et bénissant.

Une scène de lapidation plus complexe se voit au sceau de Bertrand de l'Isle, prévôt de l'église de Toulouse, en 1270. Trois bourreaux frappent saint Étienne par derrière, tandis qu'un personnage nimbé, en costume philosophique, debout devant lui, le bénit et l'encourage. En haut paraît le Seigneur, à mi-corps, dans une gloire, sous laquelle deux anges agitent des encensoirs.

Le sceau du chapitre de Saint-Étienne de Toulouse, en 1280, reproduit une composition analogue. Quatre

bourreaux frappent le martyr par derrière; en haut sort d'un nuage une tête nimbée, accompagnée d'un bras qui bénit.

S. Eustache. — Une légende fort contestée raconte que saint Eustache, chef de la milice sous Trajan, fut converti par l'apparition du Christ dans la ramure d'un cerf qu'il chassait. Les sceaux de deux cardinaux du titre de Saint-Eustache, Uberto de Sienne, en 1270, et Pierre de Colonna, en 1297, reproduisent ce récit. Le saint, nimbé, tête nue, en chape, ayant derrière lui son cheval, s'agenouille devant le buste du Christ, qui lui apparaît entre les bois d'un cerf.

S. Eutrope. — On voit sur un sceau du prieur de Saint-Eutrope de Saintes, en 1301, un personnage à genoux, mitré, en chasuble, les mains croisées sur la poitrine, frappé d'un coup de hache à la tête par un bourreau debout devant lui. C'est saint Eutrope, évêque de Saintes, apôtre de la Saintonge et martyr.

S. Euverte. — La volonté de Dieu se manifesta, pendant l'élection de saint Euverte à l'évêché d'Orléans, par l'apparition d'une colombe qui descendit sur la tête du saint, le désignant ainsi au choix des assistants. Assis sur un siège à coussin, coiffé d'une mitre cornue, en vêtement épiscopal, crossé, tenant un livre et surmonté d'une colombe qui descend sur sa tête, tel est représenté le saint patron sur le sceau de l'abbaye de Saint-Euverte d'Orléans, au douzième siècle (fig. 448).

S. Évrard. — Les sceaux des abbés de Cysoing, Alard de Cuvillon, en 1578, — Jean des Rumaux, en 1618, représentent saint Évrard debout, armé de toutes pièces, le bas de la cuirasse garni d'une jupe. Il tient une épée et porte une petite église.

Sur les sceaux de la même abbaye, en 1250, 1286, c'est un chevalier du treizième siècle, le duc de Frioul, galopant, le grand heaume en tête, l'épée à la main.

S. Évroult. — Le saint figure, en 1274, sur le sceau de l'abbaye d'Ouche, dont il fut le fondateur. Assis dans une chaière, tête nue, nimbé, en vêtement sacerdotal et crossé, il tient une banderole avec ces mots : AUDITE FILII PRECEPTA MEA. Au contre-sceau, le saint, debout, tête nue, en chasuble et crossé, parle à trois religieux, debout devant lui.

S. Faron. — Évêque de Meaux, au septième siècle, le saint figure à mi-corps, en chasuble, mitré, crossé, bénissant, sur le sceau de l'abbaye de Saint-Faron de Meaux, en 1320.

S. Félix. — Voy. S. Andoche.

S. Firmin. — Les sceaux du chapitre d'Amiens, en 1328, 1334 et 1430, représentent le premier évêque d'Amiens debout, décollé, en costume sacerdotal, tenant dans ses deux mains sa tête mitrée; le tronçon du cou nimbé, dans le type le plus moderne. Sur le sceau de la nation de Picardie, en 1398, le saint, debout, de profil, décollé, tient des deux mains sa

tête mitrée, au-dessus d'un autel recouvert d'une draperie. Dans un autre type du chapitre d'Amiens, en 1269, saint Firmin est représenté assis, sur un pliant recouvert d'un paile, mitré, crossé, bénissant.

S. Florentin. — Le saint, debout, en dalmatique, tête nue, nimbé, tient une palme et un livre sur le sceau de l'abbaye de Saint-Florentin de Bonneval, en 1265; le contre-sceau le représente à mi-corps, émergeant des flots, et tenant son livre des deux mains.

S. François d'Assise. — Le fondateur de l'ordre des frères Mineurs est en orant, les mains élevées, debout, de face, tête nue, nimbé, revêtu du costume monacal, dans les types des vicaires généraux des frères Mineurs, Jean Guiesdebier, en 1455, — Olivier Maillart, en 1489.

Assis et tenant un livre, il semble frappé d'étonnement en apercevant au-dessus de sa tête un séraphin crucifié, sur le sceau des religieux franciscains de Gand, en 1275.

Debout, nimbé, tête nue, en costume monacal, il coupe les cheveux d'un personnage agenouillé, sous la main divine qui bénit, dans le type de l'abbaye de Sainte-Claire, près Saint-Omer, en 1322.

Le saint, nimbé, en habit de religieux et tenant un livre, s'agenouille devant la Vierge, qui foule aux pieds le dragon, dans le type du couvent du tiers-ordre d'Ypres, en 1504; — il parle à sainte Claire

sur le sceau des Clarisses d'Aix, au quatorzième siècle.

Mais les représentations les plus fréquentes du saint fondateur sont celles qui nous le montrent parlant aux oiseaux, tantôt seul, tantôt accompagné, tenant presque toujours son livre.

Saint François, seul, est entouré d'oiseaux, dans les types du ministre des frères Mineurs d'Aquitaine, en 1274, — des frères Mineurs de Beauvais, en 1303. — Sur le sceau du gardien des Franciscains de Troyes, en 1303, le saint, debout, de profil, paraissant sortir d'une église, s'adresse à un seul oiseau, voletant près de lui.

Fig. 500. D'après le sceau du ministre des frères Mineurs d'Aquitaine, 1274.

Au dix-huitième siècle, les sœurs grises d'Orchies, — le tiers-ordre d'Amiens, — le ministre général des Capucins, ont choisi pour emblème saint François recevant les stigmates. Un crucifix envoie de ses blessures des rayons aux mains, aux pieds et au flanc du saint agenouillé.

Certains provinciaux du tiers-ordre, en France et en Lorraine, en 1636, 1662, ont fait graver sur leur sceau saint François à genoux au pied de la croix, la tenant pieusement dans ses bras.

Les Capucins de Bourbourg, au dix-septième siècle, nous montrent dans leur type saint François debout, tenant un livre ouvert, ayant à ses pieds un *Agnus*.

Chez les Récollets du Quesnoy, au dix-huitième siècle, saint François, debout, nimbé, porte le monogramme du Christ IHS dans une auréole radiée; on voit à ses pieds trois mitres.

S. FRONT. — Le premier évêque de Périgueux figure assis sur un siège d'architecture, nimbé, mitré, crossé et bénissant, accosté de deux anges thuriféraires, dans le type de Périgueux-Puy-Saint-Front, en 1223; — il frappe un dragon qu'il foule aux pieds, dans le type de la ville de Périgueux, en 1308.

Saint Front, debout, mitré, crossé, bénissant, figure au contre-sceau de Périgueux-Puy-Saint-Front, en 1223, et dans les types du chapitre de Périgueux, au treizième siècle.

S. FUSCIEN. — Sur un sceau de l'abbaye de Saint-Fuscien-au-Bois, en 1336, on voit le martyr amiennois à genoux, tête nue; derrière le saint, un bourreau s'apprête à le décapiter.

S. GALL. — Le type de l'abbaye de Saint-Gall, en Suisse, de 1610, représente son fondateur assis sur un banc, nimbé, tête nue, en costume religieux, tenant un baculum. A gauche, un ours, debout, reçoit le pain que lui donne d'habitude le saint abbé.

SAINTE GENEVIÈVE. — Assise sur un pliant à têtes de lion, dans l'habit monacal, la patronne de Paris, le front ceint d'une couronne, tient d'une main le sceptre fleuronné, l'autre main ouverte comme celle des orants, sur le sceau de l'abbaye de Sainte-Geneviève, au dou-

zième siècle. Le contre-sceau de ce même type nous offre son buste de face, en couvre-chef, nimbé.

Debout, sainte Geneviève nimbée, en couvre-chef et cotardie traînante et relevée, porte un livre et un cierge allumé. Mais le diable qui, d'après la légende, s'efforçait d'éteindre le cierge, n'est pas représenté; elle est, au contraire, accompagnée de saint Pierre et de saint Paul. C'est ainsi qu'elle est figurée dans les types des abbés de Sainte-Geneviève, Jean VI, en 1351, — Jean VIII, en 1386, — Étienne, en 1393, — Pierre, en 1440.

S. Gengoul. — Le sceau du chapitre de Saint-Gengoul de Toul, en 1291 (fig. 336), nous offre le saint debout, revêtu d'une riche dalmatique frettée, tenant une palme et un livre.

Le chapitre de Saint-Gengoul de Heinsberg, en 1384, un peu plus fidèle à la tradition, l'a fait graver en guerrier, debout, armé d'une lance, la main sur un bouclier armorié.

S. Georges. — Les sceaux reproduisent saint Georges seul, ou combattant le dragon.

Seul, en chevalier du moyen âge, armé suivant les époques : avec la lance ou l'épée; son bouclier vu en dedans, puis marqué d'une croix; en heaume conique, ensuite carré, plus tard ovoïde; sur un cheval nu ou couvert d'une housse à la croix.

Nous citerons comme exemples les sceaux du prieuré de Saint-Georges d'Hesdin, en 1164, — de l'abbaye

de Saint-Georges-des-Bois, en 1293, — du prieur de Saint-Georges de Grancey, en 1343.

Saint Georges combattant le dragon, qui rampe sous son cheval, et le frappant de sa lance dans la gueule, est représenté en homme d'armes sur les sceaux de l'abbaye de Saint-Georges-sur-Loire, en 1232, — du chapitre de Saint-Georges de Pithiviers, en 1415. Dans ce dernier type, on remarque à droite la jeune fille que le saint délivre.

Nous avons encore à mentionner les sceaux sur lesquels saint Georges combat le dragon dans le costume philosophique traditionnel, nimbé, tête nue, sans écu, le pallium flottant derrière lui. C'est ainsi qu'il est figuré dans les types de Pierre, cardinal du titre de Saint-Georges au Voile d'or, en 1255, — de l'official de Cambrai, en 1362, et ce signet est remarquable; il provient de l'empreinte d'une pierre gravée. — Sur le sceau de Raphaël, évêque d'Ostie, en 1514, saint Georges frappe le dragon en face, comme un adversaire dans un champ clos.

S. Germain, évêque d'Auxerre. — Le saint, assis, tête nue, en costume épiscopal, tenant un livre et bénissant, se voit au sceau de l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre, en 1133.

Il est debout, mitré, crossé, avec son livre, dans un type de la même abbaye, plus avancé dans le douzième siècle; — mitré, crossé, bénissant, sur le sceau du chapitre de Saint-Germain-l'Auxerrois, en 1266.

Le contre-sceau du même chapitre, en 1266, offre un buste, de profil, du saint nimbé et mitré, d'un beau caractère.

S. Germain, évêque de Paris. — Sur les sceaux de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, en 1216 et 1695, l'évêque de Paris, à mi-corps, coiffé d'une mitre cornue, revêtu de l'habit sacerdotal, tient sa crosse et bénit. — Au contre-sceau de Pierre, abbé du même monastère, en 1315, il tient sa crosse et un livre.

On le rencontre en évêque, debout, mitré, crossé et bénissant, accompagné de saint Vincent, sur deux sceaux de Simon, prieur de Saint-Germain-des-Prés, en 1278 et 1283.

Sainte Gertrude. — L'abbesse de Nivelles est représentée debout, en guimpe, sous le vêtement monacal, tenant un livre et un bâton fleuronné ou une crosse, sur le sceau de Geertruidenberg, en 1357. Mais nous n'avons pas ici les rats qui, d'ordinaire, accompagnent la sainte.

S. Gervais et S. Protais. — Une représentation barbare de saint Gervais et saint Protais, debout, nimbés et tenant chacun une palme, se voit au sceau du chapitre de Séez, en 1278. — Dans le type du chapitre de Notre-Dame de Soissons, en 1231, les deux martyrs figurent agenouillés de chaque côté de la Vierge; Jésus les couronne (fig. 468).

S. Géry. — Le saint évêque de Cambrai est

représenté dans le vêtement sacerdotal, en buste, assis, debout ou agenouillé.

Assis, tête nue, crossé, il tient un livre ouvert, sur le sceau de la collégiale de Saint-Géry de Cambrai, en 1167. — Nimbé, mitré, crossé, il bénit, dans les types de cette collégiale, en 1290 et 1368.

Les contre-sceaux de ces deux types offrent son buste mitré.

Sur les sceaux de la même collégiale, en 1191, et de son prévôt Jean de Rœulx, en 1270, saint Géry, debout, mitré, crossé, bénit, ou frappe un dragon de sa crosse, quelquefois le foule aux pieds.

Le type de Pierre de Mailly, doyen de Saint-Géry de Cambrai, en 1312, nous offre le saint à genoux devant un autel, nimbé, mitré, les mains jointes; une main tient sa crosse derrière lui.

S. Ghislain. — En 1217, le sceau de l'abbaye de Saint-Ghislain représente le saint patron à mi-corps, nimbé, tête nue, en chasuble, crossé, tenant un livre.

Fig. 501.
D'après le sceau de l'abbaye de Saint-Ghislain, 1476.

Saint Ghislain à mi-corps, mitré et nimbé, tenant une croix processionnelle et bénissant, se voit au sceau de la même abbaye, en 1476. Près de la main qui porte la croix, on remarque un petit ours, allusion au surnom d'Ursidongus, et de l'autre côté du saint, une aigle.

L'ours et l'aigle accompagnent encore un saint Ghislain debout, mitré, en chape, crossé et portant une petite église, dans le type de Jean, abbé de Saint-Ghislain, en 1476.

S. Gilles. — La ville d'Édimbourg, en 1557, avait pris pour emblème saint Gilles, debout, nimbé, tête nue, en costume monacal, caressant une petite biche dressée sur ses pieds de derrière, réfugiée près de lui.

Fig. 502. D'après le sceau d'Édimbourg, 1557.

Sainte Gudule. — Nimbée, tête nue, les cheveux flottants, la vierge, patronne de Bruxelles, debout, tient une palme et porte une lanterne, dans les types de Plebannus, curé de Sainte-Gudule de Bruxelles, en 1427, et de Jean de Wemeldinge, curé de la même église en 1525.

S. Guillaume. — Un sceau de Jacques d'Orcamps, prieur des Blancs-Manteaux, en 1320, représente le fondateur de l'ordre des Guillemites debout, nimbé, en costume monacal, tenant un livre et appuyé sur un tau à poignée recourbée vers le bout.

Saint Guillaume, dans la même attitude et dans le même costume, porte un étendard, allusion à sa profession guerrière, sur le sceau du provincial des Guillemites de France, en 1554. Le saint passe pour avoir combattu les Sarrasins avec Charles-Martel.

Sainte Hélène. — La mère du grand Constantin, la sainte qui retrouva le bois de la croix, figure sur

un sceau de Pierre, sous-doyen d'Orléans, en 1274. Agenouillée au pied d'un calvaire surmonté de trois croix, la tête ceinte d'une couronne, la sainte prie, tandis que de l'autre côté un ouvrier fouille le sol avec sa pioche. Dans un compartiment supérieur, Constantin, à cheval, portant la précieuse trouvaille, entre dans un monument surmonté d'un personnage céleste.

Fig. 503. D'après le sceau de Pierre, sous-doyen d'Orléans, 1274.

S. Hilaire. — Le sceau de Guillaume de Bar, doyen de Saint-Hilaire de Poitiers, en 1387, représente le patron de ce chapitre, entre saint Pierre et saint Paul; debout, nimbé, il porte la mitre et la crosse, et il bénit.

S. Honoré. — On voit au sceau du chapitre de Saint-Honoré, à Paris, en 1308, le saint évêque debout, mitré, crossé, bénissant.

Sainte Honorine. — Debout, tête nue, en bliaud très ajusté, sans ceinture et dont les longues manches tombent jusqu'aux genoux, sainte Honorine tient un fleuron et un livre ouvert, dans les types du prieuré de Conflans, au douzième siècle et vers 1205.

S. Hubert. — Un sceau de l'abbaye de Saint-Hubert-en-Ardennes, en 1134, représente le buste du saint, de face, tête nue, les cheveux bouclés, nimbé, en chasuble et crossé. Il n'est pas accompagné de ses attributs de chasse, ni du cerf miraculeux.

S. Humbert de Maroilles. — Trois représenta-

tions du saint abbé nous sont offertes par les sceaux de l'abbaye de Maroilles, en 1162, en 1288 et en 1304. Saint Humbert, debout, revêtu du costume sacerdotal, mitré, crossé, bénit ou tient un livre. Dans le type de 1288, un cerf, marchant, rappelle la légende du cerf poursuivi par les chasseurs et qui se réfugia sous le manteau du saint.

S. Irénée. — Le martyr lyonnais, debout, dans le vêtement épiscopal, mitré, crossé, bénissant, se voit au sceau de Guillaume, prieur de Saint-Irénée de Lyon, en 1307.

S. Jacques le Majeur. — L'apôtre est figuré sur les sceaux revêtu de l'habit liturgique, en costume philosophique, en pèlerin.

A mi-corps, tête nue, nimbé, en chasuble, il tient un livre et bénit sur le sceau de l'abbaye de Saint-Jacques de Provins, en 1231; — en diacre, debout, tête nue, revêtu de la dalmatique, il tient un livre des deux mains, dans le type du prieuré de Saint-Jacques-de-l'Aumône de Blois, au quatorzième siècle.

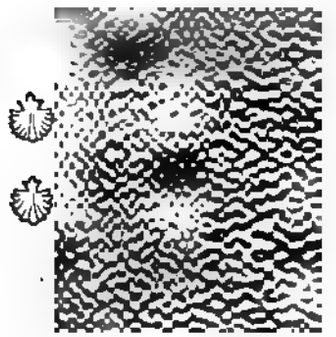

Fig. 504. — D'après le sceau de l'abbaye de Saint-Jacques de Provins, 1352.

Le saint, en costume philosophique, assis sur un rocher au milieu des flots, la tête nue et nimbée, tenant une banderole portant les mots : SANCTUS JACOBUS, saisit un bâton que lui présente le

Christ, sur le sceau de l'abbaye de Saint-Jacques de Provins, en 1352.

Saint Jacques, en pèlerin, est d'ordinaire revêtu de deux tuniques et coiffé d'un chapeau. Il tient un livre et un bourdon, et porte en sautoir une gibecière. Quelquefois la tête est nue et, dans ce cas, nimbée.

Les sceaux reproduisent le type de pèlerin en buste, assis et debout.

Un buste de saint Jacques pèlerin, avec une coquille au chapeau et des coquilles attachées autour des épaules, se voit au sceau de l'hôpital Saint-Jacques d'Arras, en 1384.

Dans le type des proviseurs des pauvres de la paroisse de Saint-Jacques-de-Froidmont, à Bruxelles, en 1559, le saint est figuré revêtu de la chape, assis, le bourdon à la main.

Pour les pèlerins debout, nous citerons les sceaux de Saint-Goes-Hoek, en 1275 et 1309. — Dans le type de la confrérie des pèlerins de Saint-Jacques, à Paris, au quinzième siècle, sept pèlerins entourent le saint, tandis que deux anges volent au-dessus de sa tête.

S. Jean-Baptiste. — Les sceaux représentent l'image du Précurseur sous différents aspects : tantôt seul, avec l'ancien attribut des apôtres, le rouleau, la banderole, ou le livre; tantôt montrant l'*Agnus;*

Fig. 505. D'après le sceau de Saint-Goes-Hoek, 1275.

— d'autres fois baptisant le Christ. — Ils offrent aussi sa décollation, et représentent ensuite sa tête dans un plat.

Nous dirons tout d'abord, afin d'éviter les répétitions, que le vêtement extérieur de saint Jean-Baptiste est toujours fait de peau de bête. Que ce vêtement soit une pénule, le manteau des philosophes grecs ou une tunique, il est de peau de chameau. La tête nue et la barbe doivent également être considérées comme un caractère persistant.

Un buste du saint, de face et nimbé, le manteau attaché sur l'épaule, se voit au sceau du chapitre de Saint-Jean-au-Bourg de Laon, en 1285.

Il est debout, en manteau des philosophes, tenant un phylactère avec l'inscription : JOHANNES BAPTISTA, dans le type de l'abbaye de Saint-Jean de Valenciennes, en 1180; — debout, en pénule, tenant une banderole, dans le type de Guillaume, prieur de l'abbaye de Marcheroux, en 1219; — debout, en tunique, tenant un rouleau ouvert, sur lequel on lit : ECCE AGNUS DEI, au sceau de l'officialité de Florence, en 1280.

Plusieurs sceaux représentent le Précurseur debout, tenant un *Agnus* qu'il indique de la main droite. Sur les uns, il porte le manteau des philosophes, comme au sceau de la ville de Bourbourg, en 1326. — Sur d'autres, il revêt une tunique, qui tantôt s'arrête au genou, tantôt descend jusqu'aux pieds, souvent déceinte,

quelquefois retenue par une ceinture. Nous citerons à ce sujet le type de Jean d'Aubusson, curé de Saint-Jean-en-Grève, en 1285.

Les beaux sceaux de la ville de Gand, en 1275, 1276, 1300 et 1303, reproduisent encore l'image de

Fig. 506. — D'après le sceau de la ville de Gand, 1275.

saint Jean, debout, en costume philosophique, montrant l'*Agnus*, et accosté de deux anges un encensoir à la main.

Lorsque nous avons parlé du Christ dans sa vie terrestre, nous avons montré saint Jean, debout, de profil, près du divin maître, couvert d'une pénule de peau, une main appuyée sur l'épaule de Jésus, et l'autre tantôt tenant une aiguière, tantôt élevée vers la colombe qui apporte du ciel l'ampoule du baptême.

Jean de la Houssaye, doyen du chapitre de Lille, en 1283, a fait graver sur son sceau la décollation de saint Jean-Baptiste. Le saint est à genoux, tête nue, devant la porte de sa prison ; près de lui, le bourreau brandit l'épée. — Dans un type de la ville de Perth, au quatorzième siècle, Hérodiade, debout, en couvre-chef et surcot déceint, attend que le bourreau accomplisse son œuvre.

Aux contre-sceaux des abbés de Saint-Jean de Valenciennes, Amauri, Simon et Jacques, en 1322, 1328, 1340 et 1348, le saint passe son buste par une fenêtre au haut d'une tour, tandis que dehors le bourreau saisit la tête et lève son épée.

Dans le type de la ville de Mezin, en 1243, la scène de la décollation, d'une simplicité presque symbolique, est exprimée par une tête que vient de couper un bras armé d'une épée.

Nous sommes ainsi conduit à mentionner les types qui figurent la tête de saint Jean dans un plat. Le chef du Précurseur se présente posé de profil, quelquefois de trois quarts, ou debout, émergeant du vase ; on le rencontre encore, mais rarement, couché de face, et comme vu par-dessus. Nimbé d'ordinaire, il est parfois accompagné de la main divine qui bénit.

La tête de profil se voit au contre-sceau de l'abbaye de Saint-Jean de Laon, en 1282. — Le sceau de l'hôpital du Temple, près Mondoubleau, en 1406, offre un exemple d'une tête couchée de trois quarts. —

Elle est posée debout au contre-sceau du chapitre de Saint-Jean-au-Bourg de Laon, en 1285. — Entourée d'un nimbe perlé, elle repose dans le plat, de face et comme vue par-dessus, au contre-sceau de l'abbé d'Eaucourt, en 1315.

Fig. 507. D'après le contre-sceau du chapitre de Saint-Jean-au-Bourg de Laon, 1285.

S. Jean l'Évangéliste. — Le disciple aimé du Christ est représenté sur les sceaux, tête nue, nimbé, revêtu du costume philosophique qu'on donnait aux apôtres. Tantôt il écrit l'Évangile, tantôt il tient le calice d'où sort le dragon. En parlant du Christ, nous avons montré saint Jean au pied de la croix, partageant la douleur de Marie. Sous le nom de saint Jean-Porte-Latine, plongé dans une cuve, il reçoit en priant l'huile bouillante que deux mains, tenant chacune une buire, répandent sur ses épaules. Les sceaux le représentent encore sous la figure symbolique de l'aigle.

Dans le type de l'abbaye de Saint-Jean de Sens, en 1207, saint Jean écrit son Évangile, assis devant un pupitre.

Debout, il tient le calice d'où sort un dragon ailé, sur le sceau d'Angelo Capranica, cardinal du titre de la Sainte-Croix de Jérusalem, en 1470.

Fig. 508. D'après le contre-sceau de Jean, abbé de Cantimpré, 1313.

Un contre-sceau de Jean, abbé de Cantimpré, en 1313, offre l'évangéliste nu, à mi-corps, dans une cuve, recevant l'huile bouillante sur ses épaules.

L'aigle qui symbolise saint Jean a pour attributs ordinaires le nimbe, un livre, une banderole.

Sur le sceau de Hugues, doyen du chapitre de Péronne, en 1195, l'aigle tient dans ses serres un livre ouvert. — Elle tient un livre fermé dans le type de l'hôpital Saint-Jean-en-l'Estrée d'Arras, en 1314. — Le sceau de Baudouin, ministre des Trinitaires d'Arras, en 1260, figure l'aigle avec la banderole portant le mot JOHANNES.

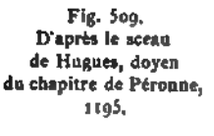

Fig. 509. D'après le sceau de Hugues, doyen du chapitre de Péronne, 1195.

S. Josse. — L'abbaye de Dompmartin, nommée aussi Saint-Josse-au-Bois, présente, en 1281, son patron debout, nimbé, les mains jointes, officiant devant un autel. La main divine bénit le calice. Au pied de l'autel, trois religieux à genoux semblent invoquer le saint.

Un autre type de la même abbaye, en 1303, nous offre saint Josse debout, de profil, revêtu de la dalmatique, s'appuyant sur un long bâton à pomme.

Fig. 510. D'après le sceau de l'abbaye de Saint-Josse-au-Bois, 1281.

S. Julien. — Les sceaux de l'abbaye de Saint-Julien de Tours, en 1230, — du chapitre de Saint-Julien de Brioude, en 1317 et 1376, représentent la tête du martyr, qu'un bras armé d'une épée vient de

décapiter. Dans le premier de ces trois types, le graveur a figuré les gouttes de sang qui ruissellent.

Le prieur de Saint-Julien de Versailles, en 1451, a préféré l'image du saint dans son triomphe. Debout, la tête nue, entourée d'un nimbe, armé de toutes pièces, saint Julien tient un pennon et un écu chargé d'une croix. — On voit le même saint triomphant, mais en costume philosophique, sur le sceau de l'abbaye de Saint-Julien d'Auxerre, en 1538. Debout, tête nue et nimbé, il porte sur sa main la colombe inspiratrice.

Au dix-huitième siècle, le sceau de l'hôpital de Saint-Julien de Cambrai offre un écu représentant saint Julien debout, les pieds dans les flots, tenant un bâton et une petite barque qui contient le Christ à mi-corps.

A la même date, les Augustins d'Amiens ont fait graver sur leur sceau la décollation de saint Julien. On voit, à gauche, une prison, et devant la prison, le saint en costume de guerre, décapité et tombé, avec cette inscription : SAINT JULIEN. Derrière le martyr, le bourreau tenant encore son épée est accompagné des lettres S. P. Q. R. (*Senatus populusque Romanus*). En haut, des nuages, des éclairs, la foudre qui détruit la prison, et plus à droite, un ange descendant du ciel, tenant une couronne et une palme.

SAINTE JULITTE. — Voy. S. CYR.

S. JUST. — Sur le sceau du chapitre de Saint-

Just de Lyon, en 1307, le saint patron est représenté assis, tête nue, en costume sacerdotal, tenant sa crosse et un livre ouvert.

Saint Just et saint Pasteur se voient à mi-corps au contre-sceau de Gilles Aycelin, archevêque de Narbonne, en 1306; ils sont nimbés, tête nue, revêtus du manteau des philosophes. Un ange, descendant du ciel, dépose une couronne sur la tête de chacun d'eux.

Fig. 511. D'après le contre-sceau de Gilles Aycelin, archevêque de Narbonne, 1306.

L'abbaye de Saint-Just, au diocèse de Beauvais, a pris pour emblème, au quatorzième siècle, le martyre de son patron. Un bras armé d'une épée tranche la tête du saint à genoux, nimbé, les mains jointes. Sur une banderole qui entoure la tête de la victime, on lit : SANCTUS JUSTUS.

S. Lambert. — Les sceaux de l'abbaye de Liessies, en 1180 et 1278, représentent le saint évêque assis, tête nue, nimbé, en chasuble, crossé, bénissant.

Sur le sceau du chapitre de Saint-Lambert de Liège, en 1333 (fig. 512), le saint, nimbé, mitré, crossé et bénissant, est assis sur un pliant à têtes de chien, et recouvert d'une draperie que deux anges tendent derrière lui.

Le superhuméral, qu'on a considéré comme un attribut du saint, ne se voit pas avant le seizième siècle, comme, par exemple, au type du chapitre de Liège transféré à Louvain.

Dans un type du doyen de l'église de Liège, en 1262, saint Lambert, officiant, est frappé de deux épées par deux personnages à mi-corps.

Fig. 512. — D'après le sceau du chapitre de Saint-Lambert de Liège, 1333.

Un martyre de saint Lambert figure encore dans le type de Jean des Canges, doyen du chapitre de Liège, en 1286. On voit, devant un autel, l'évêque de profil, nimbé, mitré, invoquant la Vierge, debout de l'autre côté de l'autel. En haut, deux bourreaux à mi-corps percent saint Lambert de leur lance.

Fig. 513. D'après le sceau de Jean des Canges, doyen du chapitre de Liège, 1286.

S. Landelin. — Les abbés de Saint-Landelin de Crespin, Jean, en 1425, et Nicolas, en 1428, ont choisi pour sujet le saint debout, nimbé, tête nue, revêtu de la chape,

tenant un livre et plongeant son bourdon dans une fontaine d'où l'eau jaillit aussitôt. Il est accosté de deux anges.

S. Laurent. — Les sceaux figurent saint Laurent dans son martyre ou dans son triomphe.

Martyr, le saint, entièrement nu, étendu sur un gril, est béni par la main divine, au sceau de l'abbaye de Joyenval, en 1244; — ou bien, comme dans le type de Gui, cardinal du titre de Saint-Laurent, en 1270, il est encensé par deux anges, tandis qu'un bras céleste lui apporte une couronne.

Fig. 514.
D'après le sceau de Gui, cardinal du titre de Saint-Laurent, 1270.

Dans le type des Dominicains d'Arras, en 1303, la main divine apporte également une couronne au martyr; un bourreau active les flammes. — La composition comprend quelquefois deux bourreaux, l'un attisant le feu, l'autre muni d'un soufflet; c'est ainsi que le représente le sceau de Benoît de Babuco, chanoine de Tivoli, en 1322.

Saint Laurent glorieux, debout, tête nue, en diacre, le plus souvent nimbé, tient une palme et un gril. On en trouve un exemple dans le sceau de Pierre, cardinal du titre de Sainte-Marie *in Cosmedin,* en 1393.

S. Lazare. — Nous laisserons à des érudits plus spéciaux le soin de décider quel est le personnage à mi-corps, sortant des flots, barbu, nimbé et couronné, revêtu d'une dalmatique, et tenant un fleuron à chaque

main, que l'on remarque aux sceaux de l'hôpital de Saint-Lazare de Cambrai, en 1174 et 1388. Selon la *Légende dorée,* saint Lazare était d'origine royale.

Nous ne nous prononcerons pas davantage sur un autre personnage, debout, de profil, tête nue, sans nimbe, en costume philosophique, et paraissant discourir, qui se trouve sur les sceaux de la maladrerie de Laon, en 1177 et 1214. Il est accompagné du mot LAZARUS. Serait-ce Lazare le lépreux? Nous n'oserions l'affirmer.

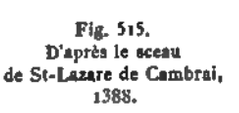

Fig. 515. D'après le sceau de St-Lazare de Cambrai, 1388.

Quant aux représentations dont nous allons parler, c'est de Lazare de Béthanie, du frère de Marthe et de Marie-Madeleine, qu'il s'agit.

Plusieurs types nous font assister à sa résurrection.

Lazare, à mi-corps hors du sépulcre, revêtu d'une tunique, les mains jointes, tendues vers le Christ qui le bénit, se voit au sceau de Pierre de Chalon, archidiacre d'Autun, en 1302. — Enveloppé dans son suaire et tourné vers le Christ qui le bénit, Lazare est accompagné de Marthe et de Madeleine sur le sceau de Saint-Lazare de Paris, en 1264. — Ses deux sœurs assistent encore à sa résurrection dans le type de l'hôpital de Saint-Lazare de Beauvais,

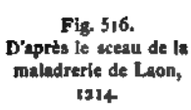

Fig. 516. D'après le sceau de la maladrerie de Laon, 1214.

en 1477, et, de plus, le Christ est suivi de saint Pierre. En haut se lit l'inscription : LAZARE VENI FORAS.

Un Lazare seul, tout nu, une jambe déjà hors du sépulcre, se voit au sceau de la maladrerie de Corbeil, en 1263; à l'extrémité du tombeau, on remarque un tau. — Enfin saint Lazare en évêque mitré, crossé, bénissant, se voit au contre-sceau de l'hôpital Saint-Lazare de Beauvais, en 1477.

Fig. 517. D'après le sceau de l'abbaye de St-Léger de Soissons, 1303.

S. LÉGER. — Que l'évêque d'Autun soit figuré en buste, assis, debout ou couché, tous les sceaux qui portent son image mentionnent la tarière, instrument de son martyre. Ainsi dans le type de l'abbaye de Saint-Léger de Soissons, en 1303, deux mains armées d'une tarière crèvent les yeux d'un buste mitré, de profil. — Sur le sceau du prieuré de Flixecourt, en 1426, un bourreau perce les yeux de saint Léger, mitré et nimbé, les mains jointes, couché sous des arbres.

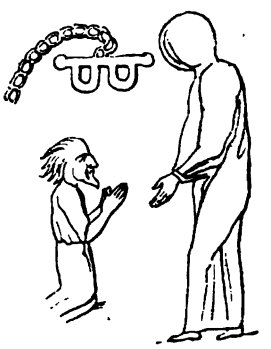

Fig. 518. — D'après le sceau de la ville de Saint-Léonard, 1308.

S. LÉONARD DU LIMOUSIN. — La ville de Saint-Léonard, en 1308, a pris pour emblème son patron debout, tête nue et nimbé, tendant la main à un prisonnier agenouillé, au-dessus duquel sont des ceps attachés à une chaîne.

S. Louis. — Le saint de ce nom que nos monuments représentent s'appelle saint Louis de France : c'est le roi Louis IX. Ses attributs sont royaux. Il porte l'habillement fleurdelysé, la couronne et le sceptre.

Debout, nimbé, en dalmatique semée de fleurs de lys, saint Louis, entr'ouvrant sa chape des deux mains, abrite sous ses plis dix religieuses à genoux, sur le sceau des Dominicaines de Poissy, en 1374.

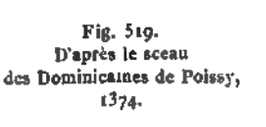

Fig. 519.
D'après le sceau des Dominicaines de Poissy, 1374.

Debout encore, drapé dans le manteau royal et tenant le sceptre, il indique à cinq personnages agenouillés la porte de l'hôpital des Quinze-Vingts, dans le type de cet établissement, en 1305.

L'abbaye de Saint-Louis de Nogent-l'Artaud, en 1367, le fait représenter dans le même costume, encensé par deux anges. Au-dessus du saint roi, six religieuses prient.

S. Luc. — Les sceaux ne nous offrent que la figure symbolique de cet évangéliste : le bœuf ailé, tenant quelquefois un phylactère au nom du saint.

On trouvera des exemples du bœuf ailé dans le type d'Humbert, patriarche d'Alexandrie, en 1354, — et dans celui des Dominicaines de la Thieuloye, près Arras, en 1425.

S. Lucien. — Godefroi, abbé de Saint-Lucien de Beauvais, nous offre, dans un type de 1366, le saint évêque debout, décollé et nimbé, retenant sa crosse avec le bras et portant sa tête des deux mains. Saint Messien et saint Julien, ses deux compagnons de martyre, décollés comme lui et portant également leur tête dans leurs mains, figurent aux côtés de saint Lucien.

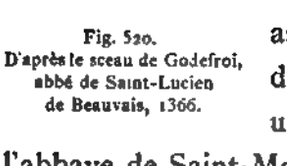

Fig. 520.
D'après le sceau de Godefroi, abbé de Saint-Lucien de Beauvais, 1366.

S. Magloire. — Le saint évêque, assis sur un pliant, tête nue, vêtu du costume sacerdotal, crossé, tient un livre ouvert dans le type de l'abbaye de Saint-Magloire, en 1324.

S. Maixent. — L'abbaye de Saint-Maixent, en 1275, figure son patron assis, de profil, dans une chaière. Le saint, en costume monacal, nimbé, tête nue, portant sa crosse, semble bénir deux infirmes, l'un assis, l'autre debout et tenant un tau.

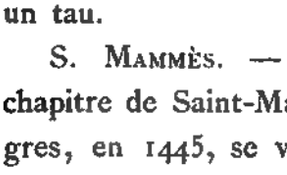

Fig. 521.
D'après le sceau de l'abbaye de Saint-Maixent, 1275.

S. Mammès. — Au sceau du chapitre de Saint-Mammès de Langres, en 1445, se voit un personnage debout, entre deux arbres, tête nue, nimbé, vêtu de la dalmatique, ayant à ses pieds, à droite, un cerf assis, et à gauche

un loup ou un lion, également assis. C'est saint Mammès, dont un sceau du même chapitre offre, en 1307, le bras rapporté d'Orient du temps des croisades.

S. Marc. — Sur le sceau de Pierre, cardinal du titre de Saint-Marc, vers 1438, l'évangéliste, assis, tête nue, barbu, nimbé, revêtu du manteau des philosophes, écrit dans un livre que le cardinal, agenouillé, élève des deux mains. Derrière le saint on aperçoit le lion ailé, son symbole.

Les bulles des doges fournissent d'autres figures de saint Marc. Sur chacune d'elles, le saint, debout, de profil, nimbé, mitré, tenant le livre de l'Évangile, remet au doge l'étendard de la république. Nous n'en citerons qu'une, d'un style tout à fait byzantin : la bulle de Pierre Gradenigo, en 1306.

Fig. 522. D'après la bulle d'or de Pierre Gradenigo, doge de Venise, 1306.

Le lion symbolique, ailé, nimbé, tenant un livre, se voit au sceau de Brice, chantre de Saint-Géry de Cambrai, en 1208.

Fig. 523. D'après le sceau du doyen de Saint-Marcel, 1284.

S. Marcel. — Le saint évêque de Paris est représenté debout, mitré, crossé, en chasuble, tenant un dragon attaché par le cou, sur les sceaux du chapitre de Saint-Marcel de Paris, en 1340, 1512. — Il tient le dragon enchaîné et le frappe en même temps de sa crosse dans les

types du doyen et du bailliage du même chapitre, en 1284 (fig. 523), 1415 et 1416.

Saint Marcel figure en compagnie de saint Denis dans une Annonciation gravée sur le sceau de la chambrerie de l'évêque de Paris, en 1449 et 1453. Mais ici l'évêque bénit, il foule seulement aux pieds le dragon.

Sainte Marie-Madeleine. — Nous étudions ici Madeleine de Béthanie, sœur de saint Lazare.

Les sceaux la représentent seule, à mi-corps ou debout, essuyant de ses cheveux les pieds de son divin maître, questionnant l'ange au tombeau du Christ, ou bien à genoux pendant l'apparition de Jésus. Tantôt, la tête recouverte d'un voile, elle porte un costume d'abbesse; tantôt on la voit drapée dans un ample manteau; d'autres fois sa tête est nue et ses cheveux flottants.

Fig. 524. D'après le sceau de la léproserie de Sainte-Marie-Madeleine, près Bruges, 1267.

Seule, la Madeleine a pour principal attribut le vase de parfums qu'elle tient des deux mains, comme au sceau de la léproserie de Sainte-Marie-Madeleine, près Bruges, en 1267. — Elle porte en même temps une palme dans les types de Jean, prieur de l'abbaye de Vézelay, en 1267, — des Filles-Dieu de Paris, en 1328. — Elle tient seulement une palme, et lit debout devant un pupitre, dans le type du couvent de la Madeleine de Saint-Omer, en 1320.

Étendue sur le sol, Madeleine essuie de ses cheveux les pieds de Jésus, au sceau de l'Hôtel-Dieu de Rouen, en 1366.

On la voit à genoux, séparée par un arbre du Christ ressuscité, sur le sceau du chapitre d'Aigueperse, en 1307.

Gilles, évêque de Fanari (?), offre dans un type de 1362 notre sainte debout, nimbée, enveloppée jusqu'aux pieds de sa chevelure, son unique vêtement. Les auteurs citent trois saintes ainsi représentées : la Madeleine, sainte Agnès et sainte Marie l'Égyptienne.

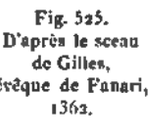

Fig. 525. D'après le sceau de Gilles, évêque de Fanari, 1362.

S. Martial. — Assis, mitré, en chasuble, l'évêque de Limoges, tenant une croix processionnelle et bénissant, figure, en 1303, sur le sceau de l'abbaye de Limoges qui porte son nom.

S. Martin. — L'iconographie des sceaux représente l'évêque de Tours en buste, à mi-corps, assis, debout. On le voit officiant, ressuscitant les morts, partageant un manteau, en recevant un autre du ciel.

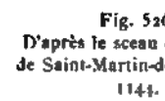

Fig. 526. D'après le sceau du prieuré de Saint-Martin-des-Champs, 1144.

Un beau spécimen de saint Martin en buste, barbu, mitré et nimbé, se remarque au contre-sceau de l'abbaye de Saint-Martin de Laon, en 1380.

Les figures à mi-corps portent une date plus ancienne; on les rencontre sur les sceaux du prieuré de Saint-Martin-des-Champs, en 1144 (fig. 526), 1180. Le saint, tête nue, en chasuble, tient sa crosse et un livre. — Il bénit, dans le type de l'abbaye de Saint-Martin de Laon, en 1148.

Le saint, assis sur un arc-en-ciel, tête nue, crossé et bénissant, se voit au sceau de l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise, en 1177. — D'autres types le représentent avec sa crosse et un livre souvent ouvert : ce sont les abbayes de Saint-Martin de Tournay, en 1173, — de Saint-Martin d'Ainay, en 1293. — Sur le sceau du chapitre de Saint-Martin de Tours, en 1215, il tient de la même main la crosse et le livre ouvert, et bénit de l'autre.

Assis, il porte la mitre dans les types des abbayes de Saint-Martin de Ruricourt, en 1190, — de Saint-Martin de Pontoise, en 1236.

Saint Martin debout, dans le costume épiscopal, est représenté crossé, presque toujours bénissant et nimbé : la tête nue, dans le type de l'abbaye de Séez, au douzième siècle; — mitré, sur le sceau de l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise, en 1199. — Au lieu de bénir, il tient un livre sur le sceau de l'abbaye de Saint-Martin d'Ypres, en 1361.

La légende raconte que le saint, officiant à l'autel, aperçut au-dessus de sa tête un globe de feu. Le type d'Aubri Cornut, doyen de Saint-Martin de Tours,

en 1233, rappelle cet événement. Au lieu du globe de feu, ce sont des flammes qui ont été figurées.

Le sceau du chapitre de Saint-Martin d'Angers, en 1260, représente un évêque mitré, crossé, bénissant un personnage nu, également nimbé, sortant de son tombeau. Il met sans doute sous nos yeux une des résurrections attribuées au saint patron.

On voit sur les sceaux de la chambrerie de Saint-Martin-des-Champs, en 1387 et 1474, un évêque debout, mitré, crossé, embrassant un personnage, tête nue, debout devant lui. Devons-nous y reconnaître notre saint embrassant un pauvre?

Fig. 527. D'après le sceau d'Aubri Cornut, doyen de Saint-Martin de Tours, 1233.

Saint Martin partageant son manteau est un sujet fréquemment répété. D'ordinaire, le saint, à cheval, coupe de son épée le vêtement dont le pauvre saisit un pan; celui-ci, nu jusqu'à la ceinture, est quelquefois appuyé sur un bâton; saint Martin, tête nue, souvent nimbé, est revêtu d'un surcot ceint. On reconnaît à certains manteaux une doublure d'hermine ou de vair, comme on pourra s'en assurer

Fig. 528. — D'après le sceau du chapitre de Saint-Martin d'Angers, 1260.

par les types de Courtrai et de Lombartzyde, en 1286, — de Biarritz, en 1351.

La scène se complique d'un assistant sur le sceau de Robert de Vernon, archiprêtre de Loches, en 1297. Un personnage, tête nue, vêtu du haubert et de la cotte d'armes, portant une lance et un bouclier armorié d'une croix, se tient debout devant le cheval. — Un bras seul, saisissant le pan du manteau, comme au sceau de la ville de Merck, en 1303, symbolise quelquefois le mendiant.

Fig. 529. D'après le sceau de la chantrerie de Saint-Martin d'Hesdin, 1348.

Citons une aumône bien rare dans l'iconographie équestre du saint : sur le sceau de la chantrerie de Saint-Martin d'Hesdin, en 1348, saint Martin, à cheval, présente une coupe à un pauvre.

Mentionnons encore d'autres images peu fréquentes de saint Martin partageant son manteau. Le saint n'est plus à cheval ; il est à pied, debout, et devant lui, le pauvre tient d'une main le pan du vêtement. Ces figures de saint Martin à pied se rencontrent sur les sceaux du chapitre de Saint-Martin d'Angers, en 1232, — de Simon, chanoine de Tours, en 1241-1245. Ce dernier mentionne l'oie (l'oie de la Saint-Martin ?), dont on a fait un des attributs du saint. On voit en effet, en haut, une oie touchant de son bec le nimbe du saint évêque.

Fig. 530. D'après le sceau de Simon, chanoine de Tours, 1241-1245.

Le vêtement que le saint vient de partager lui est rendu tout entier pendant son sommeil, sur le contre-sceau du chapitre de Saint-Martin d'Angers, en 1303. Pendant que saint Martin dort étendu sur son lit, un personnage à mi-corps, nimbé, lui apporte du ciel un manteau.

Fig. 531. D'après le contre-sceau du chapitre de Saint-Martin d'Angers, 1303.

S. Mathieu. — Un sceau d'Étienne, abbé de Clairvaux, en 1395, représente l'évangéliste debout, en costume épiscopal, nimbé, tête nue, avec la crosse et tenant un livre. — Dans le type de Guillaume, abbé du même monastère, en 1432, saint Mathieu porte la mitre.

L'ange symbolique, debout, tête nue, nimbé, ailé, vêtu d'une dalmatique, tenant la croix du triomphe et le livre de l'Évangile, figure sur le sceau du chapitre de Saint-Mathieu de Fouilloy, en 1350.

Dans un type du même chapitre, au dix-septième siècle, saint Mathieu, tête nue, nimbé, à genoux devant un pupitre, écrit l'Évangile que lui dicte un ange volant devant lui.

Fig. 532. D'après le sceau du chapitre de Fouilloy, 1350.

S. Mathurin. — Nous avons donné, à l'article des mauvais anges, le croquis du saint prêtre guérissant une possédée (fig. 459). Nous y renvoyons le lecteur.

S. Maur. — Le contre-sceau des abbés de Saint-

Maur, Jean II, en 1293, — Jean III, en 1362, représente le saint debout, tête nue, nimbé, en costume monacal, retirant de l'eau le clerc qui se noyait.

Fig. 533. D'après le contre-sceau de Jean III, abbé de Saint-Maur, 1362.

S. Maurant. — Voy. S. Amé.

S. Maurice. — Le saint, debout, tête nue et nimbé, revêtu du haubert et de la cotte d'armes, armé d'une lance et d'un bouclier armorié d'une croix, se voit sur le sceau de Guillaume de Nointel, chanoine de Tours, en 1293. Il est encore debout, mais coiffé de mailles et sans nimbe, dans le type du chapitre de Saint-Maurice de Tours, en 1368.

Saint Maurice figure à cheval, en costume de guerre du douzième siècle, sur les sceaux du chapitre de Saint-Maurice de Tours, en 1241, — de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, en 1261. Dans le premier type, le heaume conique est nimbé, les pans du bliaud descendent jusqu'à terre, le saint tient l'épée. Dans le second, il porte la lance. — Les archevêques de Tours, de 1210 à 1267, offrent sur leur contre-sceau saint Maurice à

Fig. 534. — D'après le sceau de Saint-Maurice de Tours, 1241.

cheval, armé d'une épée, coiffé d'un casque carré, dans tout l'attirail de guerre du treizième siècle. — Le contre-sceau de Jean de Faye, en 1210, mérite l'attention. Il est formé par une pierre gravée, dans laquelle le saint, armé d'une croix, combat le dragon.

S. Maximin. — L'évêque de Trèves figure à mi-corps, mitré, nimbé, crossé, en chape, tenant un livre, sur le sceau de Jean, abbé de Saint-Maximin de Trèves, en 1529.

S. Médard. — Un type de l'abbaye de Saint-Médard, au douzième siècle, représente son patron en évêque, coiffé de la mitre cornue, et bénissant.

S. Mellon. — Le saint debout, tête nue, en costume sacerdotal, crossé, bénissant, se voit au sceau de l'abbaye de Saint-Mellon de Pontoise, au douzième siècle.

Sainte Mergerie. — Guillaume et Jacques Bertrand, prieurs de Sainte-Mergerie, en 1339 et 1442, nous donnent sur leur sceau l'image de la sainte, tête nue, nimbée, tenant la croix du triomphe et une palme. Dans le plus ancien type, elle est debout, les pieds sur un dragon; dans celui de Jacques Bertrand, elle est assise sur un lion.

S. Nazaire et S. Celse. — Les deux martyrs sont représentés debout sur le sceau du chapitre de Carcassonne, un peu après 1224 (fig. 535). Nimbés, tête nue, revêtus d'un manteau et d'une tunique à jupe ornée d'une riche bordure, ils tiennent chacun à

la main un petit attribut difficile à déterminer. — Dans un type du même chapitre, en 1248, les deux saints, tête nue, en tunique ceinte, sont assis vis-à-vis l'un de l'autre. Saint Nazaire porte un objet indistinct, et saint Celse lit dans un livre qu'il tient à la main.

S. Nicolas. — Les sceaux figurent l'évêque de Myre dans le costume épiscopal, en buste, à mi-corps, assis, debout, tantôt seul, tantôt ressuscitant trois enfants, ou sauvant des mariniers du naufrage.

Fig. 535. D'après le sceau du chapitre de Carcassonne, après 1224.

Saint Nicolas en buste, mitré, se trouve aux contre-sceaux de l'abbaye de Nicolas-aux-Bois, en 1294, — de Philippe, abbé d'Arouaise, en 1378.

Le contre-sceau de l'abbaye de Marcheroux, en 1283, le représente à mi-corps, mitré, crossé, bénissant.

Assis sur un pliant à têtes d'aigle, le saint figure au type de l'abbaye d'Arouaise, en 1170. Il porte la crosse et la mitre, et il bénit. — Il est encore assis dans le type de l'abbaye de Saint-Nicolas-aux-Bois, en 1203; mais au lieu de bénir, il tient un livre, et il a conservé la barbe.

Fig. 536. D'après le sceau de l'abbaye d'Arouaise, 1170.

Sur les plus anciens sceaux, tels que ceux de

l'abbaye de Saint-Nicolas-aux-Bois, en 1144, — de l'abbaye d'Arouaise, en 1153, saint Nicolas, debout, se présente tête nue, crossé, tenant un livre et bénissant.

Au treizième siècle, il prend la mitre, comme dans le type de l'Hôtel-Dieu de Melun, en 1275.

Fig. 537. D'après le contre-sceau du Val-des-Écoliers de Laon, en 1359.

Il est encore mitré, crossé, bénissant, lorsqu'il ressuscite les trois enfants, comme au contre-sceau du prieuré du Val-des-Écoliers de Laon, en 1359; — ou bien lorsqu'il sauve trois mariniers dans une nef que deux démons s'efforcent de submerger, ainsi que nous l'avons dit lorsque nous avons parlé des mauvais anges.

S. Omer. — Dans tous les types figurant saint Omer, l'ancien patron de Thérouanne porte l'habit épiscopal; il tient sa crosse et bénit, à moins qu'il ne tienne l'écusson de la ville qui a pris son nom.

Fig. 538. D'après le sceau du chapitre de Saint-Omer, 1166.

Les sceaux du chapitre de Saint-Omer, en 1166, — de la ville de Saint-Omer, en 1199, le représentent tête nue; sur le premier, il est assis; au second, debout.

Dans tous les autres types, il porte la mitre, soit qu'il bénisse comme sur le beau sceau de la ville de Saint-Omer, au treizième siècle, — soit qu'il tienne

l'écusson chargé d'une croix à double traverse, comme au sceau de la même ville, en 1435, — soit encore qu'il porte un édifice surmonté de trois tours, dans le type de la ville, en 1399.

Sainte Opportune. — On remarque sur le sceau du chapitre de Sainte-Opportune de Paris, en 1268, une abbesse debout, de profil, nimbée, tenant sa crosse et un livre. C'est la sainte patronne du chapitre.

S. Ouen. — Le saint debout, nimbé, tête nue, en chasuble et même en pallium, crossé et bénissant, se voit sur le sceau de l'abbaye de Saint-Ouen, en 1271. Un type de la même abbaye, en 1335, représente saint Ouen mitré, tenant, au lieu du bâton pastoral, une croix processionnelle.

Fig. 539. D'après le sceau du chapitre de Sainte-Opportune de Paris, 1268.

S. Pasteur. — Voy. S. Just.

S. Paul. — Nous dirons d'abord que l'apôtre revêt toujours le costume des philosophes. Il est nimbé ou sans nimbe, constamment barbu. On le rencontre en buste, debout et assis. Son attribut ordinaire est l'épée.

Une tête de saint Paul se voit au contre-sceau de l'abbaye de Cormery, en 1271.

Ses bustes forment les contre-sceaux de l'abbaye de Moissac, en 1266, — de Jacques, abbé de Cormery, en 1271. Sur le premier, il tient l'épée et un livre; sur le second, l'épée seule.

Saint Paul debout, tenant des deux mains un rou-

leau déplié sur lequel on lit : MAGNUS SANCTUS PAULUS, se voit dans le type du chapitre de Saint-Étienne de Metz, en 1379 et 1562.

Il s'appuie sur la poignée de son épée au contre-sceau de la ville de Metz, en 1604; — il tient son épée et un livre sur le sceau du chapitre de Saint-Paul, à Saint-Denis, en 1200. — Au lieu d'un livre, il tient un rouleau déplié dans le type de l'abbaye de Cormery, en 1271.

On le rencontre encore au pied de la croix, debout, tenant son épée, sur le sceau du cardinal Odet de Châtillon, en 1535.

Le chapitre de Saint-Pierre de Cassel, en 1236, a choisi pour sujet saint Paul assis, de profil, dans une chaière, lisant dans un livre qu'il tient des deux mains. Nous retrouverons bientôt saint Paul en parlant de saint Pierre, qu'il accompagne fréquemment.

Fig. 540. D'après le sceau du chapitre de St-Paul, à Saint-Denis, 1200.

SAINTE PHARAÏLDE. — Jean Nilis, prévôt du chapitre de Sainte-Pharaïlde de Gand, a fait graver sur son sceau la vierge du Brabant, debout, nimbée, les cheveux flottants, une palme à la main, accompagnée de deux anges en prière.

S. PIAT. — On voit sur le sceau du chapitre de Seclin, en 1282, saint Piat debout, tête nue, nimbé, crossé, revêtu de la dalmatique, de l'aube et du

manipule. Il tient une banderole sur laquelle on lit : TIMETE DOMINUM.

Le saint figure debout, en vêtement sacerdotal, tenant son test de ses deux mains, dans les types du chapitre de Seclin, en 1277, — de Gilles, doyen de ce même chapitre, en 1284, — de la nation de Picardie, en 1398.

S. Pierre. — Nous étudierons saint Pierre, seul ou accompagné d'autres personnages, dans le costume des philosophes ou sous le vêtement liturgique, tête nue, coiffé de la mitre ou de la tiare. Certains sceaux offrent sa tête seule, d'autres son buste. On le rencontre à mi-corps, assis, debout. Quelquefois il est seulement représenté par son principal attribut, les clefs. Saint Pierre porte toujours la barbe.

Fig. 541. D'après le sceau de Gilles, doyen du chapitre de Seclin, 1284.

Un type du comtat Venaissin, au quatorzième siècle, reproduit la tête du prince des apôtres, nue et sans nimbe.

Fig. 542. D'après le sceau du comtat Venaissin, XIVe siècle.

Le buste de saint Pierre, tête nue, se voit au sceau du chapitre de Saint-Pierre de Douai, en 1203; — au contre-sceau de Pierre IV, évêque de Saintes, en 1245, où il tient une clef. — Il est coiffé de la tiare et accosté d'une clef dans les types de Merville, au seizième et au dix-septième siècle.

Saint Pierre à mi-corps, dans le costume des philosophes, est accosté d'une clef sur le sceau du

prieuré de Coincy, en 1205, — tient les clefs et bénit dans le type du chapitre d'Angoulême, en 1312, — tient les clefs et un livre au sceau de l'abbaye de Cluni, en 1209. — Au lieu du livre, il porte une croix dans le type du chapitre de Saint-Pierre de Liège, en 1399.

On le voit à mi-corps, en habit sacerdotal, tête nue, crossé, un livre à la main, sur le sceau de l'abbaye de Hasnon, au douzième siècle; — mitré, portant ses clefs et bénissant sur le sceau de l'abbaye de Ferrières, en 1189; — paraissant sortir des flots dans le type du prieuré de Saint-Pierre de Mâcon, en 1307.

Le sceau de la ville de Crépy-en-Laonnois, en 1260, porte pour emblème le saint à mi-jambes, en costume philosophique, tête nue, nimbé, tenant ses clefs et relevant un pan de son manteau.

Fig. 543.
D'après le sceau de la ville de Bergues, 1199.

Nous citerons comme exemple de saint Pierre assis, en costume philosophique, le sceau de la ville de Bergues, en 1199. L'apôtre tient d'une main des clefs et un livre ouvert avec les mots S. PETRUS, et de l'autre main un fleuron. — Mentionnons encore le chapitre de Saint-Pierre de Gand, en 1254, qui le représente avec les clefs et un livre. — La croix rem-

place le livre sur le sceau de Guillaume, prévôt du chapitre de Lille, en 1218. — L'apôtre tient ses clefs et bénit dans le type de l'abbaye de Lagny, en 1336.

Le saint assis, en vêtement liturgique, tête nue et bénissant, se voit au sceau du chapitre de Lisieux, au douzième siècle ; — il tient un livre dans le type de la collégiale de Saint-Pierre-au-Marché de Laon, en 1371, — une crosse, dans celui de l'abbaye de Hasnon, en 1265, — une croix, sur le sceau du chapitre de Saint-Pierre de Rome, en 1304. — Coiffé de la mitre, il tient une banderole sur laquelle on lit : SANCTUS PETRUS, au sceau du chapitre de Cassel, en 1236. — Portant le bonnet pointu, il bénit sur le sceau du chapitre de Rennes, en 1314. — Les types de Jean, abbé de Saint-Étienne de Gand, en 1414, — de Guillaume, abbé de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, en 1448, offrent l'apôtre revêtu de l'habillement papal.

Fig. 544. D'après le sceau du chapitre de Rennes, 1314.

Dans les images de saint Pierre debout, on retrouve les vêtements, les attributs, les gestes du saint assis. Nous nous contenterons de citer les spécimens les plus remarquables.

Le sceau de l'abbaye de Saint-Pierre de Melun, en 1180, le représente dans le costume philosophique, tenant ses clefs et bénissant. — Sous le même habille-

ment, il porte ses clefs et un livre, au sceau de l'abbaye de Corbie, en 1293; — ayant à ses pieds un coq, il tient une banderole, dans le type du chapitre d'Anderlecht, en 1195.

L'anneau papal, qu'on désigne sous le nom d'*anneau du pécheur*, représente saint Pierre nimbé, les vêtements flottants, dans une barque, jetant ses filets.

Dans le costume liturgique, il est tête nue et bénit, sur le sceau du chapitre de Lisieux, en 1202; — il porte la crosse dans le type du chapitre de Saint-Pierre de Douai, en 1203; — il tient un livre dans celui du chapitre de Saintes, en 1245. — On le voit mitré et bénissant au sceau du chapitre de Saint-Pierre de Beauvais, en 1222. — Le contre-sceau de Jean, abbé de Saint-Pierre de Gand, en 1254, représente le saint revêtu de la dalmatique du diacre.

Fig. 545. D'après le sceau de l'abbaye de Corbie, 1293.

Fig. 546. D'après le sceau du chapitre de Lisieux, 1202.

Saint Pierre debout, en costume philosophique et tenant un livre, reçoit les clefs que lui remet le Christ, sur le sceau du prieuré de Saint-Pierre de Ruel, en 1240 (fig. 547).

Lorsque saint Pierre est accompagné d'un priant, le saint, toujours dans le costume philosophique, bénit d'ordinaire, ou quelquefois prend le priant par la main, comme au sceau du chapitre de Saint-Pierre de Douai, en 1399.

La ville d'Ostende, en 1309, avait pris pour emblème saint Pierre tenant ses clefs et portant une petite église. Le saint, debout, tête nue, est revêtu d'une chape.

Fig. 547. D'après le sceau de Saint-Pierre de Ruel, 1240.

Les sceaux du chapitre de Lille, en 1426 et 1509, nous font assister à la scène du Lavement des pieds. Le saint n'a gardé que sa tunique. Nous l'avons reproduit (fig. 496) en parlant de Jésus dans sa vie terrestre.

Étienne, doyen du chapitre de Lille, en 1290, a choisi pour sujet saint Pierre visité par l'ange dans sa prison. L'apôtre, en costume philosophique, est assis, tête nue, tenant ses clefs. En haut, un ange à mi-corps fait tomber ses chaînes et le prend par la main.

Fig. 548. D'après le sceau d'Étienne, doyen du chapitre de Lille. 1290.

Saint Pierre crucifié la tête en bas, en longue tunique, accosté de deux clefs renversées, se voit au sceau de l'abbaye de Saint-Pierre d'Auxerre, en 1469 (fig. 549).

S. Pierre et S. Paul. — Tout le monde connaît

les bulles papales, et chacun a pu saisir, dans celles qui reflètent quelque sentiment artistique, les caractères particuliers aux têtes représentées : saint Pierre, avec la tête ronde, les cheveux et la barbe crépus ; saint Paul, la figure allongée, le front un peu dénudé, le regard moins sévère, le poil plus soyeux.

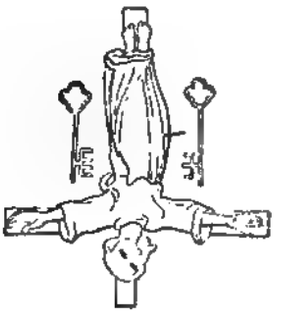

Fig. 549. — D'après le sceau de l'abbaye de Saint-Pierre d'Auxerre, 1469.

Les deux saints réunis gardent toujours la tunique ou le manteau des philosophes. Ils tiennent l'un les clefs, l'autre l'épée, et d'ordinaire chacun porte un livre, comme au sceau de l'abbaye de Saint-Symphorien de Beauvais, en 1267. — Dans le type de Roger, archidiacre d'Exeter, en 1200, un autel, surmonté de la main divine bénissant le calice, sépare les deux personnages.

Les exemples ci-dessus s'appliquent à saint Pierre et à saint Paul debout.

Fig. 550.
D'après le sceau du chapitre de Nantes, XIIIe siècle.

A mi-corps, les deux apôtres sortent d'un nuage, dans le type du chapitre de Saint-Pierre de Chartres,

au douzième siècle. Saint Pierre tient les clefs et un livre; saint Paul, appuyé sur son épée, présente une banderole sur laquelle on lit : PAVLVS. En haut plane la colombe divine.

Nous les rencontrons assis sur un bisellium, conversant ensemble, dans le type du chapitre de Saint-Pierre de Nantes, au treizième siècle (fig. 550).

Au contre-sceau de ce même chapitre se trouvent leurs têtes nimbées. Sous la tête de gauche on remarque une hache; sous celle de droite une épée.

Fig. 551. D'après le contre-sceau du chapitre de Nantes, XIIIe siècle.

Les sceaux figurent encore saint Pierre et saint Paul accompagnant un personnage principal, ou paraissant le soutenir de leur présence. Ainsi les deux apôtres escortent la Vierge dans le type de Jean, abbé de Corbie, en 1420, — sainte Geneviève, sur le sceau de Jean, abbé de Sainte-Geneviève, en 1469. — Ils accompagnent Amédée de Talaru, archevêque de Lyon, dans son type de 1436.

Il nous reste à parler des clefs, symboles de saint Pierre, que l'on rencontre seules sur certains sceaux.

Une clef, symbolisant le saint, se voit au contre-sceau de l'abbaye de Montiérender, en 1295. — La clef est tenue par un bras, dans le type de Jean, abbé de Hasnon, en 1311. — Ailleurs, ce sont deux clefs en pal, attachées ensemble, comme au contre-sceau du chapitre de Gand, en 1254, — ou tenues par

un bras, au contre-sceau d'Ostende, en 1309; — ou bien, disposées en sautoir, elles sont unies par une chaîne, comme au type du concile de Constance, en 1415. — Enfin, le sceau de l'officialité de Beauvais, en 1230, nous offre un bras tenant les deux clefs de saint Pierre, en sautoir.

S. Protais. — Voy. S. Gervais.

S. Quentin. — Le martyr du Vermandois figure en buste, revêtu de l'habit sacerdotal, deux clous fichés dans les épaules, au contre-sceau de la ville de Saint-Quentin, en 1308.

On le voit assis sur une chaise de torture, le corps nu jusqu'à la ceinture, en tunique très courte, entre deux bourreaux qui lui enfoncent, avec un marteau, les clous dans les épaules; — les mains jointes, comme au sceau de Jean Bochet, doyen du chapitre de Saint-Quentin, en 1337; — les mains attachées à la chaise, comme dans le type de Pierre, abbé de Saint-Quentin de Beauvais, en 1503. — Sur un sceau du chapitre de Saint-Quentin de Maubeuge, en 1661, le martyr est seul, sur la chaise, le corps percé de quatre clous.

Le sceau de l'abbaye de Saint-Quentin de Beauvais, en 1503, figure le saint à genoux, décollé, étendant la main, que surmonte sa tête. Sur le tronçon du cou, une colombe nimbée agite ses ailes. — La décollation du saint par une main armée d'une épée nous est offerte dans le type de l'abbaye de Joyenval, en 1244;

par derrière, la colombe divine approche son bec de la tête du martyr.

Saint Quentin triomphant, debout, tête nue, nimbé, en tunique courte, ceinte à la taille et recouverte d'un manteau attaché devant la poitrine, tient une palme et une couronne, sur le sceau du chapitre de Saint-Quentin en Vermandois, en 1213. — Le type du chapitre de Maubeuge, en 1427, reproduit un sujet analogue. Le saint, les deux clous enfoncés dans les épaules, porte un manteau doublé de fourrure; il tient une palme et un livre.

Fig. 552. D'après le sceau du chapitre de Maubeuge, 1427.

Une autre figure du saint, debout, tête nue, nimbé, en costume philosophique, foulant aux pieds le dragon et lui enfonçant dans la gueule un bâton fleuronné à banderole, se trouve au sceau de l'abbaye du Mont-Saint-Quentin, en 1180.

S. Remi. — Un type de l'abbaye de Saint-Remi de Reims, en 1363-1394, représente saint Remi assis, mitré, crossé, en pallium, bénissant. A gauche, près de la tête, la colombe apporte l'ampoule du baptême, et plus bas, du même côté, une tête de roi, la tête de Clovis, émerge d'une cuve baptismale. — La composition du contre-

Fig. 553. D'après le contre-sceau de l'abbaye de St-Remi de Reims, 1363-1394.

sceau de la même abbaye (fig. 553) nous fait assister à la cérémonie du baptême royal. On voit au milieu, dans la cuve, Clovis à mi-corps, nu, couronné, les mains jointes. A droite, l'évêque, debout, mitré, en chasuble, élève le bras vers la colombe apportant l'ampoule; à droite et à gauche sont des assistants, dont l'un tient une croix processionnelle.

Sainte Rictrude. — La sainte, assise, tient un livre et sa crosse sur les sceaux de l'abbaye de Marchiennes, en 1167 et 1187. — Un type de la même abbaye, en 1224, la représente assise sur un édifice, l'abbaye qu'elle avait fondée, tenant un livre et un sceptre fleuronné.

Sainte Rictrude figure debout, en abbesse, nimbée, portant une petite église et tenant un livre, sur les sceaux des abbés de Marchiennes, depuis Adam, en 1443, jusqu'à Pierre Piérart, en 1601.

Fig. 554.
D'après le sceau de l'abbaye de Marchiennes, 1224.[1]

S. Rombaud. — D'après la légende, le saint, faisant bâtir un monastère, fut tué à coups de pioche par ses ouvriers, auxquels il reprochait leur vie dissolue. Le sceau de Jean Robbyns, doyen du chapitre de Saint-Rombaud de Malines, en 1517 (fig. 555), rappelle ce tragique événement. Saint Rombaud debout, mitré, dans l'habit épiscopal, tenant une croix processionnelle

à édicule, foule aux pieds un de ses assassins ; celui-ci tient encore l'instrument meurtrier.

S. Satur. — Au douzième siècle, l'abbaye de Saint-Satur avait pris pour emblème le saint martyr, assis sur un banc, tête nue, nimbé, dans le costume des philosophes, tenant une palme. A droite, près de la tête du saint, on distingue une couronne.

Dans un type de la même abbaye, en 1308, saint Satur, tête nue, en manteau à capuchon, tient une palme et un livre.

Fig. 555. D'après le sceau de Jean Robbyns, doyen de St-Rombaud de Malines, 1517.

S. Sauve. — Sur le sceau du prieuré de Saint-Sauve de Valenciennes, en 1163, le saint assis, tête nue, en costume épiscopal, tient sa crosse et un livre. — Il est assis, coiffé d'une mitre cornue, avec les mêmes attributs, dans le type de l'abbaye de Saint-Sauve de Montreuil, en 1224 ; — il bénit, dans celui du prieuré de Valenciennes, en 1289.

Il est représenté debout, mitré, crossé, bénissant, sur les sceaux du prévôt de l'abbaye de Saint-Sauve d'Albi, en 1303, — d'André de Chisy, prieur de Saint-Sauve de Valenciennes, en 1367. — Le type de ce même prieuré le figure, en 1685, tenant sa crosse et une hache.

S. Sébastien. — Un buste du saint, de profil, tête nue, en chlamyde attachée sur l'épaule par une fibule,

se voit au sceau de l'abbaye de Manlieu, en 1264.

La confrérie de Saint-Sébastien de Valenciennes, en 1614, offre dans son type le saint debout, nu, les hanches ceintes d'une étroite draperie, attaché à un arbre et percé de quatre flèches.

S. Sernin. — Dans le type de l'abbaye de Saint-Sernin de Toulouse, en 1385, le martyr, nimbé, tête nue, est attaché par les pieds au cou d'un taureau.

Fig. 556. — D'après le sceau de l'abbaye de Saint-Sernin, 1385.

S. Servais. — La tradition veut que l'on représente saint Servais tenant une grosse clef. On le voit, en effet, pourvu de cet attribut, à mi-corps, nimbé, mitré et crossé, sur le sceau du chapitre de Saint-Servais d'Utrecht, au quinzième siècle.

Fig. 557. D'après le sceau du chapitre de Saint-Servais d'Utrecht, xve siècle.

S. Sever ou S. Séverin. — Saint Sever figure dans le type de l'abbaye de Château-Landon, en 1282. C'est un évêque debout, tête nue, crossé, tenant un livre ouvert.

Le sceau de Guillaume, abbé de Saint-Séverin, dans les Deux-Siciles, au quinzième siècle, représente le saint debout, tête nue, nimbé, en dalmatique, tenant sa crosse et un livre.

S. Simplicien. — En 1303, le sceau du chapitre

de Martigné-Brillant représente saint Simplicien à genoux, les mains jointes, tête nue, nimbé, en chasuble. La main d'un bourreau lui tranche le chef.

S. Sulpice le débonnaire. — Les sceaux de l'abbaye de Saint-Sulpice de Bourges, en 1235 et 1450, reproduisent la figure du saint évêque. Il est assis, tête nue, nimbé, tenant sa crosse et un livre. Un objet indistinct, posé sur la tête du saint le plus moderne, pourrait bien être la colombe inspiratrice.

Sainte Suzanne. — Debout, en pallium, couronnée, sainte Suzanne tient une palme et un livre dans le type d'Antoine, cardinal du titre de Sainte-Suzanne, en 1417.

Fig. 558.
D'après le sceau d'Antoine, cardinal du titre de Ste-Suzanne, 1417.

S. Symphorien. — On voit sur le contre-sceau de l'abbaye de Saint-Symphorien de Beauvais, en 1267 (fig. 559), le martyr debout, de profil, courbé en deux, les mains jointes; une main armée d'une épée lui coupe la tête.

Le saint debout, en dalmatique, décollé, tient sa tête dans les deux mains, au sceau de Jean Lucas, abbé de Saint-Symphorien de Beauvais, en 1505-1522.

Le type d'un autre abbé, Robert, en 1380, nous offre le saint triomphant. Debout, tête nue, les che-

veux bouclés, en costume philosophique, saint Symphorien tient une palme et un livre.

S. Taurin. — A mi-corps, en chasuble, tenant une croix et bénissant, tel est le saint évêque figuré sur le sceau de l'abbaye de Saint-Taurin d'Évreux, en 1207.

Fig. 559. D'après le contre-sceau du chapitre de Saint-Symphorien de Beauvais, 1257.

S. Thomas de Cantorbéry. — Sur le sceau du chapitre de Crépy, en 1240, on voit le saint debout, nimbé, mitré, crossé, bénissant. — Le type du chapitre de Saint-Thomas-du-Louvre, en 1379, le figure tenant une croix processionnelle au lieu de la crosse.

Le contre-sceau du même chapitre représente sa mort. Saint Thomas à genoux, mitré, tournant le dos

itel, est frappé d'une épée à la

ar un homme d'armes.

usieurs sceaux répètent ce tra-

événement. Le chapitre de

rbéry, en 1232 et 1263, l'a

pour emblème. Deux hommes

es, dans le costume de l'époque,

frappent le saint accompagné d'un acolyte portant une croix processionnelle. La main divine bénit le martyr.

Fig. 560. D'après le sceau de Boniface, archevêque de Cantorbéry, 1259.

Le type de Boniface, archevêque de Cantorbéry, en 1259, reproduit le même sujet. On aperçoit en haut le saint à mi-corps dans la gloire; au-dessus, le Christ bénissant.

Sur le sceau de la ville de Cantorbéry, au treizième siècle, la composition comprend quatre hommes de guerre armés d'épées; deux sont coiffés du heaume ovoïde. Saint Thomas à genoux, tête nue, les mains jointes, tourne le dos à l'autel; les deux premiers assassins le frappent à la tête. Nous retrouvons derrière l'autel l'acolyte tenant la croix et un livre.

S. THYRSE. — Voy. S. ANDOCHE.

S. TUGDUAL. — Un évêque debout, mitré, nimbé, tenant avec son manipule un dragon qu'il frappe dans la gueule du bout de sa crosse, figure saint Tugdual dans le type du chapitre de Tréguier, en 1381. Au contre-sceau, l'évêque, bénissant, foule aux pieds le dragon.

S. TIBÈRE ou S. TIBÉRY. — Le saint, qu'on appelle aussi Tiberge, tête nue, nimbé, les mains jointes, en dalmatique, agenouillé sur un rocher, exorcise un possédé dans le type de l'abbaye de son nom, au diocèse d'Agde, en 1303. De la bouche du possédé sort un démon ailé, de forme humaine. En haut paraît le Christ, dans une gloire soutenue par deux anges.

Fig. 561. — D'après le sceau de l'abbaye de Saint-Tibéry, 1303.

S. URBAIN. — Le sceau de la vicomté de l'abbaye de ce nom, au diocèse de Châlons, reproduit l'image

de saint Urbain assis sur un siège d'architecture à dossier. Le saint, nimbé, coiffé de la tiare, revêtu de la chape, tient la croix patriarcale et bénit.

S. Vaast. — Signalons d'abord un saint assis sur un arc-en-ciel, mitré, crossé, bénissant, au sceau de l'abbaye de Saint-Vaast, en 1195 et 1301.

Les types des abbés de Saint-Vaast, Jacques, en 1530, — Martin Asset, en 1532, représentent le saint patron debout, mitré, tenant d'une main une crosse à édicule avec le sudarium, de l'autre un livre ouvert. Un ours est assis à ses pieds. Sur deux supports latéraux, deux anges à genoux l'encensent.

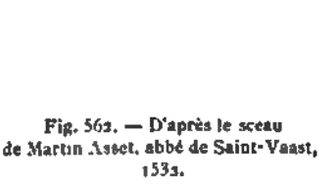

Fig. 562. — D'après le sceau de Martin Asset, abbé de Saint-Vaast, 1533.

Sainte Valérie. — Debout, couronnée et nimbée, sainte Valérie tient un sceptre fleuronné et un globe, sur le sceau de l'abbaye de Chambon, en 1490. — Le contre-sceau représente son martyre : un bourreau tranche la tête de la vierge agenouillée.

S. Victor. — En 1235, le contre-sceau de Raoul, abbé de Saint-Victor, reproduit la tête du saint, de profil, nue et nimbée. — Elle est coiffée du grand heaume au contre-sceau de l'abbé Robert II, en 1254, — du heaume ovoïde, au contre-sceau de Guillaume Ier, abbé, en 1303.

Un buste de saint Victor de face, tête nue, en chasuble, tenant une palme et un livre, se voit au contre-sceau de l'abbaye de Montiéramey, en 1287.

Le sceau de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, en 1272, reproduit l'image du glorieux patron à mi-corps, tête nue, en chasuble, tenant une palme, la main gauche posée sur la poitrine.

Le saint en homme de guerre, debout, de profil, coiffé du heaume conique, l'épée à la main, armé du grand bouclier de l'époque, figure sur le sceau de l'abbaye de Saint-Victor, au douzième siècle. — Debout, tête nue, l'épée au fourreau, la main sur son écu, il remet deux clefs à un religieux à genoux, dans le type d'Ancel, chambrier de l'abbaye de Saint-Victor, en 1282. — Coiffé du heaume ovoïde et nimbé, il tient son écu et porte une petite église au sceau du sous-chancelier de l'abbaye, en 1404. — Nimbé, revêtu de l'armure de plates, la main à la poignée de son épée, il tient une lance dans le type du canton de Soleure, en 1602.

Fig. 563.
D'après le sceau de l'abbaye de Saint-Victor, XIIe siècle.

Il figure encore debout, mais en guerrier de la Renaissance, portant le costume romain traditionnel, dans le type d'Antoine de Melphe, abbé de Saint-Victor, en 1545.

Le sceau de la prévôté de l'abbaye de Saint-

Victor, à Puiseaulx, en 1282, nous offre saint Victor à cheval, couvert d'une armure de plates, le bouclier et la housse portant les armes de l'abbaye : le *rais d'escarboucle fleuronné.*

Le saint à cheval, tête nue, nimbé, en costume de guerre de l'époque, l'épée à la main, armé d'un bouclier à la croix, écrase le dragon, dans le type de la ville de Marseille, en 1237.

On rencontre enfin un saint Victor, accompagné de sainte Couronne, sur le sceau du chapitre d'Ennezat, en 1317. Tous deux debout, tête nue, nimbés, dans le costume traditionnel, sont penchés l'un vers l'autre. Le saint tient une palme, la sainte un fleuron.

Fig. 564.
D'après le sceau de l'abbaye de Cerisy, 1222.

S. Vigor. — Le saint évêque de Bayeux, debout et penché, tient un dragon attaché avec son étole, et le frappe du fût de sa crosse, dans le type de l'abbaye de Cerisy, en 1222.

S. Vincent. — Les sceaux de l'abbaye de Saint-Vincent de Laon, en 1121 et au treizième siècle, représentent le saint à mi-corps, tête nue, nimbé, en chasuble, bénissant, tenant une palme ou un livre.

Une autre figure de saint Vincent à mi-corps, bien différente des précédentes, se voit au contre-sceau de la ville de Castres, en 1303 (fig. 565). Coiffé d'un

chapeau, vêtu d'un surcot ajusté, tenant une croix processionnelle, élevant l'autre main, il semble sortir d'une châsse.

Saint Vincent assis, tête nue, nimbé, en chasuble, tient une croix et bénit, au contre-sceau de la même ville, au treizième siècle.

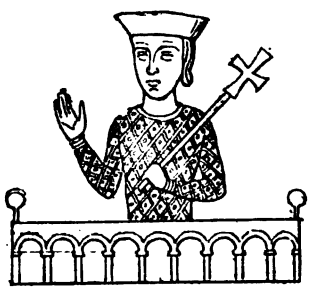

Fig. 565.
D'après le sceau de la ville de Castres, 1303.

Il est debout, de profil, tête nue, nimbé, en dalmatique, tenant une palme et une couronne sur le sceau du chapitre de Saint-Vincent de Mâcon, en 1228; — il tient une palme et un livre sur le sceau de l'abbaye de Saint-Vincent de Senlis, en 1384. — Revêtu de l'habit du diacre, comme dans ces derniers exemples, il porte un livre des deux mains et accompagne saint Germain, dans le type de Simon, prieur de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, en 1278.

S. Vindicien. — Sur le sceau de l'abbaye du Mont-Saint-Éloi, en 1409, le saint assis, tête nue, nimbé, couvert de la chasuble, tient sa crosse et bénit. — Debout, mitré et nimbé, il tient une crosse à édicule et porte une petite église dans le type de Jean de Feucy, abbé du Mont-Saint-Éloi, en 1530.

S. Volusien. — Un sceau de l'abbaye de Saint-Volusien de Foix, en 1303 (fig. 566), représente le saint à genoux, d'une main tenant un livre et l'autre

appuyée sur un tau, mitré, décapité entre deux arbres. En haut, son âme qui s'envole est recueillie par deux personnages célestes.

S. Vulmer. — Le saint debout, nimbé, sous l'habit religieux, la tête dans son capuchon, tenant un livre, appuyé sur un tau, dans une grotte entourée et recouverte d'arbres, figure dans le type de l'abbaye de Saint-Vulmer de Boulogne, 1303.

S. Wandrille. — En 1349, saint Wandrille assis, la tête nue et entourée d'un nimbe festonné, en chasuble, crossé, bénissant, figure au sceau de l'abbaye qui porte son nom. — Un autre sceau de la même abbaye reproduit, en 1536, saint Wandrille debout, tête nue, en habit monacal, tenant un livre et une banderole.

Fig. 566. D'après le sceau de l'abbaye de Saint-Volusien de Foix, 1303.

Sainte Waudru. — Le chapitre de Sainte-Waudru de Mons, en 1218, a pris pour emblème la sainte debout et nimbée, dans le costume d'abbesse, tenant un livre et un fleuron.

S. Willibrord. — Les sceaux de Gravelines, en 1244 et 1328 (fig. 567), représentent le patron de la ville. Sur le plus ancien type on voit, dans une nef conduite par un timonier, saint Willibrord mitré, crossé, bénissant. Dans le type de 1328, un troisième personnage, tête nue et vêtu de l'aube, tient une croix processionnelle.

S. Winnoc — Debout, tête nue, nimbé, dans l'habillement sacerdotal, saint Winnoc tient sa crosse et un livre ouvert, au sceau de Jacques de Courteville, abbé de Saint-Winnoc de Bergues, en 1520.

Fig. 567. — D'après le sceau de Gravelines, 1328.

Ornement tiré du manuscrit français n° 2643, à la Bibliothèque nationale, XVe siècle.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES

Achaire (Saint), 398.
Adoration des mages, 396.
Adrien (Saint), 398.
Agneau, symbole du Christ, 341.
Agnès (Sainte), 398.
Aignan (Saint), 398.
Ailette, 126, 203.
Albin (Saint), 399.
Aldegonde (Sainte), 399.
Allyre (Saint), 399.
Amand (Saint), 399,
Amé (Saint), 400.
Amict, 268-270.
Andoche (Saint), 401.
André (Saint), 401.
Anges, 363-375. — Séraphins, 363. — Saint Michel et saint Gabriel. 364-370.
Anneau, 294.
Annonciation, 395.
Antoine le Grand (Saint), 403.
Antoine de Pamiers (Saint), 404.
Argent (Sceaux d'), 9. — Matrices, 59.
Armet, 134.
Armoiries, 96, 116, 121, 127, 139, 142, 173. — Leur origine, 189-204. — Écu, 204-228. — Supports, 204-216, 228-232. — Cimiers, 217-228. — Brisures, 232.
Armure chevaleresque, 110.
Arnoul (Saint), 404.
Assomption de la Vierge, 397.
Aube, 270.
Aubert (Saint), 404.
Aubin (Saint), 405.
Augustin (Saint), 406.
Auréole, 321.

Bannière, 145, 159, 203, 255.

Baptême du Christ, 325.
Barthélemy (Saint), 407.
Bassinet, 134, 137.
Bathilde (Sainte), 407.
Bavon (Saint), 408.
Benoît (Saint), 408.
Benoite (Sainte), 409.
Bernard (Saint), 409.
Bertin (Saint), 409.
Blason, 187.
Bliaud, 92, 111, 113, 243, 384.
Boîtes renfermant les sceaux, 17.
Bouclier, 139-145.
Bride du cheval, 168.
Brisures, 232.
Broigne, 111.
Bronze (Sceaux de), 11. — Matrices de sceaux en bronze, 60.

Calixte (Saint), 410.
Camail, 119.
Camail (Ordre du), 161-164.
Casque, 127-139.
Catherine (Sainte), 410.
Catherine de Sienne (Sainte), 411.
Cécile (Sainte), 411.
Ceinture, 97; — de chevalerie, 120.
Célestin (Saint), 412.
Celse (Saint), 459.
Cervelière, 115.
Chainse, tunique de femme, 92.
Chanfrein, 182.
Chape, 291.
Chapeau, 101, 103.
Chaperon, 243.
Chasse (Costume de), 237.
Chasuble, 281-287.
Châteaux, 254-260.
Chaussures, 105, 294, 386.
Cheval. — Son harnachement, 164-185. — Prix et noms des chevaux au moyen âge, 166. — Cheval de chasse, 238.
Chevaliers. Leur habillement. Leurs armes offensives et défensives, 109-189.
Christ. Iconographie, 316-340. — Symboles du Christ, 341-356.
Christophe (Saint), 412.
Cimiers, 137, 217-226. — Volet, lambrequins, 226.
Cire (Sceaux de), 11-13. — Précautions pour en assurer la conservation, 13-17.
Claire d'Assise (Sainte), 413.
Clément (Saint), 413.
Clotilde (Sainte), 414.
Cloud (Saint), 414.
Coiffure, 100-108, 296, 383.
Colombe, symbole du Saint-Esprit, 360.
Contre-sceau, 40. — Ancienneté du contre-sceau royal en France, 41. — Formes, 43. — Couleurs, 44. — Dimensions, 44. — Noms, 45. — Authenticité provisoire donnée aux actes par le contre-sceau, 50.
Corneille (Saint), 414.
Costume royal, 77-89; — sacerdotal, 267-307; — chevaleresque, 109-189; — de chasse, 237-240; des maires et échevins, 241-254; féminin, 92-109.
Cotardie, 94, 238, 244.
Cotte, 93, 244, 254.
Cotte d'armes, 116, 203.
Couronnes des rois, 81-84; — des reines, 104. — Couronne de la Vierge, 383.
Crépin et Crépinien (Saints), 415.
Crépine, 101.
Croix, 319, 329, 336, 342, 345.

Crosse, 299, 305.
Cyprien (Saint), 415.
Cyr (Saint), 415.

Dalmatique, 79, 272-275.
Démons. Différents types employés sur les sceaux, 375-378.
Denis (Saint), 416.
Dieu le père. Iconographie, 308-315.
Dominique (Saint), 417.
Donatien (Saint), 419.

Échevins. Costume, 241-254.
Écu, 139-145, 202. Sa figure, ses supports, 204-216. — Écu droit, 204-208. — Écu penché, 208. — Formes : à pointe arrondie, 228 ; en losange, 228; en bannière, 229; ronde, 230; en palette, 230; hexagone, 231 ; ovale, 231 ; de fantaisie, 231.
Éleuthère (Saint), 419.
Élisabeth (Sainte), 419.
Éloi (Saint), 420.
Émilion (Saint), 421.
Enarmes, 140.
Épée, 148-157.
Éperon, 145-148.
Étienne (Saint), 421.
Étole, 275-278.
Eucharistie (Le Christ dans l'), 356.
Eustache (Saint), 425.
Eutrope (Saint), 425.
Euverte (Saint), 425.
Évangélistes, figures symboliques, 332.
Évêques (Costumes des), 267-306.
Évrard (Saint), 426.
Évroult (Saint), 426.

Faron (Saint), 426.
Félix (Saint), 426.
Femmes. Vêtement féminin, 91-109.
Fermail, 96, 292.
Firmin (Saint), 426.
Florentin (Saint), 427.
François d'Assise (Saint), 427.
Front (Saint), 429.
Fuscien (Saint), 429.

Gabriel (l'archange), 368.
Gall (Saint), 429.
Gamboison, 115.
Gants, 99, 293.
Geneviève (Sainte), 429.
Gengoul (Saint), 430.
Genouillères, 118.
Georges (Saint), 430.
Germain, évêque d'Auxerre (Saint), 431.
Germain, évêque de Paris (Saint), 432.
Gertrude (Sainte), 432.
Gervais (Saint), 432.
Ghislain (Saint), 433.
Gilles (Saint), 434.
Glaive, 159.
Gloire, 321.
Gonfanon, 158, 342.
Gorgerette, 115.
Graveurs. — De la fabrication des matrices de sceaux, 68.
Gudule (Sainte), 434.
Guiche, 140.
Guillaume (Saint), 434.
Guimpe, 102.

Hachements, 227.
Haquenées, 165.
Harnachement du cheval, 164, 185.
Haubergeon, 119.

Haubert, 111, 112, 114.
Heaume, 128.
Hélène (Sainte), 434.
Héraldiques (Figures), 16, 189-204.
Hilaire (Saint), 435.
Honoré (Saint), 435.
Honorine (Sainte), 435.
Housse, 179-185, 203.
Hubert (Saint), 435.
Huchet, 238.
Humbert de Marolles (Saint), 435.
Huque, 103, 197, 245.

Iconographie. Dieu le Père, 308-315. — Dieu le Fils, 316-357. — Le Saint-Esprit, 358-362. — Les Anges, 363-378. — La Vierge et les Saints, 379-484.
Irénée (Saint), 436.

Jean-Baptiste (Saint), 437.
Jacques le Majeur (Saint), 436.
Jean l'évangéliste (Saint), 441.
Josse (Saint), 442.
Julien (Saint), 442.
Juliette (Sainte), 443.
Just (Saint), 443.
Justice (Main ou bâton de), 84.

Lacs de soie et autres, 20, 34.
Lambert (Saint), 444.
Lambrequins, 226.
Lance, 157.
Landelin (Saint), 445.
Laurent (Saint), 446.
Lazare (Résurrection de), 326.
Lazare (Saint), 446.
Léonard (Saint), 448.
Louis (Saint), 449.
Luc (Saint), 449.
Lucien (Saint), 450.
Lys (Fleur de). Origine de son emploi dans les armes de France, 194-204.

Main bénissante, 309, 319.
Maires. Costume, 241.
Mammès (Saint), 452.
Manipule, 279-281.
Manteau des rois, 80; — des femmes, 98; — des échevins, 244, 385.
Marcel (Saint), 452.
Marc (Saint), 452.
Margerie (Sainte), 459.
Marie-Madeleine (Sainte), 452.
Martial (Saint), 453.
Martin (Saint), 453.
Mathieu (Saint), 457.
Mathurin (Saint), 457.
Matrices de sceaux. — Leur matière, 55-59. — Leur forme, 60. — De la garde des matrices, 61. — De leur renouvellement, 64-66 — Matrices fausses, 67. — Fabrication des matrices, 68.
Maur (Saint), 457.
Maurant (Saint), 458.
Maurice (Saint), 458.
Maximin (Saint), 459.
Médard (Saint), 459.
Mellon (Saint), 459.
Michel (Saint), 364.
Mitre, 295.
Monogramme du Christ, 352.

Nasal, 129-131.
Nazaire (Saint), 459.
Nefs, 251.
Nicolas (Saint), 460.

Oliphant, 238.

Omer (Saint), 461.
Opportune (Sainte), 462.
Or (Sceaux d'), 8. — Matrices, 59.
Oraire, *orarium*, 278.
Ordres de chevalerie. Ordre du Camail, 161-164.
Ouen (Saint), 462.

Pallium, 288-291, 318.
Passion (Instruments de la), 328-336.
Pasteur (Saint), 462.
Paul (Saint), 462.
Pélican, symbole de la Rédemption, 332, 353.
Pennon, 159.
Pharaïlde (Sainte), 463.
Phylactères, 370.
Piat (Saint), 463.
Pierre (Saint), 464-471.
Plomb (Sceaux de), 10-13.
Pluvial, 291.
Poisson, symbole du Christ dans l'Eucharistie, 357.
Porc-Épic (Ordre du), 161-164.
Pourpoint, 120.
Protais (Saint), 432.

Quentin (Saint), 471.

Remi (Saint), 472.
Rictrude (Sainte), 473.
Rois. Leur costume, 77-89. — Mérovingiens, 77. — Carolingiens, 77. — Capétiens, 78-89.
Rombaud (Saint), 473.
Rondelles, 118.

Saint-Esprit (Le), 358.
Sambue, 107.
Sandales, 294.
Satur (Saint), 474.
Sauve (Saint), 474.
Sceau. — Définition, 5. — Matière, 6-13. — Conservation des sceaux de cire, 13-17. — Forme, 18-23. Dimensions, 24. — Apposition, 25-34. — Du sous-sceau, 35. — Chartes à plusieurs sceaux, 36, 37. — De la préséance du sceau, 38-40. — Contre-sceau, 40-45. — Authenticité, 46-52. — De l'emprunt du sceau, 53. — Du changement de sceau, 54. — Matrices, 55. — Différents types. Type de majesté, 78. — Type héraldique, 187. — Type naval, 249.
Sceptre des rois, 84 ; — des reines, 104 ; — de la Vierge, 381.
Sébastien (Saint), 474.
Selle d'armes, 171-179.
Sernin (Saint), 475.
Servais (Saint), 475.
Simplicien (Saint), 475.
Soie (Lacs de), 20, 34.
Suaire, 279.
Sudarium, 300.
Sulpice le Débonnaire (Saint), 476.
Supports de l'écu, 207-216. — Support unique, 210. — Supports doubles, 211-216. — Supports multiples, 216.
Surcot, 93, 238, 244, 254.
Symbolisme, 307-379.
Symphorien (Saint), 476.

Tassette, 125.
Taurin (Saint), 477.
Thomas (Saint), 477.
Thyrse (Saint), 478.
Tibère ou Tibéry (Saint), 478.
Tortil, 137.

Tressoir, 101.
Trompettes, 260, 265.
Trône, 86, 320.
Tugdual, 478.
Tunique des rois, 79. — Tunique des femmes, 92-109. — V. *Costume*.

Urbain (Saint), 478.

Vaast (Saint), 479.
Valérie (Sainte), 479.
Victor (Saint), 479.
Vierge (La). Différents types employés sur les sceaux, 380. — L'Annonciation, la Naissance de Jésus, l'Adoration des Mages, la Présentation au Temple, l'Assomption, le Couronnement, 380-398.
Vigor (Saint), 481.
Vincent (Saint), 481.
Vindicien (Saint), 482.
Voile, 383, 389.
Volet, 138, 226.
Volusien (Saint), 482.
Vulmer (Saint), 483.

Wandrille (Saint), 483.
Waudru (Sainte), 483.
Willibrord (Saint), 483.
Winnoc (Saint), 484.

Ornement tiré du manuscrit latin n° 9472, à la Bibliothèque nationale, XVe siècle.

TABLE ANALYTIQUE

INTRODUCTION

Définition du sceau. — Sa raison d'être. — Ses différents noms. . . 5

Matière des sceaux. 6

Sceaux d'or. 6
Sceaux d'argent. 9
Sceaux de plomb. 10
Sceaux de bronze. 11
Sceaux de cire. 11

Conservation des sceaux de cire 14

Sceaux à collet. 14
Sceaux vernis. 14
Cire pétrie avec des poils, de la ficelle 15
Cuvettes 15
Chemises. 15
Sceaux cousus dans du parchemin. 16
Cire plaquée étalée en croix. 16
Tresses de parchemin, de paille, de jonc, de cordelette 16
Boîtes en fer-blanc 17
Boîtes en bois. 17
Boîtes en ivoire, en argent, en vermeil. 17

Forme des sceaux 18
Sceaux ronds 18
Sceaux en ogive 19
Sceaux ovales 19
Sceaux en écu 19
Sceaux polygonaux 20
Sceaux en losange 20
Sceaux festonnés, en étoile, tréflés, carrés ou losangés, à appendices 21
Sceaux rectangulaires 22
Sceaux piriformes 23

Dimensions des sceaux 24

Apposition du sceau 25
Sceaux plaqués 25
Sceaux pendants 29
Lanières de cuir 29
Fils de soie, de chanvre, de laine; tissus 29
Doubles queues de parchemin 29
Simples queues 30
Sceau attaché au milieu de l'acte 34

Du sous-sceau 35

Chartes à plusieurs sceaux 36

De la préséance du sceau 38

Du contre-sceau 40
Ancienneté du contre-sceau royal en France 41
Causes de l'adoption du contre-sceau 42
Formes du contre-sceau 43
Couleur du contre-sceau 43
Dimension du contre-sceau 44
Rapports du contre-sceau avec le sceau 44
Sceaux plaqués avec contre-sceaux 45
Noms du contre-sceau 45

De l'authenticité du sceau 46
Attestation d'authenticité 49
Sceaux déposés dans les abbayes 49

Concession des sceaux publics 49
Degrés d'authenticité des sceaux du même personnage. 50
Authenticité provisoire du contre-sceau. 50
Insuffisance de certains sceaux. 51
Sceaux perdus ou détruits 51
Attaches n'ayant jamais porté de sceaux 52
Marque des doigts remplaçant une image gravée. 52

De l'emprunt du sceau. 53

Du changement de sceau. 54

Matrices de sceaux. — Leur matière 55

Forme des matrices. 60

De la garde des matrices. 61
Du renouvellement de la matrice. 64
Des matrices après la mort de leur possesseur. 66
Des matrices fausses. 67
Des graveurs et de la fabrication des matrices 68

LE COSTUME AU MOYEN AGE

COSTUME ROYAL OU DE MAJESTÉ 77

Mérovingiens. 77
Carolingiens 77
Capétiens. 78
La chevelure. 78
La barbe. 79
L'habillement. 79
La couronne 81
Le sceptre et le bâton de justice. 84
Le trône 86

VÊTEMENT FÉMININ. 91

Les deux tuniques. 92
La ceinture. 97
Le manteau 98
Les gants. 99
La coiffure. 100

HABILLEMENT CHEVALERESQUE 109

L'armure. — § 1. Onzième et douzième siècles 110

Broigne 111
Haubert 112
Bliaud 113

§ 2. De 1200 à 1350.

Grand haubert 114
Cotte d'armes 116
Rondelles, genouillères 118

§ 3. De 1350 à 1500.

Haubergeon 119
Camail 119
Pourpoint 120
Armure des membres 123
L'armure entière 123
L'ailette 126
Le casque 127
Le bouclier 139
L'éperon 145
L'épée 148
La lance 157
Ordre du Camail ou du Porc-Épic 161
Le cheval et son harnachement 164
La bride 168
La selle d'armes 171
La housse 179

TYPE HÉRALDIQUE 187

Origine des armoiries 189

L'écu, sa figure, ses supports 204

Écu droit 204
Écu penché 208
Exemples de support unique 210
Exemples de supports doubles 211

Volet, lambrequins 226

Formes diverses de l'écu 228

Écu à pointe arrondie. 228
Écu en losange. 228
Écu en bannière. 229
Écu rond. 230
Écu en palette. 230
Écu hexagone. 231
Écu ovale. 231
Écu de fantaisie. 231
Des brisures. 232

VÊTEMENT DE CHASSE. 237

MAIRES ET ÉCHEVINS. 241

TYPE NAVAL. 249

VÊTEMENT SACERDOTAL. 267

L'amict 268
L'aube. 270
La dalmatique. 271
L'étole. 275
Le manipule. 279
La chasuble. 281
Le pallium. 288
La chape. 291
Les gants et l'anneau. 293
Les sandales. 294
La mitre. 295
La crosse. 299

LES TROIS PERSONNES DIVINES. 307

Dieu le Père. 308
Dieu le Fils 316
1° Iconographie du Christ 316
2° Symboles 341
La croix 344
Le monogramme du Christ. 352
Le pélican 353
Le Christ dans l'Eucharistie. 356
Le Saint-Esprit. 358

49
M6+

LES ANGES 363

LA VIERGE ET LES SAINTS 379

La Vierge 380
La Vierge seule 380
La Vierge mère 386
Les Saints, selon l'ordre alphabétique 398

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES 485

Les bordures, les lettres initiales et les culs-de-lampe ont été empruntés aux manuscrits de la Bibliothèque nationale et à ceux des bibliothèques de Laon et de Soissons. On s'est servi, pour ces derniers, des belles publications de M. Édouard Fleury (*Les Manuscrits à miniatures de la bibliothèque de Soissons.* — *Les Manuscrits à miniatures de la bibliothèque de Laon*).

FIN

Paris. — Typ. PILLET et DUMOULIN, 5, rue des Grands-Augustins.